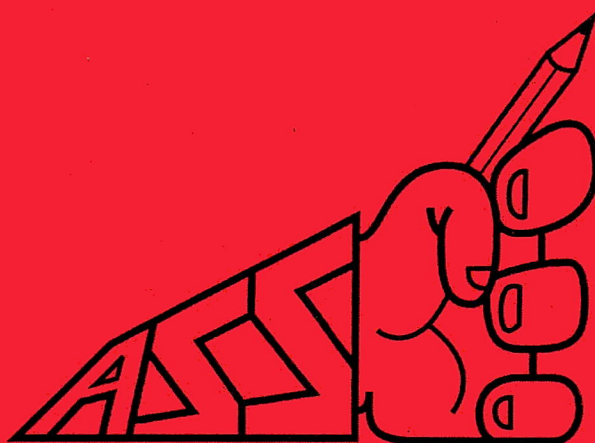


Congrès

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 1^{er} et 2 septembre 2007
Cégep de Saint-Laurent**

Table des matières

Table des matières.....	2
Ordre du jour.....	3
Ensemble, nous vaincrons : à lire et à relire.....	29
Bilan estival du Conseil exécutif.....	30
Bilan de la rencontre entre l'ASSÉ et la ministre de l'Éducation.....	37
Rapport du Conseil exécutif sur le contrat de recherches.....	40
Bilan estival du Conseil de Coordination.....	42
États des résultats 2006-2007.....	44
États des résultats 2007-2008 au 24 août 2007.....	47
Modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008.....	50
Tableau : Modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008.....	56
Bilan 2006-2007 et prévisions 2007-2008 : MASSE.....	58
Bilan 2006-2007 et prévisions 2007-2008 : CRAALLL.....	59
Résumés des rencontres sur une coalition de l'ASSÉ, été 2007.....	60
8 juillet 2007.....	60
5 août 2007.....	61
Le sort du mouvement, à court et à plus long terme.....	63
Mouvement étudiant : Le retour de 1990.....	71
Desiderata de la Coalition UQAM.....	73
Le mouvement étudiant coalisé : une logique en trois étapes.....	76
L'ASSÉ : Pour un mouvement étudiant combatif à long terme.....	82
Élections.....	85
Conseil exécutif.....	85
Comité à la mobilisation.....	86
Comité journal.....	87
Propositions.....	88
Procédures.....	88
Caucus procédures et rôle des délégué-e-s.....	88
Finances.....	88
Femmes.....	88
Coalition.....	89
Coalition : Principes.....	90
Coalition : Structures.....	90
Plan d'action.....	93
Élections.....	93
Traitement des avis de motion.....	93

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil de Coordination :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

3.0 Finances

4.0 Femmes

5.0 Coalition de grève

5.1 Principes

5.2 Structures

5.3 Finances

6.0 Plan d'action

7.0 Élections

8.0 Dépôt des avis de motion

9.0 Varia

10.0 Levée

Procès-verbal

Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
Tenu les 28 et 29 avril 2007 au Cégep de Joliette

Présences :

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
1	Jonathan Alexandre-Pimparé	REECJL	x	
2	Virginie Landreville	REECJL	x	
3	Marie-Eve Ruel	REECJL	x	
4	Chloé Domingue-B.	AÉCS	x	
5	Philippe Blanchette	AÉCS	x	
6	Vélik Dubeau	AÉCS		x
7	Marianita Hamel	AÉCS	x	
8	Philippe Fortier-Charette	AÉCS		x
9	Shanie Morasse	AECSL	x	
10	Justine Rouse-Lamarre	AECSL	x	
11	Annie Lamalice	AECSL	x	
12	Eloï Bureau	AEMSS-UQO	x	
13	Jean-Christophe Gascon	AFESH-UQAM	x	
14	Étienne Guérette	AFESH-UQAM	x	
15	Alexandre Leduc	AFESH-UQAM		x
16	Steve Larmache	AÉHUM	x	
17	Guillaume Fortin	AEMSP-UQAM	x	
18	Jérôme Aubin	AEMSP-UQAM	x	
19	Antoine Sarazin-Bourgoir	AGECFXG	x	
20	Rémi Daigle	AGECFXG		x
21	Louis-Philippe Auger	AGECFXG	x	
22	Eva Falk Pedersen	AGECFXG	x	
23	Geneviève Paquette	AGEECLG	x	
24	Jessica Hould	AGEECLG	x	
25	Gabrielle Saint-Louis Deschênes	AGEECLG	x	
26	François Lebeau	AGEECLG	x	

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
27	Mathieu Lévesque	AGES	x	
28	Maude Bouchard	AGES	x	
29	Marc-André Labrèche	AGECD	x	
30	Jean-Philippe Bernier	AGECD	x	
31	Marie-Claude Lafond	AGECD	x	
32	Jean-François Filiatrault	AGEBdeB	x	
33	Émilie Gendron	AGEBdeB	x	
34	Arnaud Theurillat-Cloutier	AGEBdeB	x	
35	Jonathan Dubuc	AGECSJR	x	
36	Dominic Choinière Crèvecoeur	AGECSJR		
37	Philippe-Emmanuel Vézina	AECM		
38	Alexandre Vidal	AGEECLL	x	
39	Maxime Boutin	AGEECLL	x	
40	Alexandre Ranger	CADEUL		x
41	Boris Savoie-Doyer	SSMU		x
42	Véronique Martineau	AGEFLESH	x	
43	Patrick Véronneau	AESSUQAM		x
44	Anne-Marie Cardin	AESSUQAM		x
45	Emmanuelle Sirois	AFELLC-UQAM		x
46	Sébastien Tremblay	AGECVM	x	
47	Frederic Morin Bordeleau	AGECVM		x
48	Gabrielle Provost	AGECVM		x
49	Marie-Claude Bisson	AESS-UL		x
50	Pierre-Olivier Girard	AÉÉH-UL		x
51	Mélanie Fortin	AFESPED-UQAM	x	
52	Yacoubou Salissou	REMDUS	x	
53	Guillaume Rousseau	REMDUS	x	
54	François Bélanger	SoGÉÉCoM		x
55	Geneviève Simon	SoGÉÉCoM		x
56	Alex Tétraults	Dawson		x
57	Sophia Escobar	Dawson		x

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
58	Fehr Marouf	Common Front, Dawson		x
59	Malamo Beaumont Savvas	Common Front, Dawson		x
60	Jonathan Fallu	AFÉA-UQAM		
61	Alexis Lussier	AGEM		
62	Philippe Roberge	-		x
63	Louis-David Lalancette-Renaud	Conseil exécutif		x
64	Alex Desrochers	Conseil exécutif	x	
65	Evelyne Elise Paquette	Conseil exécutif	x	
66	Jaouad Laaroussi	Conseil exécutif	x	
67	Julie Deschenaux	Conseil exécutif		x
68	Jean-Sébastien Ranger	Comité journal	x	
69	Philippe Gauvin	Comité formation	x	
70	Hubert Gendron-Blais	CRAM	x	
71	Alex Bourdon-Charest	Secrétaire général du CoCo	x	
72	Martine Poulin	Animation		x
73	Rémi Bellemare-Caron	Animation		x
74	Fanny Theurillat-Cloutier	Gardiennne du senti		x
75	Valérie Soly	Secrétariat		x

0.0 Ouverture à 9h53, samedi le 28 avril 2007

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AGEeCLG
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Martine Poulin et Rémi Bellemare-Caron à l'animation, Valérie Soly au secrétariat et Fanny Theurillat-Cloutier comme gardienne du senti.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Décret de l'animation pour présenter les procédures.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

Samedi, 28 avril 2007 à 9h :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

3.0 Présentation du Congrès annuel

4.0 Finances

4.1 États des résultats 2006-2007

4.2 Fonds d'entraide

4.3 Renouvellement du contrat de la permanence

4.4 Prévisions budgétaires 2007-2008

Pause

5.0 Revendications 2007-2008

Dîner

6.0 Plan d'action 2007-2008

6.1 Plénière

Pause

6.2 Délibérante

Souper

Dimanche, 29 avril 2007 à 9h :

7.0 Orientations internes

7.1 Plénière

Pause

7.2 Délibérante

Dîner

8.0 Élections générales

8.1 Conseil exécutif

8.2 Comité à la mobilisation

8.3 Comité femmes

8.4 Comité journal

8.5 Comités de travail

8.6 Secrétaire général-e

Souper

9.0 Dépôt des avis de motion

10.0 Varia

11.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par REECJL

Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès du 7 avril 2007.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

2.0 Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

Proposition privilégiée : Une présentation des procédures de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

3.0 Présentation du Congrès annuel

Proposition privilégiée : Que le Conseil exécutif puisse faire un bilan annuel de 20 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

4.0 Finances

4.1 État des résultats 2006-2007

4.2 Fonds d'entraide

4.2.1 Considérant la politique de gestion du fonds d'entraide, que soit réparti le montant restant comme suit : 50 % de ce montant, 440 \$, soit reporté au fonds d'entraide 2007-2008 et 50 %, 440 \$, au déficit 2006-2007.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par REECJL
Vote :
Pour : 1 Contre : 11 Abstention : 1
Rejetée à la majorité

4.2.2 Que 770 \$ soient attribués à l'AECM.

Proposée par AECM
Appuyée par AGEBdB

4.2.2.1 Remplacer « 770 \$ » par « 375 \$ ». Ajouter à la fin : « et d'inviter les associations mieux nanties à combler la différence. ».

Proposé par AECSL
Appuyé par AEMSP-UQAM
Vote :
Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 6
Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 4.2.2 telle qu'amendée :

Vote :
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 4
Adoptée à la majorité

Décret d'une pause de 15 minutes à 11h56.

4.2.3 Considérant la politique de gestion du fonds d'entraide, que soit réparti le montant restant, 505

\$ comme suit : 50 % : 252 \$ reporté 2007-2008 50 % : 252 \$ reporté déficit 2006-2007.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEbdeB
Adoptée à l'unanimité

4.3 Renouvellement du contrat de la permanence

Proposition privilégiée : Que Valérie Soly fasse une présentation de 15 minutes de son travail à l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition spéciale : Motion de félicitations pour l'excellent travail de Valérie Soly.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée à l'unanimité
Adoptée à l'unanimité

4.3.1 De modifier au contrat de travail de la permanence les articles suivants :

1. Biffer :

2.2 REPOS

L'employé-e a droit à quinze (15) minutes de repos en matinée et à quinze (15) minutes de repos l'après-midi. Si l'employé-e travaille en surtemps, il ou elle a droit à dix minutes de repos par heure de surtemps travaillé.

2. Ajouter :

2.2 SEMAINE NORMALE DE TRAVAIL

La semaine normale de travail de l'employé-e est de 40 heures de travail.

3. Biffer :

2.3 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

c) RÈGLE DES 15 MINUTES

Tout travail demandant moins de quinze (15) minutes à l'employé-e n'est pas considéré comme surtemps. Cependant, si le travail demande plus de quinze (15) minutes, il sera considéré comme une demi-heure de temps supplémentaire et rémunéré comme tel.

4. Remplacer :

4.4 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Une fois que le total des heures de travail dépasse 30 heures dans une même semaine, le temps supplémentaire est rémunéré de la façon suivante : 31h à 40h : taux régulier, 41h à 50h : taux à 1 et demi (1 1/2), 51h et plus : taux double.

Par :

4.4 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Les heures supplémentaires effectuées par l'employé-e sont rémunérées selon l'une ou l'autre des dispositions suivantes :

- Par le paiement, à taux régulier, des heures supplémentaires;
- Par l'attribution de congés payés équivalents au nombre d'heures supplémentaires effectuées.

Le choix de l'une ou l'autre des dispositions devra faire l'objet d'une entente entre l'employé-e et l'employeur.

Les heures supplémentaires peuvent être cumulées mais devront être rémunérées dans les 12 mois suivants. Dans le cas de la résiliation du contrat ou de la démission de l'employé-e, l'employeur est tenu de verser les heures supplémentaires cumulées en même temps que le dernier versement du salaire.

Le nombre d'heures supplémentaires pouvant être payées à l'employé-e est prévu par l'employeur dans les charges salariales.

5. Remplacer :

5.4 JOURNÉE DE MALADIE

CUMUL DE JOURNÉES DE MALADIE

c) Si l'employé-e ne se prévaut pas du total de ces jours de maladie l'ASSÉ les remet sous forme de vacances ou de paiement avant la fin de l'année fiscale.

Par :

5.4 JOURNÉE DE MALADIE

CUMUL DE JOURNÉES DE MALADIE

c) Si l'employé-e ne se prévaut pas du total de ces jours de maladie l'ASSÉ les remet sous forme de vacances ou de paiement. Les jours peuvent être cumulés, mais devront être rémunérés dans les 12 mois suivants.

6. Remplacer :

6.2 MESURES DISCIPLINAIRES

a) RETARDS

Les retards fréquents de plus de quinze (15) minutes.

Par :

a) RETARDS

Les retards répétés sans justifications valables.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

4.3.2 Le renouvellement du contrat de permanence à Valérie Soly du 8 juin 2007 au 7 juin 2008.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

4.4 Prévisions budgétaires 2007-2008

Proposition privilégiée : Une pause de 45 minutes pour le dîner.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h43.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h45.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AGEcFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De tenir une plénière de 30 minutes sur les perspectives financières.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

4.4.1 Que l'on adopte les prévisions budgétaires 2007-2008, voir annexe 1.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEeCLG

4.4.1.1 De remplacer les postes : « FRAEQ » et « Nouveau Conseil Régional » par un seul poste intitulé « Nouveaux Conseils Régionaux » et de lui attribuer une somme totale de 4 000 \$.

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AÉCS
Vote :
Pour : 11 Contre : 2
Adopté à la majorité

Abstention : 1

Sur la proposition principale 4.4.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

4.4.2 Que le contrat été 2007 soit destiné à la recherche. Que le Conseil de Coordination soit mandaté d'en définir les modalités lors de la réunion du 9 mai 2007.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEbdeB
Adoptée à l'unanimité

5.0 Revendications

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSS-UQO
Adoptée à l'unanimité

Ajournement 14h44.

Proposition privilégiée : La réouverture à 15h03.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

5.1 Que les revendications mises de l'avant dans le cadre d'une campagne de grève générale illimitée soient les mêmes que celles de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » et que soit revendiquée parallèlement l'abolition de la Loi C-43.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AFESH-UQAM

5.1.1 Que la première revendication se lise comme suit : « Contre le dégel, pour la gratuité scolaire à tous les niveaux ».

Proposé par AEMSP-UQAM
Appuyé par AGEBdeB

Proposition privilégiée : Que se tienne un tour de table des associations sur les mandats d'assemblées générales quant à la grève générale illimitée et les revendications.

Proposée par REECJL
Appuyée par AÉHUM

Vote :

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : 4

Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 5.1.1 :

Vote :

Pour : 1

Contre : 8

Abstention : 5

Rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur la spécification de la revendication sur les garderies.

Proposée par le Conseil de Coordination
Appuyée par REECJL

Vote :

Pour : 6

Contre : 5

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Que se tienne un vote indicatif des associations membres sur la proposition principale 5.1.

Proposée par AGEBdeB
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif sur la proposition principale 5.1 :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 4

Sur la proposition principale 5.1

Retour des caucus à 18h43.

Proposition privilégiée : Une pause de 45 minutes pour le souper.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSJR
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 19h05.

Proposition privilégiée : La réouverture à 20h14.

Proposée par REECJL
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Un tour de table « lecture des propositions » et que celles-ci soient immédiatement apportées au praesidium.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

6.2 Délibérante

6.2.1 Que se tiennent des semaines d'actions régionales rotatives durant la session d'automne 2007 dans le cadre d'une escalade des moyens de pression visant la grève générale illimitée.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Vote :
Pour : 9
Adoptée à la majorité

Contre : 2

Abstention : 3

6.2.2 Que soit intégré au plan d'action le calendrier suivant :

Mai-juin :

- Mobilisation dans les écoles secondaires.
- Camp de formation orienté vers la production de matériel d'information.

Septembre :

- Actions symboliques locales pour la rentrée.
- Camp de formation orienté vers l'organisation de la grève les 8 et 9 septembre 2007.

Début octobre :

- Assemblées générales de grève.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par REECJL

Proposition privilégiée : Que soit scindée la proposition principale 6.2.2 par tiret incluant, pour chaque tiret, les mois.

Proposée par REECJL
Appuyée par AGECLG
Vote :
Pour : 3
Rejetée à la majorité

Contre : 7

Abstention : 5

Proposition privilégiée : Que soit scindée la proposition principale 6.2.2 par mois.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGEFCFXG

Vote :

Pour : 6

Contre : 4

Abstention : 5

Adoptée à la majorité

6.2.3 Que soit intégré au plan d'action le calendrier suivant :

Mai-juin :

- Mobilisation dans les écoles secondaires.
- Camp de formation orienté vers la production de matériel d'information.

Adoptée à l'unanimité

6.2.4 Que soit intégré au plan d'action le calendrier suivant :

Septembre :

- Actions symboliques locales pour la rentrée
- Camp de formation orienté vers l'organisation de la grève les 8 et 9 septembre 2007.

6.2.4.1 Remplacer « septembre » par « août-septembre »; biffer « Actions symboliques locales pour la rentrée » et ajouter « Actions symboliques de mobilisation dès la première journée de la session d'automne 2007 ».

Proposé par AEMSP-UQAM

Appuyé par AGECLG

Adopté à l'unanimité

6.2.4.2 Biffer « les 8 et 9 septembre 2007 ».

Proposé par AGECLG

Appuyé par AECSL

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.4 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

6.2.5 Que soit intégré au plan d'action le calendrier suivant :

Début octobre :

- Assemblées générales de grève.

6.2.5.1 Biffer « début ».

Proposé par AGEFCFXG

Appuyé par AEMSP-UQAM

Vote :

Pour : 11

Contre : 1

Abstention : 1

Adopté à la majorité

6.2.5.2 Ajouter « Congrès 5-6-7 octobre 2007 ».

Proposé par AEMSP-UQAM

Appuyé par AECSL

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.5 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 11

Contre : 1

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès jusqu'à demain matin 9h.

Proposée par AECSL

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 6

Contre : 7

Abstention : 1

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEbdeB

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 21h46.

Proposition privilégiée : La réouverture à 22h00.

Proposée par REECJL

Appuyée par AGEcFXG

Adoptée à l'unanimité

6.2.6 Que l'ASSÉ participe aux actions suivantes :

- 8 mars 2008 : Journée internationale des femmes

- 15 mars 2008 : Journée internationale contre la brutalité policière

- 1^{er} mai : Journée internationale des travailleuses et travailleurs.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEeCLG

Adoptée à l'unanimité

6.2.7 Qu'à partir du moment où la grève est déclenchée, les actions de perturbations économiques et politiques soient privilégiées.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGEeCLG

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 6

Adoptée à la majorité

6.2.8 Que l'ASSÉ accepte de rencontrer la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par REECJL

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition 6.2.8 en terminant les tours de parole.

Proposée par AEMSS-UQO

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.8 :

Vote :

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Proposition : L'ajournement du Congrès jusqu'à demain matin 9h.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AECSL

Vote :

Pour : 8
Adoptée à la majorité

Contre : 4

Abstention : 2

Ajournement à 22h40.

Proposition privilégiée : La réouverture, dimanche le 29 avril 2007 à 9h28.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

6.2.9 Que Jonathan Dubuc puisse filmer la rencontre avec le ministre et de diffuser cette rencontre.

Proposée par AGECSJR
Appuyée par SECMV
Vote :
Pour : 11
Adoptée à la majorité

Contre : 0

Abstention : 1

Proposition incidente : Un temps de rédaction 3 minutes.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

6.2.10 Que l'ASSÉ invite les syndicats de travailleurs et travailleuses aux études, de chargé-e-s de cours, de professeur-e-s, d'employé-e-s de soutien ainsi que toute autre association à joindre la lutte pour la démocratisation du savoir par l'affirmation de leur appui au projet politique de la gratuité scolaire.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

6.2.11 Que dès le début de la grève générale illimitée le Comité à la mobilisation soit mandaté à la coordination d'actions locales simultanées, que ces actions soient tenues sur une base régulière et qu'elles visent des cibles stratégiques communes.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL

6.2.11.1 Remplacer « le Comité à la mobilisation soit mandaté à la » par « il y ait ».

Proposé par AÉCS
Appuyé par AECSL
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.11 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 5

Adoptée à la majorité

6.2.12 Qu'une manifestation nationale ait lieu dans la première semaine de grève.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction.

Proposée par AÉCS
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

6.2.13 Qu'il y ait coordination d'actions et de mobilisations à quelques reprises durant l'été.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition principale 6.2.13 sans terminer les tours de parole.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.13 :

Vote :

Pour : 3

Contre : 7

Abstention : 3

Rejetée à la majorité

Proposition incidente : Un temps de rédaction.

Proposée par AECSL
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

6.2.14 Que l'ASSÉ appelle à une campagne de grève générale illimitée à l'automne sur la base de la plate-forme « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment ! ».

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par AGEbdeB

6.2.14.1 Remplacer « une campagne de » par « la ».

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AGECD
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.14 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause 10 minutes.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par REECJL
Vote :
Pour : 9
Adoptée à la majorité

Contre : 3

Abstention : 1

Ajournement 10h27.

Proposition privilégiée : La réouverture à 10h43.

Proposée par AGES
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.17 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 2

Contre : 9

Abstention : 2

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De passer au point « 7.0 Orientations internes ».

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AGEBdeB
Adoptée à l'unanimité

7.0 Orientations internes

7.1 Plénière

Proposition privilégiée : Un tour de table sur les modalités d'une coalition.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AGEBdeB
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur les orientations internes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AGEELG
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 45 minutes pour le dîner.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h52.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h47.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AGEBdeB
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 20 minutes sur le sujet « plate-forme de revendications prêts et bourses et négociation ».

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

7.2 Délibérante

7.2.1 Que, pour assurer la cohérence entre les dires de l'ASSÉ et les actions concrètes, l'accès à un

service de garde aux parents-étudiants soit accessible lorsque la demande est faite dans toutes les instances de l'ASSÉ.

Proposée par AECSL
Appuyée par REECJL

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition principale 7.2.1 sans terminer les tours de parole.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.2.1 : Adoptée à l'unanimité.

7.2.2 Que dans l'éventualité d'une grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plate-forme de revendications adoptée lors du Congrès annuel et les moyens d'action du syndicalisme de combat, dans la perspective de l'établissement d'un mouvement étudiant combatif à long terme. Que les associations qui joignent la coalition paient une cotisation de 1,50 \$ par étudiante et étudiant par session pour exercer leur droit de vote.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par SECMV

Proposition privilégiée : De tenir un vote indicatif des associations membres sur la question de réduire à 1 \$ la cotisation.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif :

Pour : 1

Contre : 6

Abstention : 5

Proposition privilégiée : De tenir un vote indicatif de toutes les associations avant de tenir le vote formel sur la proposition principale 7.2.2.

Proposée par AGECSFXG
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Un temps de rédaction.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Décret d'une pause de 15 minutes à 15h06.

Reprise à 15h27.

Proposition privilégiée : Que soit scindée la proposition principale 7.2.2 comme suit : première partie : « Que dans l'éventualité d'une grève générale [...] dans la perspective de l'établissement d'un mouvement étudiant combatif à long terme. »; deuxième partie : « Que les associations qui joignent [...] pour exercer leur droit de vote ».

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AFESH-UQAM

7.2.3 Que dans l'éventualité d'une grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plate-forme de revendications adoptée lors du Congrès annuel et les moyens d'action du syndicalisme de combat, dans la perspective de l'établissement d'un mouvement étudiant combatif à long terme.

7.2.3.1 Biffer « , dans la perspective de l'établissement d'un mouvement étudiant combatif à long terme. ».

Proposé par AEMSP-UQAM

Appuyé par AGECD

Vote :

Pour : 2

Contre : 6

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition principale 7.2.3.

Proposée par AECSL

Appuyée par AFESH-UQAM

Vote :

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : 1

Adoptée à la majorité, la proposition principale 7.2.3 est mise en dépôt.

7.2.4 Que les associations qui joignent la coalition paient une cotisation de 1.50 \$ par étudiante et étudiant par session pour exercer leur droit de vote.

Décision de la présidence : La proposition principale 7.2.4 devient caduque suite à la mise en dépôt de la proposition principale 7.2.3.

7.2.5 Considérant la grève générale illimitée qui s'en vient, que soient créés 3 comités d'actions redevables au Conseil exécutif :

Alpha : Pour l'organisation des actions festives nationales.

Bêta : Pour l'organisation des actions médianes de désobéissance.

Gamma : Pour l'organisation des actions musclées.

Qu'ils soient invités à nommer une personne responsable de la coordination de leur travail pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

Que le statut de ces comités soit révisé dans les Congrès ultérieurs.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEbdeB

Adoptée à l'unanimité

7.2.6 Qu'une réflexion soit dès maintenant entamée pour la structure de l'ASSÉ durant la grève sur :

- Qu'un Congrès se tienne au moins une fois par semaine et idéalement pendant une journée.

- Que le Conseil exécutif élargisse ses structures en fusionnant avec le Conseil de Coordination.

Que les Comités et Conseils aient droit de propositions. Que les Comités redevables au Congrès aient droit de vote.

Que le Conseil de Coordination entame une réflexion sur la structure des Comités pendant la grève, plus particulièrement sur une possible création de comité de négociation et de comité médias. Que

les associations étudiantes soient invitées à faire de même.

Proposée le Conseil exécutif
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

7.2.7 Considérant que l'histoire du mouvement étudiant et de l'ensemble des mouvements sociaux nous prouve que le syndicalisme de combat est la stratégie la plus efficace au sein des mouvements sociaux;

Considérant que l'ASSÉ s'enlignait vers une grève générale illimitée et que l'issue de celle-ci dépend largement de notre capacité à mettre en action les principes du syndicalisme de combat qui elle-même dépend du niveau de consolidation du syndicalisme de combat dans les associations locales;

Considérant qu'il est important de mener la mobilisation, non pas uniquement sur les revendications, mais également sur les moyens d'action à utiliser pour satisfaire ces revendications;

Considérant qu'il y a un énorme travail à faire dans le but de consolider cette pratique dans les associations locales et que ce travail doit être fait préalablement à la grève;

Considérant que la consolidation du syndicalisme de combat dans les associations étudiantes est la meilleure façon de contrer le concertationnisme des fédérations étudiantes qui, par sa logique, contribue à légitimer le saccage actuel du système d'éducation;

Que la campagne de grève de l'ASSÉ soit utilisée afin de mener une mobilisation massive sur le syndicalisme de combat et ses fondements et qu'il y ait du matériel d'information produit en ce sens.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGEbdeB

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

8.0 Élections générales

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h16.

Proposition privilégiée : La réouverture à 16h37.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que les candidates et candidats aux élections générales aient un temps de

Ajournement à 18h13.

Proposition privilégiée : La réouverture à 19h08.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AGEeCLG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'entériner les résultats des élections.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

8.2 Comité à la mobilisation

Candidature de Jean-Michel Thériault, membre de l'AGEbdeB.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
Élu à l'unanimité

Candidature de Annie Lamalice, membre de l'AECSL.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
Élue à l'unanimité

8.3 Comité femmes

Candidature de Justine Rouse-Lamarre, membre de l'AECSL.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
Élue à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'Article 41 : Éligibilité, du Chapitre 9 : Comité Femmes et, l'Article 1 de l'Annexe A : Procédures d'élection des Statuts et règlements soient levés pour permettre la candidature de Geneviève Simon au Comité femmes de l'ASSE

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Candidature de Geneviève Simon, membre de la SoGÉÉCoM.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
Élue à l'unanimité

8.4 Comité journal

Candidature de Chloé Domingue-B., membre de l'AÉCS.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
Élue à l'unanimité

8.5 Comité de travail

Candidature de Jaouad Laaroussi, membre AÉCS Au Comité formation

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
Élu à l'unanimité

Candidature Julie Descheneaux, membre AFESH Au Comité à la recherche et aux affaires

académiques.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Élue à la majorité

8.6 Secrétaire général-e du CoCo

Proposition privilégiée : D'entériner les résultats des élections.

Proposée par AGECLG

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

9.0 Dépôt des avis de motion

10.0 Varia

Motion gros câlin et soleil au praesidium et Valoulou.

Proposée par AECSL

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

Motion gros câlin et soleil à Joliette.

Proposée par BdeB

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

Motion gros câlin et soleil au Conseil exécutif.

Proposée par SECMV

Appuyée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

11.0 Levée à 20h00

Proposée par AECSL

Appuyée par AGE BdeB

Adoptée à l'unanimité

ANNEXE 1

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante
Proposition de prévisions budgétaires 2007-2008

	2007-2008	Différence	2006-2007
Revenus			
Cotisations	126 949,00 \$	19 444,00 \$	107 505,00 \$
Instances	6 800,00 \$	800,00 \$	6 000,00 \$
Congrès	4 080,00 \$	480,00 \$	3 600,00 \$
Camps de formation	2 720,00 \$	320,00 \$	2 400,00 \$
Spéciales	-		-
Dons	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$
Activités de financement	-	0,00 \$	-
Autres	-	(3 856,40 \$)	3 856,40 \$
Totaux	135 749,00 \$	16 387,60 \$	119 361,40 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	6 347,45 \$	772,20 \$	5 575,25 \$
Information	21 000,00 \$	(3 614,10 \$)	24 614,10 \$
Ultimatum et express	6 800,00 \$	50,00 \$	6 750,00 \$
Revue Ultimatum	6 000,00 \$	(4 900,00 \$)	10 900,00 \$
Matériel d'information	7 000,00 \$	2 000,00 \$	5 000,00 \$
Traduction	-	-	-
Documentations & recherches	1 200,00 \$	200,00 \$	1 000,00 \$
Recherche	-	(964,10 \$)	964,10 \$
Instances	18 800,00 \$	800,00 \$	18 000,00 \$
Congrès	8 000,00 \$	-	8 000,00 \$
Camps de formation	5 000,00 \$	-	5 000,00 \$
Comités et CoCo	5 800,00 \$	800,00 \$	5 000,00 \$
Mobilisation	17 000,00 \$	1 000,00 \$	16 000,00 \$
Tournées & représentations	10 000,00 \$	(4 000,00 \$)	14 000,00 \$
Matériel pour les actions	5 000,00 \$	3 000,00 \$	2 000,00 \$
Fonds de grève	2 000,00 \$	2 000,00 \$	-

Dépenses

	2007-2008	Différence	2006-2007
Bureau	12 350,00 \$	1 465,00 \$	10 885,00 \$
Loyer	6 100,00 \$	2 000,00 \$	4 100,00 \$
Taxes municipales	150,00 \$	(100,00 \$)	250,00 \$
Assurances	2 100,00 \$	365,00 \$	1 735,00 \$
Fournitures	2 000,00 \$	800,00 \$	1 200,00 \$
Informatique	2 000,00 \$	(1 600,00 \$)	3 600,00 \$
Administration	3 700,00 \$	(76,65 \$)	3 776,65 \$
Honoraire professionnel	3 000,00 \$	(76,65 \$)	3 076,65 \$
Frais de caisse	700,00 \$	- \$	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$	- \$	- \$
Communication	9 200,00 \$	1 400,00 \$	7 800,00 \$
Télécommunications	6 000,00 \$	1 000,00 \$	5 000,00 \$
CNW Telbec	2 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
Courrier	200,00 \$	- \$	200,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	- \$	(100,00 \$)	100,00 \$
Employé-e-s	34 900,00 \$	4 900,00 \$	30 000,00 \$
Permanence	33 500,00 \$	3 500,00 \$	30 000,00 \$
Contrat été 2007	1 400,00 \$	1 400,00 \$	- \$
Conseils régionaux	10 000,00 \$	4 630,00 \$	5 370,00 \$
CRAM	2 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
MASSE	2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$
CRAALL	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
FRAEQ FXG	2 000,00 \$	1 130,00 \$	870,00 \$
Nouveau Conseil Régional	2 000,00 \$	2 000,00 \$	- \$
Divers	2 000,00 \$	(3 000,00 \$)	5 000,00 \$
Subventions	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Projets spéciaux	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	(3 000,00 \$)	3 000,00 \$
Totaux	135 297,45 \$	8 276,45 \$	127 021,00 \$
Surplus/(déficit)	451,55 \$		(7 659,60) \$

Ensemble, nous vaincrons : à lire et à relire

Quand les tensions sont palpables, que la pression monte et que les confrontations animent les débats, souvenez-vous d'une seule chose : nous sommes dans le même camp! Malgré quelques différences sommaires dans notre façon de la défendre, nous avons la même lutte, la même belle lutte : la démocratisation du savoir, la possibilité pour tous et toutes d'être éduqué-e-s. Ne voyez plus les divergences d'opinions autour de la table du Congrès comme des causes personnelles à défendre ardemment, mais plutôt comme des débats nécessaires à une base solide et cohérente pour lesquels chacune et chacun doit mettre de l'eau dans son vin. Gardons nos énergies contre notre vraie opposition, l'élitisme et la dégradation de notre éducation.

Le militantisme n'est pas que propositions, appuis et adoptions. À titre d'individu, nous sommes tous et toutes, à un niveau ou à un autre, attaché-e-s personnellement à cette cause. En ce sens, certains débats peuvent devenir très émotifs. Faisons collectivement en sorte que le Congrès garde le dessus sur ses émotions et reste centré sur ses objectifs.

Peu importe si la personne assise devant vous n'a pas exactement la même opinion que vous sur des détails qui ont tendance à être « surdébattus », le fond reste le même. Cette même personne est aussi assise ici pour la gratuité scolaire, pour amener de l'avant un projet de société, pour mettre son énergie dans notre lutte collective pour l'éducation.

Restons motivé-e-s! Demain, à la première heure, soyons dehors à crier notre discours et notre motivation contagieuse. Faisons la même chose le lendemain et le surlendemain jusqu'à ce que notre projet social soit au cœur de tous les débats entourant l'accessibilité aux études. Nous aurons les yeux cernés, le rire et les pleurs faciles, du travail qui nous sortira par les oreilles jusqu'à tard dans la nuit. Et le lendemain matin, aux petites heures, nous nous retrouverons dans la rue à scander haut et fort nos slogans pour cette même lutte qui nous anime aujourd'hui. Motivé-e-s, restons motivé-e-s!

Ensemble, nous vaincrons!
À la nôtre, à la grève, à notre éducation!

Solidairement,
Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Bilan estival du Conseil exécutif

Par le Conseil exécutif

Bonjour à toutes et à tous! Il nous fait plaisir de nous retrouver ici pour ce Congrès qui confirmera en grande partie le travail entamé au cours de l'été et qui servira de tremplin pour l'automne. Afin que cela se réalise il est important que vous soyez toutes et tous informé-e-s du travail réalisé par le Conseil exécutif qui, vous pourrez le constater, n'a pas chômé pendant cette période de « vacances » générales. Ayant d'abord dû nous familiariser avec les outils de travail et nous établir une dynamique collective et personnelle de travail, il est évident que notre départ ne fût pas très rapide. Nous avons quand même été en mesure de tenir des réunions hebdomadaires et d'effectuer le travail décrit dans le texte qui suit, alors à vous de juger.

Relations internes

Ce n'est un secret pour personne que l'été est une période plutôt morte du côté des militants et militantes qui sont, pour la plupart, soit au travail, soit en voyage. Cela pose des problèmes évidents de communication entre l'exécutif et les associations étudiantes membres. C'est donc dire que nous avons été en mesure de garder le contact avec moins de la moitié des associations membres de l'ASSÉ au cours de l'été. Comme ce n'est pas vraiment motivant de parler à des répondeurs, ce fut difficile d'assurer des tournées téléphoniques régulières. Certains manques de communication furent constatés entre les personnes qui s'occupaient de l'interne, ce qui a eu de malencontreuses conséquences de dédoublement de tâches et de chicanes inutiles sur des propositions finalement consensuelles.

En collaboration avec l'ancien exécutif, un plan de rentrée a été mis sur pied, mais il souffre des manques précédemment énoncés au niveau de la communication entre les intervenants et intervenantes à l'interne quant à son application. À l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne pouvons encore qu'espérer que le plan sera appliqué efficacement et qu'il aura donc l'impact voulu. Ce plan comprend des actions artistiques de mobilisation pour la rentrée, des rencontres, qui doivent aujourd'hui avoir eu lieu, entre les exécutifs locaux de l'ASSÉ et l'exécutif de l'ASSÉ en vue de préparer les délégations pour le présent Congrès. En fait, ces rencontres ont pour but de mettre en contexte les délégué-e-s par rapport au travail fait au cours de l'été et aux dynamiques qui se sont dégagées au cours de l'été sur les questions traitées au Congrès (grève et coalition), de même que de faire certains rappels sur les procédures de l'ASSÉ.

Aussi, nous avons tenté le plus possible de joindre les associations de l'ASSÉ par rapport aux questions touchant à une éventuelle coalition de l'ASSÉ pour l'automne. Il reste toutefois que ces discussions se sont faites plutôt avec des associations non-membres actives pendant l'été et qui tâtaient le terrain en vue de l'automne. Donc, à l'interne, les discussions sur la coalition se sont surtout faites avec et entre l'AFESH, l'AECS, l'AEMSP, l'AGEBdeB, l'AECSL, l'AGECFXG et l'AEHUM. C'est donc entre autres sur le constat que moins de la moitié des associations étudiantes membres de l'ASSÉ avaient participé activement au débat sur la coalition que nous avons décidé d'aller de l'avant avec les rencontres exec-exec.

Ainsi, sur les affaires internes nous avons quelques points importants à améliorer. Tout, d'abord, il faut améliorer la communication entre les divers collaborateurs et diverses collaboratrices afin de

rendre le travail plus efficace. Ensuite, il faut s'assurer que les contacts avec les associations étudiantes membres de l'ASSÉ soient réguliers et consistants. Enfin, il faut redoubler d'ardeur pour motiver et mobiliser les associations locales à s'impliquer dans les débats au niveau national sur l'orientation de la grève vers laquelle l'ASSÉ s'en va.

Relations externes

On peut dire qu'une grande partie du travail externe durant l'été a été orienté vers l'analyse et la compréhension des nombreuses tractations au sujet des diverses coalitions nationales (ASSÉ, indépendante, FEUQ). Ces tractations ont eu lieu d'abord autour de la FEUQ au printemps, ont ensuite dérivé vers un projet de formation d'une coalition indépendante se situant à peu près à mi-chemin des fédérations étudiantes et de l'ASSÉ, puis elles sont revenues vers la coalition de l'ASSÉ. Cela ne signifie pas pour autant que les autres coalitions soient éliminées, au contraire, c'est plutôt que la coalition de l'ASSÉ a finalement pris la place qui lui revenait, soit d'être le pôle plus radical et combatif du mouvement étudiant et d'exercer une attraction conséquente. C'est un résumé somme toute sommaire de ce qui s'est passé cet été sur ce front, mais disons que ça résume brièvement l'ensemble. Il est à souligner que le suivi continu sur l'évolution de ces diverses coalitions nous a permis de mieux saisir les dynamiques nationales qui s'installent pour la grève et de mieux comprendre les réactions des non-membres face aux propositions exploratoires de coalition mises de l'avant par les membres de l'ASSÉ.

Tout d'abord, il faut préciser qu'il y a eu une certaine inconstance dans les relations externes principalement en raison de l'absence de la Secrétaire aux relations externes pendant environ un mois. Donc, alors que certains contacts avaient été établis au début de l'été, ils furent quelque peu négligés par la suite alors que le reste de l'exécutif peinait à pallier à l'absence d'externe. Fort heureusement, le retour de celle-ci vers la fin juillet permit que nous puissions rattraper le retard pris, jusqu'à un certain point, avec les associations les plus susceptibles de joindre l'ASSÉ dans sa lutte de l'automne. En ce sens, les rencontres organisées par l'AFESH le 8 juillet et le 5 août ont permis d'entretenir et d'affermir ces liens. D'ailleurs, la présence constante de l'AFESH aux rencontres de la troisième voie fut aussi une bonne façon de ne pas être trop déconnecté au niveau externe.

En cette fin d'été, on peut dire que le travail externe s'oriente désormais autour des 3 axes suivants : s'assurer d'une mise à jour continue concernant l'évolution des diverses coalitions nationales, élaborer un portrait qui dresse clairement les forces en présence pour la grève selon une analyse par région, et promouvoir le plan d'action de l'ASSÉ (les actions de la rentrée, les semaines d'actions régionales rotatives) afin de susciter une participation externe à ce même plan d'action.

Donc, on pourrait résumer le tout en parlant de relations qui furent lentes à s'installer, mais qui se sont tout de même concrétisées. S'il y a quelque chose à retenir de ce côté, c'est qu'il faut assurer une constance dans les relations au risque de les voir se détériorer assez rapidement. Aussi, qu'il ne faut pas paniquer ni se mettre trop en réaction par rapport à ce qui se passe à l'extérieur de l'ASSÉ, mais bien cultiver nos forces et les affirmer tout en travaillant plus fort sur nos faiblesses et ça finira la plupart du temps par porter ses fruits.

Matériel d'information

La production de matériel d'information est sans doute l'un des aspects qui a le mieux fonctionné

au cours de cet été. Malgré quelques accrochages entre certaines visions de l'orientation à lui donner, il reste qu'une somme non négligeable de matériel d'information est aujourd'hui disponible. À commencer par le journal *Ultimatum* qui fut un très bel exemple de collaboration externe à l'exécutif et qui se solde par un beau succès. Ensuite, la *Revue Ultimatum* connut un peu plus de difficultés à se concrétiser, mais il reste que le travail fut encore une fois fait à l'aide de précieuses collaborations. Aussi, on peut regarder du côté des autres types de matériel, qui vont des affiches, aux autocollants, en passant par les *Ultimatum Urbain*, jusqu'aux autres tracts produits ou en voie de l'être pour se rendre compte des réussites de ce côté.

Un aspect à ne pas négliger pour ce qui est de la production du matériel d'information est celui de la stimulation de la production de celui-ci dans les associations locales. En effet, au début du mois de juin a eu lieu un camp de formation dédié uniquement au matériel d'information, partant de la production des textes et de l'argumentaire, en passant par le travail sur les programmes informatiques pertinents, jusqu'à l'utilisation de stencils. L'idée de tenir ce camp émanait de l'ancien exécutif et fut aussi élaborée en étroite collaboration avec des anciens exécutants et anciennes exécutantes. Le but en était de démocratiser la production afin de multiplier les sources d'informations pour les étudiantes et étudiants de même que pour la population en général. Le travail de mobilisation n'en sera que plus profitable!

Ainsi, s'il faut ici encore tirer des conclusions sur le travail fait ou en cours, il y en a deux plus importantes. D'abord, les collaborations externes à l'exécutif sont essentielles dans le travail de production du matériel d'information, mais il faut toujours être en mesure d'assurer un suivi serré en ayant des discussions régulières pour éviter les incompréhensions et les malentendus. Puis, dans la même veine, il est important que toute critique par rapport au travail réalisé soit faite dans une visée constructive, question, là encore, d'éviter les conflits.

Communications

En ce qui concerne l'aspect médiatique du travail de l'exécutif, beaucoup de travail fut aussi réalisé. D'une part, des documents de référence ont été ou sont en cours de production afin d'orienter l'action médiatique de l'ASSÉ vers une plus grande cohérence et d'outiller les porte-parole dans leur travail. Ces documents étant une stratégie d'action médiatique, un plan de communications et la liste média de l'ASSÉ qui a été mise à jour. D'autre part, quelques entrevues eurent un bon retentissement de même que des actions purent jouir d'une bonne couverture grâce à un travail efficace de contact médiatique et un discours bien argumenté. Dans cette veine on peut noter l'action de la MASSE du 8 août qui fut soutenue et qui a eu une couverture médiatique très satisfaisante. Il faut dire qu'une certaine somme d'expérience commence à être accumulée à l'ASSÉ quant aux médias. Dans l'ensemble, on peut dire que le travail entrepris depuis l'hiver 2006 commence à vraiment porter ses fruits. Les médias nous appellent de plus en plus souvent pour commenter ou réagir sur des sujets qui nous intéressent, et ce, sans que nous les ayons expressément sollicités. Il faut aussi souligner que des liens se développent de plus en plus avec les médias alternatifs, par exemple avec la station de radio CIBL à laquelle nous avons accordé six entrevues au cours des mois de juillet et août. Dans l'ensemble, on peut dire que des conclusions ont été tirées des bons et moins bons coups survenus au cours des dernières années et c'est de bon augure pour la lutte à venir.

Un autre aspect du travail médiatique réalisé à l'exécutif est celui de la préparation d'une formation

à donner dans les associations locales sur l'approche à avoir lorsqu'on aborde les médias. Cette formation visera à démocratiser le discours médiatique de l'ASSÉ, plus particulièrement dans les médias régionaux qui sont plus accessibles aux représentants et représentantes des associations locales situées en région, par rapport aux grands médias nationaux. En temps de grève, il est important de pouvoir contourner le plus possible la tendance qu'ont les médias à créer des vedettes. Les actions locales doivent, elles aussi, créer un impact dans la population et, quoi qu'on en dise, les médias demeurent un moyen très efficace, lorsqu'utilisés intelligemment, de rejoindre la population en générale, une fois la base étudiante mobilisée.

Malgré que la présence d'une personne sur l'exécutif dont la tâche principale concerne les médias soit encore toute récente, il est déjà possible de dire que c'est un ajout très positif. En effet, il est quasi impossible de combiner efficacement l'aspect médiatique avec d'autres tâches d'exécutant ou exécutante sans devoir faire des choix dans les priorités de travail. Considérant les principes de base de l'ASSÉ, c'était plus souvent qu'autrement l'aspect médiatique qui se retrouvait négligé ce qui a eu par le passé certaines conséquences fâcheuses et il est heureux qu'on en ait tiré les conclusions qui s'imposaient.

Recherches et affaires académiques

En ce qui concerne la recherche, du travail fut réalisé cet été, mais il le fut beaucoup en dehors du Conseil exécutif. Il faut d'abord prendre en considération le fait qu'un chercheur fut embauché au début de l'été selon les vœux du Congrès annuel, pour avoir des informations plus poussées sur ce sujet (voir le compte-rendu spécifique à cette question). Ensuite le Comité à la recherche et aux affaires académiques (CRAA) fut très actif. Malgré cela, du travail fut aussi réalisé à l'exécutif, particulièrement du côté de l'écriture d'argumentaires pour certains tracts et lors de collaborations ponctuelles avec le CRAA. Plus récemment, une équipe de travail a commencé à se pencher sur l'analyse des données qui ont été trouvées par Richard Miron, le chercheur. Aussi, une cueillette des documents de référence pour les affaires académiques est en cours en vue de constituer une banque de référence pour les associations étudiantes de l'ASSÉ. Ces documents sont surtout les chartes et codes de procédure de même que les ententes négociées en 2005 pour le retour en classe suite à la grève. Un questionnaire pédagogique est aussi en cours de distribution et de collecte pour recueillir des informations sur ce sujet et les constituer en une banque centralisée dans le but d'apporter plus de soutien sur ces questions aux associations locales. Sinon, le reste du travail a tourné autour de la production de textes et d'argumentaires pour du matériel d'information, précédée de recherches préalables.

Dans l'ensemble, il est possible d'affirmer que le travail de recherche et des affaires académiques fut bien fait. Toutefois, il faut noter qu'un plus grand leadership pourrait être assumé sur ces questions. En ce sens, il y a l'aspect d'entreprise de recherches comme telles et celui de la stimulation et de la coordination de recherches extérieures, faites par des collaboratrices et collaborateurs. Il faudra aussi se pencher sur les manières d'assurer une plus grande démocratisation des informations résultantes des recherches faites à l'ASSÉ.

Coordination

La coordination est une tâche partagée par tous et toutes sur le Conseil exécutif, puisque c'est le rôle de celui-ci de coordonner le travail fait à l'ASSÉ. Cependant, il sera ici plutôt question de la

tâche dévolue au Secrétaire à la coordination. Donc, dans l'ensemble, les tâches classiques furent assumées, c'est-à-dire la préparation des réunions, l'écriture de convocations pour des instances, l'écriture du rapport hebdomadaire du Conseil exécutif, la préparation du Congrès, l'écriture de propositions pour diverses instances, etc. Comme vous pouvez vous en douter, ces tâches n'ont pas été faites au même niveau ni avec la même efficacité. L'exemple du rapport hebdomadaire est un bon exemple de ceci, il ne fut pas repris dès le départ du mandat. Cependant, la préparation des réunions du Conseil exécutif fut plus rapidement acquise. Par contre, il faut prendre en considération que ces tâches requièrent une vue d'ensemble qui ne peut être acquise en un jour, d'autant moins dans le contexte estival prolétaire. Cependant, l'été qui s'achève a permis d'acquérir certaines méthodes de travail quant à ces mandats et d'ainsi créer le début d'une routine essentielle pour l'automne chaud qui arrive.

Sinon, une tâche fut plus difficilement effectuée pendant cet été du côté de la coordination. C'est-à-dire celle de la préparation des réunions du Conseil de Coordination. En fait, ce n'est pas pour rien que le poste de Secrétaire général-e du Conseil de Coordination existe, c'est une responsabilité en soi de s'assurer que cette instance fonctionne efficacement. En effet, la préparation des réunions suppose une connaissance générale de ce qui se passe dans les Comités, de comment leur travail avance. Le Conseil exécutif s'étant partagé la tâche de suivi de chacun des Comités et la préparation des réunions, la connaissance générale n'était pas au rendez-vous. Enfin, le problème est connu et des tentatives de solutions sont en cours de mise en œuvre. Il ne faudrait pas oublier que c'est aussi de la responsabilité des membres des Comités d'appeler au bureau pour prendre des informations sur ce qui se passe et partager des informations sur l'avancement de leur travail.

Autres tâches en vrac

Obtention d'un appui du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN (CCMM-CSN)

L'ASSÉ a été invitée à être présente lors du Congrès du CCMM-CSN, une organisation syndicale traditionnellement proche. Cet événement était pour nous une excellente occasion de recueillir un appui en vue de notre campagne automnale. Nous en avons donc fait la demande, qui fut adoptée à l'unanimité par l'assemblée! Nous voilà donc pourvus d'un solide premier appui en vue de l'automne.

Recherche d'appuis divers

Dans la même suite d'idée de rechercher des appuis en vue de notre campagne de grève cet automne, une lettre fut produite afin de demander des appuis à divers syndicats et organismes communautaires. Cette lettre a été envoyée ou le sera bientôt, tout dépendant des cas, aux organismes que nous avons ciblés comme traditionnellement proches de l'ASSÉ.

Achat d'un photocopieur avec une imprimante en prime

La mort de Gargantua (imprimante) et la longue agonie de Belzébuth (photocopieur) nous ont forcés à prendre une décision par rapport à ces outils de travail essentiels. Après évaluation des diverses options s'offrant à nous, nous avons finalement opté pour la location d'un photocopieur avec un contrat de service complet sur cinq ans, 36 000 photocopies pour l'année et, légère prime, une imprimante couleur recto-verso d'une valeur d'environ 1000 \$ gratuite. Cet achat somme toute important nous apporte de nombreux avantages, d'abord en nous rendant très autonomes quant à la

production du matériel d'information, en nous libérant l'esprit des réparations régulièrement nécessaires avec nos anciens appareils et, tout bien compté, en nous faisant économiser. Bien entendu, compte tenu de l'importance de cette dépense la décision fut prise en dernière instance par le Conseil de Coordination.

Suivi des Comités pour pallier à l'absence de SG

Considérant l'absence de Secrétaire général-e le Conseil exécutif dut assurer le suivi des Comités et la préparation des réunions du Conseil de Coordination. Ce n'est vraiment pas une tâche facile lorsqu'on a d'autres mandats et, malgré toute notre bonne volonté, ce ne fut pas très concluant.

Suivi et coordination des Comités actions votés au dernier Congrès

Les premières réunions des Comités actions connurent un succès relatif, mais c'est allé de pire en pire jusqu'à ce que l'idée d'appeler à une réunion d'organisation des actions artistiques de rentrée soit prise. Ces réunions eurent plus de succès et produisirent les concepts dont vous avez sans doute pu prendre connaissance. Ce n'est pas fini et nous souhaitons bien qu'à mesure que la mobilisation se fera grande la participation aux Comités sera stimulée.

Démarches et suivi par rapport aux locaux de l'ASSÉ

Si vous n'étiez pas au courant, les locaux actuels de l'ASSÉ sont en voie d'être repris par la Commission scolaire de Montréal à qui appartient le bâtiment. Les informations divergent, mais selon toute vraisemblance nous ne serons plus les bienvenus à partir de janvier 2008. Cependant, et ça reste à confirmer, nous pourrions rester là jusqu'en mai ou juillet 2008, le temps de trouver de nouveaux locaux. Par contre, nous avons reçu une offre tout récemment de la part d'un autre centre communautaire qui a des locaux de libres qui pourraient nous convenir. À suivre donc.

Révision des erreurs dans le budget et des compressions conséquentes à la désaffiliation de St-Jean

Les prévisions budgétaires adoptées lors du Congrès annuel de Joliette comportaient certaines erreurs qui durent être corrigées. Ajoutez cela à la désaffiliation de l'AGECSJR de l'ASSÉ et vous saurez pourquoi nous devons discuter de finances lors du présent Congrès.

Suivi pour la participation de l'ASSÉ au FSQ

Tel que décidé l'an dernier, l'ASSÉ a travaillé en vue d'assurer une présence au tout premier Forum social québécois. Trois ateliers, une participation à trois panels de discussions et une présence organisée de membres de l'ASSÉ, c'est ce sur quoi nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Comité formation.

Rencontre avec la ministre

C'est au mois de mai, alors que n'étions pas encore officiellement en poste que nous avons rencontré la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. C'est d'ailleurs le Congrès annuel qui avait entériné le fait que nous allions à cette rencontre. Pour plus de détails, voir le compte-rendu de cette rencontre aussi inclus dans ce cahier.

Conclusion : le Conseil exécutif, une équipe de travail

En définitive, il est important de noter que si ce rapport est divisé selon les postes actuellement occupés sur le Conseil exécutif, il reste que c'est d'une équipe dont il est ici question. Il ne faut donc pas considérer que toutes les tâches énoncées plus haut sont toujours cloisonnées selon les postes. Ainsi, ce qui a ralenti un peu plus l'acquisition de l'ensemble des éléments nécessaires pour effectuer très efficacement l'ensemble de notre tâche est un certain manque de communication entre les membres du Conseil exécutif. C'est pourquoi est arrivé un moment où nous avons dû convenir d'une méthode de communication quotidienne dans la mesure du possible. C'était essentiel pour un partage efficace des informations et pour créer une dynamique d'équipe la plus productive possible en vue de la grève. Jusqu'à maintenant les résultats s'en font sentir de façon positive et nous travaillons pour qu'ils le soient encore plus.

Maintenant, s'il est vrai que le Conseil exécutif est une équipe de travail, c'est aussi vrai de l'ASSÉ. Alors, n'hésitez pas à vous y joindre, vous y avez votre place! Ce n'est que l'action collective qui pourra nous porter vers la victoire!

Bon Congrès et bonne rentrée!

Bilan de la rencontre entre l'ASSÉ et la ministre de l'Éducation

Par le Conseil exécutif

Tenue le vendredi 4 mai 2007 à 13h30, au bureau du MELS à Montréal

Présences :

Marc-André Faucher, Secrétaire à l'information de l'ASSÉ

Marianita Hamel, Secrétaire aux relations externes de l'ASSÉ

Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille

Tamara Davis, attachée politique de la ministre

La personne étant censée filmer la réunion était absente, elle a manqué son autobus pour Montréal.

Déroulement de la rencontre

- À notre arrivée, la ministre semblait étonnée que nous ne soyons que deux délégué-e-s de l'ASSÉ.
- En entrant dans son bureau, elle nous a tout d'abord offert un café, que nous avons refusé. Une fois installée autour de la table de réunion, elle nous a demandé d'où nous étions (établissement scolaire, niveau et champ d'études). Elle avait l'air très enjoué d'apprendre que Marc-André terminait ses études en sociologie et que moi aussi je me dirigeais vers ce champ d'études. Elle a cru bon de nous préciser qu'elle aussi a fait des études en sociologie, et que, d'ailleurs, elle n'est plus capable de se départir de cette analyse sociologique qu'elle a apprise sur les bancs d'école : « C'est quelque chose que l'on apprend et qui nous suit toute notre vie! » a-t-elle dit. Elle nous a aussi fait part de ses souvenirs de grève lorsqu'elle était aux études : « J'ai connu ça les grèves, j'ai fait cinq ans de grève lorsque j'étais aux études! ». Voyant que nous étions peu réceptif et réceptive à sa tentative d'installer une ambiance conviviale, elle a alors ouvert son cahier de notes, laissant ainsi présager que l'on allait enfin comprendre le but de la réunion.
- On peut dire que la phrase suivante, dite par la ministre, a marqué le début de l'entretien formel : « Allez-y, je vous écoute. ». Nous avons donc pris les devants en lui énumérant clairement les revendications de la campagne *Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!* On pouvait la voir noter les grandes lignes des revendications dans son cahier. En terminant l'exposition des revendications, nous lui avons transmis le dossier que l'on avait apporté contenant les communiqués de presse de l'ASSÉ, les procès-verbaux, les Statuts et règlements et les publications de l'*Ultimatum*, en lui soulignant que nos intentions et nos revendications y étaient clairement exprimées. De plus, ces documents lui permettraient d'acquérir une meilleure compréhension du fonctionnement de l'ASSÉ. Mais, en abordant le sujet de *Qu'est-ce que l'ASSÉ?*, elle a rapidement répliqué « Oui, oui. Je connais très bien votre organisation, je la connais très bien. »
- Elle a ensuite pris la parole en demandant plus de précisions sur la revendication des garderies. Nous lui avons donc exposé la situation problématique vécue par les parents aux études et mis de l'avant l'aspect touchant à l'accessibilité aux études de cette revendication. Elle démontrait clairement une ouverture en disant qu'il serait sûrement possible de collaborer sur ce dossier, elle a aussi souligné que son intérêt était poussé par le fait qu'elle est en charge conjointement du ministère de l'Éducation et du ministère de la Famille.

- Elle a ensuite abordé la revendication sur *l'amélioration des ressources et services libre de l'intervention du privé* en demandant de plus amples informations. Nous lui avons exposé le cadre d'analyse selon lequel il n'y a pas de concession à faire entre l'accessibilité et la qualité de l'éducation, qu'un de ces aspects ne doit pas aller au-devant ou pénaliser l'autre aspect. Il faut traiter le caractère de l'accessibilité et de la qualité comme étant un tout indissociable dans le domaine de l'éducation. Nous avons mis de l'avant des exemples de manque de ressources et services. Sans poser plus de questions et sans réaction particulière, Mme Courchesne semblait prendre note des éléments portés à son attention.

- La revendication sur la gratuité scolaire a été la dernière revendication à être mise sur la table. La ministre a abordé cette question avec une dynamique différente : « La gratuité scolaire, vous savez bien que ce n'est pas réalisable quand même! ». Elle a été plus proactive sur cet aspect en essayant de nous faire comprendre que les finances du Québec ne le permettent pas. Nous avons mis de l'avant le cadre d'analyse du *choix politique*, tout en donnant comme exemple le financement disproportionnel accordé à la recherche et au développement, qui sert majoritairement à financer les brevets aux entreprises. La ministre a rétorqué en soulignant qu'on est dans un système capitaliste tout de même et qu'il est cohérent d'avantager les entreprises parce que ces dernières sont créatrices d'emplois. Nous lui avons amené des points concernant la place première que doit prendre l'éducation et en quoi cette priorité est avantageuse pour l'ensemble de la société.

- Dès le moment où nous avançons l'analyse selon laquelle nos revendications ressortent du strict cadre étudiant et qu'elles mettent de l'avant une vision plus globale des besoins de la société québécoise, la ministre a rapidement cru bon nous rappeler que la représentativité de la population québécoise c'est leur gouvernement qui la détient : « Le 26 mars, c'est la population québécoise qui a parlé! » a-t-elle dit. De cette façon, elle amenait sur le tapis la légitimité de son gouvernement, qui représente l'ensemble des Québécois et Québécoises, versus la légitimité de l'ASSÉ qui n'est représentative que d'une certaine partie de la population étudiante. Nous avons enchaîné sur ce point en lui disant que nous avions clairement l'intention de lui faire entendre le contraire, et que, d'autre part, nous savons très bien que cocher une case sur un bulletin de vote ne signifie pas que l'intégralité d'une plate-forme électorale est cautionnée par l'ensemble de la population québécoise.

- La réunion a pris la voie de la conclusion lorsque Mme Courchesne nous a dit « Alors comme ça vous partez en grève? ». Nous lui avons donc clairement exposé les étapes de notre plan d'action qui a été mis en branle depuis de la session d'automne 2006 et avons, dans un même temps, confirmé notre intention de partir en grève générale illimitée dès l'automne. Le tout en lui rappelant que toutes les décisions reliées au plan d'action ont été, sont et seront prises démocratiquement par les membres de l'ASSÉ.

- La ministre a fermé son cahier de notes, présageant ainsi la fin de l'entretien, en nous disant qu'elle respecte nos revendications, qu'elle espère que nous aurons aussi la même attitude envers le gouvernement et que le tout sera fait dans le plus grand respect. Elle a également insisté sur le fait qu'elle a « surtout un grand respect pour les contribuables ». Nous avons conclu en lui mentionnant que pour nous satisfaire, nos collaborations devront aller au-delà du simple respect.

Quoi retenir de cette première rencontre?

- La plus grande ouverture démontrée par la ministre face aux revendications de l'ASSÉ est sans doute face à celle des garderies.
- En évoquant la légitimité et la représentativité du gouvernement versus celle de l'ASSÉ, on perçoit déjà la tentative de scission entre les revendications de la population étudiante et les réels besoins du reste de la population québécoise.
- L'insistance sur le respect mutuel pourrait être considérée comme un indicateur d'un retour certain du débat violence/non-violence tel que nous l'avons connu lors de la dernière grève.

Rapport du Conseil exécutif sur le contrat de recherches

Par le Conseil exécutif

Les tâches liées à la recherche sont primordiales pour l'avancement de notre mouvement de lutte. Les recherches sont à la base du matériel d'information, de l'argumentaire qui y est véhiculé, de même que du discours que nous mettons de l'avant. Par contre, c'est un travail de longue haleine qui entre souvent en conflit avec nos travaux scolaires et les autres tâches à effectuer pour l'ASSÉ. C'est pourquoi un coup de pouce extérieur pour abattre du travail de recherche semblait être une excellente idée au départ. La réalité nous a vite rattrapés, voici donc de quelle façon, question de tirer les leçons qui s'imposent si une telle éventualité survient de nouveau.

L'embauche

Parmi les six CV reçus, trois nous apparaissaient vraiment supérieurs en termes d'expérience et de compétences. Il fut donc décidé que soient rencontré-e-s en entrevue ces trois candidats et candidate par un comité d'embauche restreint. Jusque-là tout allait bien, nous avions une liste de question à poser, très générales, et cinq critères, très généraux. L'aspect très général de nos questions et de nos critères fut notre première erreur. C'est qu'après les entrevues, nous nous sommes retrouvé-e-s avec une quasi-égalité entre les candidatures. Donc, a posteriori nous avons été obligé-e-s de trouver des points de différenciation entre les candidatures. Lorsque vint le temps de faire un choix en exécutif il fallut donc présenter notre constat d'égalité entre les candidatures et les différences que nous leur avons trouvées. Il faut cependant préciser que le choix qui a été fait à l'exécutif s'est fait sur la base des dossiers et non des personnes, dont les noms sont demeurés inconnus par le CE, à part pour moi qui était sur le comité d'embauche, jusqu'à la fin du processus. Ce dernier point était, à mon sens, essentiel pour assurer l'impartialité du processus de sélection, considérant les personnes qui posaient leur candidature pour le contrat.

À retenir

- Critères d'embauche très précis à définir, peut-être que la création d'un canevas de base pourrait être une bonne idée pour l'avenir.

Les balises de la recherche

Les revendications de l'ASSÉ sont extrêmement vastes et il est donc plutôt aisé de s'y perdre lorsque vient le temps de faire des recherches sur celles-ci. Ainsi, si nous pouvions identifier certains points importants où nous manquions de données pour appuyer nos revendications pour la campagne actuelle, ce fut peut-être un peu plus difficile de communiquer l'information au recherchiste. Le Conseil exécutif avait défini des points particuliers sur lesquels nous souhaitions avoir plus de données. Peut-être aurait-ce été mieux de poser des hypothèses ou des questions de recherche pour avoir des réponses, c'est un point sur lequel le recherchiste a parfois montré sa préférence. Cependant, nous avons convenu que la recherche ne devait pas viser à monter l'argumentaire, mais bien à appuyer celui-ci, à servir d'outil de base pour le travail argumentaire. Dans cette optique, nous n'étions pas à l'aise avec l'idée de poser des hypothèses au recherchiste, ce rôle devant demeurer dans les mains des membres de l'ASSÉ.

À retenir

- Définir clairement à l'avance jusqu'où il est souhaitable que le ou la chercheur interprète les données trouvées.

Le suivi

Ce fut sans doute la plus grande lacune pour ce qui est du contrat de recherche de cet été. Il y a trois choses à retenir par rapport au suivi à assurer avec un ou une chercheur.

Premièrement, être le plus au courant possible des données que l'ASSÉ possède déjà et avoir une idée claire de ce qui manque et doit être trouvé. Ce n'était pas le cas cette fois-ci et ça a eu comme conséquence de retarder le travail du chercheur, par exemple lorsqu'il avait des questions, mais que les réponses à celles-ci tardaient à venir. Deuxièmement, être disponible et assez souvent au bureau. C'est un point moins important que le premier et qui est aussi circonstanciel puisque c'était l'été, mais il doit quand même être pris en considération. Il était possible de parler régulièrement avec le chercheur, sauf que le fait de ne pas être au bureau retardait, encore là, les réponses à ses questions de par l'éloignement des ressources et outils de travail présents seulement au bureau. Ça aurait aussi été un avantage de pouvoir travailler ensemble sur certains points. Troisièmement, il faut établir une méthode de suivi efficace et s'y tenir sinon il est très facile de se perdre. Étrangement, nous avons établi cela quelques semaines avant l'embauche, mais il aurait été mieux d'attendre que la personne soit embauchée pour établir une méthode de suivi avec elle. La méthode de suivi proposée ne convenait manifestement pas au chercheur, mais comme cela n'a pas été clairement dit au début, nous nous sommes retrouvés avec une quasi-absence de méthode de suivi.

À retenir

- Connaissance des recherches précédentes de l'ASSÉ essentielle pour la personne qui supervise la ou la chercheur.
- Disponibilité et présence fréquente au bureau de l'ASSÉ aussi essentielle, tant pour la personne qui fait le suivi que pour le ou la chercheur.
- Établir une méthode de suivi qui convient tant au ou à la superviseur-e qu'au ou à la chercheur.

Conclusion

Malgré ce portrait général qui peut sembler sombre, tout n'est pas négatif en ce qui concerne ce contrat de recherche. Nous avons en effet une masse de nouvelles informations et de documents qu'il nous reste encore à traiter et à classer. Nous souhaitons nous éviter du travail, ce n'est pas tout à fait ce qui est arrivé... Nous n'avons pas l'expérience de préparer un canevas de recherches, ni d'embaucher un ou une chercheur, ni de suivre le travail d'un ou une chercheur, quoi qu'il en soit nous l'avons maintenant et il faut en tirer les conclusions qui s'imposent pour ne pas répéter ces erreurs.

Bilan estival du Conseil de Coordination

Par Jaouad Laaroussi, Comité formation pour le CoCo

Le Conseil de Coordination de l'ASSÉ en est maintenant à sa seconde année d'existence, ayant été créé suite à la réforme qui a eu lieu au printemps 2006. Nous en sommes donc encore au stade expérimental de cette nouvelle instance. De plus, les élections générales qui ont eu lieu lors du Congrès annuel ne nous ont pas permis de voir élu-e un ou une Secrétaire général-e du Conseil de Coordination qui doit normalement s'occuper de la coordination du CoCo, des Comités et des Conseils Régionaux. Malgré cela, 6 réunions se sont tenues durant l'été (entre le mois de mai et actuellement) afin de coordonner le travail des Comités et Conseils durant l'été. Nous allons ici tenter de tracer les débats et décisions importantes qui se sont faits lors de ceux-ci.

Matériel d'information

C'est assurément sur le matériel d'information que le plus de débats se sont tenus au cours de l'été et plus particulièrement au niveau de la *Revue Ultimatum* et de l'*Ultimatum* de la rentrée. En effet, deux visions se sont affrontées au niveau de la *Revue*, certains et certaines voulaient en faire un matériel plus intemporel qui pourrait être utilisé à plus long terme que seulement durant la campagne actuelle tandis que d'autres la voyaient comme un outil spécifiquement lié à la campagne de cet automne. Finalement les délégué-e-s au CoCo ont décidé de choisir la première vision pour la *Revue* et de faire du journal un outil d'actualité en lien avec la campagne de cet automne. Outre les parutions du journal et de la *Revue*, le CoCo s'est aussi penché sur le plan de matériel d'information pour l'automne, incluant les thématiques des tracts, affiches et autocollants et le moment de leur parution dans le cadre de la campagne de grève générale illimitée que l'on tiendra à l'automne. Malgré les nombreuses heures passées à débattre de la question du matériel d'information et une certaine tension lors de ces points, nous avons tout de même réussi à sortir des CoCo de cet été avec un plan de match très complet au niveau de cette partie du travail.

Plan d'action

En ce qui concerne le plan d'action, le CoCo a fait le suivi avec le travail des Conseils Régionaux qui, malgré le marasme de l'été, ont réussi à se rencontrer et à préparer leur plan d'action. De plus, il a été discuté à quelques reprises de notre participation au FSQ et des ateliers que l'on allait donner dans le cadre de celui-ci ainsi que de l'organisation du camp de formation d'automne. De plus, les délégué-e-s au CoCo ont parlé à quelques reprises de concepts d'actions pour la rentrée afin de soutenir les actions et les associations étudiantes locales. Au niveau du plan d'action, le rôle du CoCo s'est donc retrouvé à préciser les propositions du Congrès et à faire en sorte que les propositions adoptées en Congrès se concrétisent et puissent fonctionner le mieux possible.

Instances

Finalement, le CoCo a proposé une date et un ordre du jour pour le Congrès d'aujourd'hui pour faire en sorte que les associations étudiantes puissent se préparer à celui-ci le plus tôt possible et que, par conséquent, les décisions prises lors de celui-ci influencent positivement la poursuite de notre plan d'action et de notre campagne de grève générale illimitée. Dans la même veine nous avons eu de

nombreux débats à propos de la structure de la « peut-être » coalition que nous voulons mettre sur pied, afin d'avoir une proposition bien préparée pour le Congrès. Ces débats ont permis de donner une vision plus globale à l'exécutif quand à la proposition qu'ils et elles vont amener pour la structure de la coalition au Congrès des 1^{er} et 2 septembre. Ce travail du CoCo, loin d'être final et décisionnel, peut avoir permis au Congrès d'être beaucoup moins lourd en mettant une base claire quant au travail qu'il aura à mener pour créer une coalition autour de l'ASSÉ pour la campagne 2007-2008.

Perspectives de travail pour le CoCo

Loin d'être exhaustif, le bilan du CoCo visait à montrer le travail qui fut accompli lors des réunions du Conseil de Coordination de l'été. S'il y a une chose à améliorer pour faire en sorte que cette instance soit la plus efficace possible, c'est de communiquer le plus possible entre les réunions afin de ne pas faire de cette instance un simple partage d'informations entre les Comités et les Conseils Régionaux. En effet, le CoCo doit avant tout servir à se répartir les tâches entre Comités afin de faire que tous les mandats venant du Congrès soient accomplis le mieux possible. Ce problème de communication a aussi fait en sorte que des débats interminables se sont produits sur des questions et propositions qui, si elles avaient été amenées au préalable, auraient été plus simplement réglées. Finalement, le CoCo est encore en expérimentation et la grève et sa préparation risquent réellement d'être le moment où nous verrons si cette instance peut être efficace en temps de crise.

États des résultats 2006-2007

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante États des résultats 2006-2007 au 30 juin 2007

	Cumulatif	%	Prévisions (Fév. 07)
Revenus			
Cotisations	119 595,10 \$	111%	107 505,00 \$
Instances	9 960,50 \$	166%	6 000,00 \$
Congrès	6 300,50 \$	175%	3 600,00 \$
Camps de formation	3 620,00 \$	151%	2 400,00 \$
Spéciales	40,00 \$		
Dons	1 718,50 \$	86%	2 000,00 \$
Activités de financement	4 280,00 \$		
Autres	3 860,40 \$	100%	3 856,40 \$
Totaux	139 414,50 \$	117%	119 361,40 \$

Dépenses

Fonds d'entraide	5 075,00 \$	91%	5 575,25 \$
Information	22 109,65 \$	90%	24 614,10 \$
Ultimatum et express	7 182,31 \$	106%	6 750,00 \$
Revue Ultimatum	10 873,42 \$	100%	10 900,00 \$
Matériel d'information	2 276,34 \$	46%	5 000,00 \$
Traduction	0,00 \$		0,00 \$
Documentations & recherches	813,48 \$	81%	1 000,00 \$
Recherche	964,10 \$	100%	964,10 \$
Instances	23 218,46 \$	129%	18 000,00 \$
Congrès	7 937,84 \$	99%	8 000,00 \$
Camps de formation	7 687,92 \$	154%	5 000,00 \$
Comités et CoCo	7 592,70 \$	152%	5 000,00 \$
Mobilisation	17 811,37 \$	111%	16 000,00 \$
Tournées & représentations	15 413,93 \$	110%	14 000,00 \$
Matériel pour les actions	2 397,44 \$	120%	2 000,00 \$

	Cumulatif	%	Prévisions (Fév. 07)
Bureau	10 859,15 \$	100%	10 885,00 \$
Loyer	4 110,00 \$	100%	4 100,00 \$
Taxes municipales	119,46 \$	48%	250,00 \$
Assurances	2 051,10 \$	118%	1 735,00 \$
Fournitures	1 867,99 \$	156%	1 200,00 \$
Informatique	2 710,60 \$	75%	3 600,00 \$
Administration	3 916,72 \$	104%	3 776,65 \$
Honoraire professionnel	3 076,65 \$	100%	3 076,65 \$
Frais de caisse	840,07 \$	120%	700,00 \$
Frais d'intérêt	0,00 \$		
Communication	10 075,75 \$	129%	7 800,00 \$
Télécommunications	7 103,65 \$	142%	5 000,00 \$
CNW Telbec	1 607,21 \$	107%	1 500,00 \$
Courrier	240,39 \$	120%	200,00 \$
Internet et site	1 039,06 \$	104%	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	85,44 \$	85%	100,00 \$
Employée	30 922,95 \$	103%	30 000,00 \$
Salaire	22 276,59 \$		
DAS – QC	5 336,55 \$		
DAS – CA	2 892,23 \$		
CSST	417,58 \$		
Conseils régionaux	4 577,35 \$	85%	5 370,00 \$
CRAM	1 767,93 \$	118%	1 500,00 \$
MASSE	144,70 \$	14%	1 000,00 \$
CRAALL	1 794,72 \$	90%	2 000,00 \$
FRAEQ FXG	870,00 \$	100%	870,00 \$
Divers	8 193,29 \$	164%	5 000,00 \$
Subventions	1 800,00 \$	90%	2 000,00 \$
Projets spéciaux	3 393,29 \$		
Autres	0,00 \$		
Fonds des arrêté-e-s	3 000,00 \$	100%	3 000,00 \$
Totaux	136 759,69 \$	108%	127 021,00 \$
Surplus/(déficit)	2 654,81 \$		-7 659,60 \$

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

Au 30 juin 2007

Bilan

ACTIF			
Encaisse	24 941,17 \$		
Petite caisse	428,00 \$		
Dépôt consigne	1 020,00 \$		
Débiteur cotisations	2 225,00 \$		
Débiteur frais Congrès	459,00 \$		
Débiteur frais camps de formation	155,00 \$		
Débiteur divers	1 246,57 \$		
D	-		
		30 474,74 \$	
PASSIF			
Emprunt	-		
Créditeur	5 385,95 \$		
DAS - QC	-		
DAS - CA	-		
CSST	-		
AVOIR			
Actif net non affecté	25 088,79 \$	30 474,74 \$	Différence

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

État de l'évolution des actifs nets (du déficit)

ACTIFS NETS(DÉFICIT)

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Solde au début	22 433,98 \$	7 784,00 \$	35 730,00 \$
Excédent de l'exercice courant	2 654,81 \$	14 649,98 \$	(27 946,00) \$
Investissements en immobilisation	_____	_____	_____
Solde à la fin	<u>25 088,79 \$</u>	<u>22 433,98 \$</u>	<u>7 784,00 \$</u>

États des résultats 2007-2008 au 24 août 2007

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

États des résultats 2007-2008 au 24 août 2007

	Cumulatif	%	Prévisions (Avril 2007)
Revenus			
Cotisations	55 315,00 \$	44%	126 949,00 \$
Instances	0,00 \$	0%	6 800,00 \$
Congrès	0,00 \$	0%	4 080,00 \$
Camps de formation	0,00 \$	0%	2 720,00 \$
Spéciales	0,00 \$		
Dons	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
Activités de financement	0,00 \$		
Autres	0,00 \$		0,00 \$
Totaux	55 315,00 \$	41%	135 749,00 \$

Dépenses

Fonds d'entraide	0,00 \$	0%	6 347,45 \$
Information	2 255,14 \$	11%	21 000,00 \$
Ultimatum et express	2 034,49 \$	30%	6 800,00 \$
Revue Ultimatum	0,00 \$	0%	6 000,00 \$
Matériel d'information	185,08 \$	3%	7 000,00 \$
Traduction	0,00 \$		0,00 \$
Documentations & recherches	35,57 \$	3%	1 200,00 \$
Recherche	0,00 \$		0,00 \$
Instances	1 154,96 \$	6%	18 800,00 \$
Congrès	185,07 \$	2%	8 000,00 \$
Camps de formation	410,18 \$	8%	5 000,00 \$
Comités et CoCo	559,71 \$	10%	5 800,00 \$
Mobilisation	371,20 \$	2%	17 000,00 \$
Tournées & représentations	371,20 \$	4%	10 000,00 \$
Matériel pour les actions	0,00 \$	0%	5 000,00 \$
Fonds de grève	0,00 \$	0%	2 000,00 \$

	Cumulatif	%	Prévisions (Avril 2007)
Bureau	1 655,89 \$	13%	12 350,00 \$
Loyer	850,00 \$	14%	6 100,00 \$
Taxes municipales	0,00 \$	0%	150,00 \$
Assurances	0,00 \$	0%	2 100,00 \$
Fournitures	668,01 \$	33%	2 000,00 \$
Informatique	137,88 \$	7%	2 000,00 \$
Administration	73,13 \$	2%	3 700,00 \$
Honoraire professionnel	0,00 \$	0%	3 000,00 \$
Frais de caisse	73,13 \$	10%	700,00 \$
Frais d'intérêt	0,00 \$		
Communication	1 630,31 \$	18%	9 200,00 \$
Télécommunications	1 418,89 \$	24%	6 000,00 \$
CNW Telbec	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
Poste	52,00 \$	26%	200,00 \$
Internet et site	159,42 \$	16%	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	0,00 \$		
Employé-e-s	3 051,48 \$	9%	34 900,00 \$
Salaire	3 051,48 \$		
DAS – QC	0,00 \$		
DAS – CA	0,00 \$		
CSST	0,00 \$		
Conseils régionaux	0,00 \$	0%	10 000,00 \$
CRAM	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
MASSE	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
CRAALLL	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	0,00 \$	0%	4 000,00 \$
Divers	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
Subventions	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
Projets spéciaux	0,00 \$		
Autres	0,00 \$		
Fonds des arrêté-e-s	0,00 \$		
Totaux	10 192,11 \$	8%	135 297,45 \$
Surplus/(déficit)	45 122,89 \$		451,55 \$

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

Au 24 août 2007

Bilan

ACTIF			
Encaisse	20 411,66 \$		
Petite caisse	428,00 \$		
Dépôt consigné	1 020,00 \$		
Débiteur cotisations	49 235,00 \$		
Débiteur frais Congrès	319,00 \$		
Débiteur frais camps de formation	65,00 \$		
Débiteur divers	1 233,02 \$		
D	-		
		72 711,68 \$	
PASSIF			
Emprunt	-		
Créditeur	2 500,00 \$		
DAS - QC	-		
DAS - CA	-		
CSST	-		
AVOIR			
Actif net non affecté	70 211,68 \$	72 711,68 \$	Différence -

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

État de l'évolution des actifs nets (du déficit)

ACTIFS NETS(DÉFICIT)

	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Solde au début	25 088,79 \$	22 433,98 \$	7 784,00 \$	35 730,00 \$
Excédent de l'exercice courant	45 122,89 \$	2 654,81 \$	14 649,98 \$	(27 946,00) \$
Investissements en immobilisation	_____	_____	_____	_____
Solde à la fin	<u>70 211,68 \$</u>	<u>25 088,79 \$</u>	<u>22 433,98 \$</u>	<u>7 784,00 \$</u>

Modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008

Par le Conseil exécutif et Valérie Soly, permanente

Pourquoi modifier les prévisions?

Les prévisions budgétaires sont des cadres que nous utilisons avec l'objectif de permettre à nos décisions d'arriver à leurs fins, mais elles ne sont jamais des fins en soi. D'une part, nos dépenses n'ont jamais pour objectif de totaliser nos prévisions puisque là où il est possible de réaliser des économies nous devons le faire sans hésiter. D'autre part, nous ne pouvons pas tout prévoir et nous devons, conséquemment, nous ajuster devant toute nouvelle information mise à notre connaissance. Ce bref rappel fait, deux raisons motivent aujourd'hui les propositions de modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008 qui ont été adoptées au Congrès annuel d'avril dernier.

La désaffiliation de l'Association générale étudiante du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (AGECSJR) en mai dernier implique de facto la révision des revenus de cotisations et, conséquemment, la révision des dépenses. Toutefois, nous avons aussi constaté que les prévisions des cotisations pour l'année 2007-2008 comportaient des erreurs, ce qui a nécessité la révision complète des prévisions des cotisations (nous y reviendrons). Nous avons alors choisi de réviser les prévisions de A à Z, tout en considérant les décisions du Congrès annuel. Pour ce faire, Valérie a été mandatée de travailler sur un document nous permettant de mieux cerner les dépenses de chaque poste budgétaire et c'est à partir de ce document, des mandats et projets en cours et du plan d'action à venir que nous avons travaillé les présentes modifications.

En fonction des décisions qui seront prises par le présent Congrès et de ce qui se passera cet automne, nous devons revenir sur ces prévisions, à tout le moins au Congrès d'hiver. Gardons donc à l'esprit que celles-ci ont pour objectif de refléter le plus justement la réalité actuelle.

Les revenus

Cotisations

Les prévisions des cotisations sont établies en fonction des résultats des années précédentes et des informations transmises par les membres. Les prévisions adoptées au Congrès annuel ont été basées sur les prévisions de la population étudiante par établissement produites par le MELS. Or, si ce document peut être utile, il ne peut que constituer une référence.

Étant donné que les revenus des cotisations sont la principale et vitale source de revenus de l'ASSÉ, nous nous devons d'établir des prévisions conservatrices. Même en prenant compte des résultats des années précédentes et de la fluctuation d'une session à l'autre, il sera toujours préférable de prévoir moins et de recevoir plus que le contraire. C'est entre autres l'une des raisons qui motivent les modifications que nous avons l'habitude de faire aux Congrès d'hiver. À cette période de l'année, nous pouvons connaître l'exact portrait de l'automne et nous ajuster pour l'hiver et l'été, et ainsi de suite.

La révision des cotisations faite, le résultat prévu porte les sommes à recevoir à 110 603 \$. Le Congrès annuel avait adopté la somme de 126 949 \$, soit une différence de 16 319 \$. Si l'on

considère la part des cotisations prévues à l'AGECSJR, un peu plus de 7 000 \$, l'erreur des prévisions est d'un plus de 9 000 \$.

Instances

Les revenus des instances ont été augmentés selon les estimations suivantes :

Congrès			
Participation (moyenne)	Frais (moyenne)	Instances prévues 2007-2008	Total des revenus prévus
60	30	4	7 200 \$

Camps de formation			
Participation (moyenne)	Frais (moyenne)	Instances prévues 2007-2008	Total des revenus prévus
50	30	2	3 000 \$

Dons

Nous avons conservé le même objectif que l'an dernier pour les dons. Nous croyons que le travail de recherche d'appuis déjà entamé pourra se concrétiser aussi en appuis financiers. Nous sommes aussi d'avis que l'ASSÉ doit faire des efforts pour soutenir son autofinancement.

Activités de financement

Si ce poste budgétaire peut être confondu avec les dons, il a pourtant des entrées de revenus bien définies. Que ce soit les abonnements à l'*Ultimatum* ou des contributions pour des projets spéciaux (les réimpressions des autocollants *Sale pub sexiste* et *Pour une éducation accessible* de l'an dernier, par exemple). D'autres entrées pourraient être ajoutées, comme le party du 7^e anniversaire de l'ASSÉ!

Considérant qu'il est par contre assez difficile de prévoir les projets spéciaux, tout comme le nombre d'abonnements que nous pourrons faire cette année, nous n'avons pas prévu de sommes à ce poste. Toutefois, pour l'*Ultimatum*, une rumeur court à l'effet que l'objectif cette année est de 100 abonnements!

Fonds des arrêté-e-s

Pour permettre d'aider, le temps venu, ceux et celles qui auront été arrêté-e-s et subi la répression dans nos actions, nous avons décidé de créer dès maintenant un poste de revenu pour eux et elles. Ainsi, contributions externes pour l'utilisation du photocopieur (nous y reviendrons dans les explications des dépenses), dons et activités de financement pour ce fonds pourront être reçus et conservés.

Dépenses

Photocopieur

Pour ceux et celles qui ne le savent pas, l'ASSÉ a un nouveau photocopieur. Avant d'en présenter les détails, les dépenses associées et le partage de ces dépenses dans les prévisions, nous expliquerons les raisons qui ont motivé cette acquisition.

Nous disposions de deux imprimantes. L'une avec les fonctions de base, la seconde avec des fonctions plus avancées (recto-verso automatique, format 11x17). La seconde a rendu l'âme au début de l'été. Nous disposions également d'un photocopieur donné l'an dernier, mais tel un vieux char nous ne pouvions espérer en tirer la production souhaitée, les coûts d'entretien et de réparation étant trop élevés et sans garantie. Constat : trouvons une solution.

Nos recherches nous ont rapidement menés vers un photocopieur multifonction pouvant aussi assumer le rôle d'une imprimante. Soumissions après soumissions, toutes les données recueillies nous amenaient aussi à réfléchir aux besoins à combler. Devrions-nous aller vers un appareil qui nous permettrait de faire ce qu'on faisait avant ou devrions-nous considérer une autre option, nous permettant de faire nous-mêmes ce qu'on faisait faire par des compagnies (cahiers des instances, brochures, *Ultimatum express*, tirages élevés de tracts et affiches)? Nous en somme venu-e-s à 2 possibilités. La première nous permettrait de faire efficacement ce qu'on pouvait faire avant, probablement un peu plus : la solution de base. La deuxième nous permettrait de tout faire : la solution autonomie et, évidemment, c'était la plus dispendieuse. Autre considération : achat versus location avec option d'achat. L'achat a été balayé assez rapidement puisque trop coûteux. La deuxième option venait donc d'elle-même tout en apportant certains questionnements importants, à savoir un engagement financier de l'ASSÉ à long terme.

Les options ont été présentées au Conseil de Coordination du 11 juillet 2007 qui a opté pour la solution autonomie assortie d'un contrat de location avec option d'achat sur 5 ans et demi. Un contrat d'entretien est également inclus et prévoit que nous n'aurons pas à assumer de dépense en cas de bris, de même que pour les cartouches d'encre.

Partage des dépenses

Les dépenses engendrées par le photocopieur comprennent le contrat de location, le contrat de service (entretien et nombre de copies) et le papier. Pour l'ASSÉ, six postes budgétaires sont concernés par ces dépenses : *Ultimatum* et *express*, Matériel d'information, Congrès, Camp de formation, Comités et CoCo et Fournitures de bureau. Bien que nos estimations visent à être le plus près possible de notre réalité, il demeure impossible, pour cette année, de mesurer avec exactitude la part des dépenses pour chaque poste concerné. Nous avons alors décidé de partager également le total des dépenses dans les six postes. Pour l'an l'an prochain, nous pourrions établir les prévisions en fonction de l'utilisation réelle par poste concerné.

Voici donc les détails des coûts et du partage des dépenses :

Coût location (annuel)	Contrat de services (80 000 copies annuellement)	Achat papier formats variés (65 000)	Coût total	Coût prévu, partagé (6 postes budgétaires)
3 637,28 \$	1 382,08 \$	500 \$	5 519,36 \$	920 \$

Le coût prévu partagé est donc inclus dans les six postes budgétaires. Si vous trouvez que la prévision des dépenses en papier est faible, c'est que les prix du fournisseur le sont. Par rapport au fournisseur avec qui nous faisons affaire l'an dernier, le fournisseur du photocopieur offre un prix d'environ 45 % moins cher. Notons aussi qu'en assumant toute notre production, nous n'aurons plus à libérer des gens et louer de voiture pour aller chercher notre travail dans une compagnie.

Finalement, ce nouvel outil travail pourra aussi servir à des associations ou groupes qui ne peuvent avoir accès à un photocopieur ou qui n'ont pas les moyens d'assumer les frais pour leur production. Deux options seront possibles : une contribution¹ basée sur le coût à la copie et/ou, selon les cas, le coût du papier ou une forme de subvention, puisque nous avons décidé de retirer les sommes allouées à ce poste.

Fonds d'entraide

La modification au « Fonds d'entraide » a été révisée suite à la désaffiliation de l'AGECSJR. La somme représente, tel que prévu par les Statuts et règlements, 5 % du total des cotisations.

Information

Le poste « Ultimatum et express » prévoit la production de 3 *Ultimatum* durant l'année. S'ajoute la production des *Ultimatum express* dont les dépenses sont prévues par la part des dépenses partagées du photocopieur. Pour la *Revue Ultimatum*, les sommes allouées prévoient la même production que les deux dernières années hormis le tirage, qui a été diminué à 12 000 exemplaires au lieu de 15 000. Pour le matériel d'information, les sommes prévues le sont essentiellement pour la production d'autocollants et d'affiches couleur, le reste étant assumé par le photocopieur. Pour « Documentations et recherches », nous avons diminué quelque peu le budget. Il prévoit par contre les dépenses habituelles pour les abonnements aux journaux et revues et laisse une marge de manoeuvre pour acheter livres et documents utiles à notre travail. En somme, les modifications proposées à ce poste diminuent de 6 000 \$ les prévisions adoptées au Congrès annuel. Si les dépenses partagées du photocopieur sont une justification, notons également que la production et les projets en cours pour le matériel d'information nous ont permis d'établir des prévisions correspondantes tout en laissant une marge de manoeuvre.

Instances

Le poste « Instances » diminue les prévisions adoptées au Congrès annuel de 3 300 \$. Les modifications sont basées sur la tenue de 4 Congrès et 2 camps de formation. Elles prévoient les

¹ Qui sera automatiquement versée au « Fonds des arrêté-e-s ».

dépenses associées à la production des documents (via le coût partagé des dépenses du photocopieur) et tiennent compte de la réalité actuelle des membres élu-e-s sur le Conseil exécutif et les Comités. Pour ces dernières dépenses, nous avons laissé une marge de manoeuvre pour permettre d'assurer les dépenses pour les nouveaux et nouvelles élu-e-s qui proviendraient des régions.

Mobilisation

Les dépenses de ce poste ont été majorées de 3 000 \$. C'est au poste « Tournées et représentations » que nous avons ajouté 5 000 \$. Le total de ce poste, 15 000 \$, représente ce que nous avons dépensé presque tous les ans et nous croyons que cette année ne fera pas exception. Nous avons par contre réduit le poste « Matériel pour les actions », passant de 5 000 \$ à 3 000 \$. Celui-ci prévoit qu'il sera possible d'assurer les dépenses pour les actions nationales pré-grève et celles de l'hiver. L'on peut notamment penser à une manifestation nationale et 3 actions d'envergure de la manifestation du 6 décembre 2006. Finalement, nous avons laissé les sommes prévues au dernier Congrès pour le « Fonds de grève ». Nous croyons que ces sommes demeurent importantes à conserver et qu'elles pourront, le temps venu, être investies aux besoins déterminés par le Congrès.

Bureau et administration

Les modifications proposées diminuent de 1 725 \$ les dépenses de ce poste. Bien que nous ne savons toujours pas si nous pourrons, ni dans quelles conditions, conserver les locaux actuels, nous avons décidé de prévoir 500 \$ supplémentaires pour le poste « Loyer », montant couvrant les frais de déménagements. Toutefois, si un déménagement devait avoir lieu l'hiver prochain, le poste devra fort probablement être augmenté - pour couvrir l'augmentation du loyer, puisque le contraire serait étonnant. Si nos résultats cumulent plus de revenus et que nos dépenses respectent dans l'ensemble les prévisions, cet exercice sera relativement simple. Si au contraire, nos revenus n'augmentent pas, nous devons aller chercher les sommes nécessaires dans d'autres postes budgétaires ou augmenter le déficit, ce qui en d'autres mots, implique de diminuer l'actif (nous y reviendrons en conclusion).

Les « Taxes municipales » ont été ajustées pour les 2 locaux et les assurances, pour tenir compte de l'acquisition du photocopieur. Finalement, le poste « Informatique » a été réduit considérablement étant donné l'acquisition du photocopieur. Les sommes prévues prévoient les besoins d'entretien du parc informatique de l'ASSÉ ainsi qu'un montant en cas de réparation ou de bris. Quant au poste « Administration », aucune modification n'a été apportée.

Communications

Le poste « Communications » propose 2 000 \$ de plus que les prévisions adoptées. Les augmentations pour les « Télécommunications » prévoient les mêmes besoins que l'an dernier (2 lignes téléphoniques, 2 cellulaires à forfait, 4 téléavertisseurs) et l'ajout d'un cellulaire à forfait mensuel. Quant au poste « CNW Telbec », il prévoit la possibilité de transmettre l'équivalent d'une dizaine de communiqués de presse (estimation faite par les frais/mots).

Employé-e-s

Aucun changement n'a été apporté étant donné le renouvellement du contrat de permanence et la signature du contrat. Il en est de même pour le contrat de recherches qui a été effectué cet été.

Conseils Régionaux

Aucun changement n'a été apporté. Rappelons que les budgets alloués aux « Conseils Régionaux » permettent aussi à l'ASSÉ de ne pas effectuer certaines dépenses à partir de son budget, notamment au niveau des actions, des tournées et des instances.

Subventions

Comme il a été mentionné, nous avons retiré les sommes allouées à ce poste. D'une part, puisqu'il faut assurer les besoins de l'ASSÉ et d'autre part, puisque nous permettrons aux associations et groupes dans le besoin de venir produire leur matériel gratuitement, ce d'ailleurs pourquoi ils demandent généralement des subventions.

Résultats et perspectives

Les modifications proposées diminuent nos revenus et nos dépenses. Les réaménagements proposés tiennent compte, comme nous l'avons montré, de la réalité actuelle et tentent de prévoir au mieux de nos connaissances, ce que nous aurons à dépenser cette année. Ces modifications prévoient par contre un déficit de 3 276,50 \$. Au 30 juin 2007, l'actif de l'ASSÉ était 25 088,79 \$. Si les résultats de l'année 2007-2008 sont parfaitement exacts aux prévisions proposées, notre actif sera amputé du déficit. Comme nous l'avons mentionné, et c'est le cas chaque année, tous nouveaux revenus de même que les résultats des décisions du Congrès et des dépenses nous mèneront à ajuster notre cadre financier en conséquence. Nous rappelons aussi que plus nos projets sont prévus, moins ils coûtent cher.

Le coup de force que nous nous proposons de donner cet automne sera coûteux. Les résultats de la grève de 2005, les réflexions et les constats qui en sont ressortis nous laissent confiants et confiantes que ces propositions de modifications n'entraveront pas le développement de l'ASSÉ. Toutefois, c'est au Congrès que revient la tâche de déterminer quels seront les modalités et les moyens à mettre en oeuvre pour que nous puissions y travailler.

Tableau : Modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

Proposition de modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008

	Prévisions adoptées Congrès annuel	Différence proposition/ prévisions adoptées	Proposition de modifications
Revenus			
Cotisations	126 949,00 \$	(16 319,00) \$	110 630,00 \$
Instances	6 800,00 \$	3 400,00 \$	10 200,00 \$
Congrès	4 080,00 \$	3 120,00 \$	7 200,00 \$
Camps de formation	2 720,00 \$	280,00 \$	3 000,00 \$
Spéciales	-		
Dons	2 000,00 \$	-	2 000,00 \$
Activités de financement	-	-	-
Fonds des arrêté-e-s			-
Autres	-	-	-
Totaux	135 749,00 \$	(12 919,00) \$	122 830,00 \$

Dépenses

Fonds d'entraide	6 347,45 \$	(815,95) \$	5 531,50 \$
Information	21 000,00 \$	(6 000,00) \$	15 000,00 \$
Ultimatum et express	6 800,00 \$	(300,00) \$	6 500,00 \$
Revue Ultimatum	6 000,00 \$	(2 000,00) \$	4 000,00 \$
Matériel d'information	7 000,00 \$	(3 500,00) \$	3 500,00 \$
Traduction	-	-	-
Documentations & recherches	1 200,00 \$	(200,00) \$	1 000,00 \$
Recherche	-	-	-
Instances	18 800,00 \$	(3 300,00) \$	15 500,00 \$
Congrès	8 000,00 \$	(1 000,00) \$	7 000,00 \$
Camps de formation	5 000,00 \$	-	5 000,00 \$
Comités et CoCo	5 800,00 \$	(2 300,00) \$	3 500,00 \$
Mobilisation	17 000,00 \$	3 000,00 \$	20 000,00 \$
Tournées & représentations	10 000,00 \$	5 000,00 \$	15 000,00 \$
Matériel pour les actions	5 000,00 \$	(2 000,00) \$	3 000,00 \$
Fonds de grève	2 000,00 \$	-	2 000,00 \$

ga $+$ ga $=$ ga

Dépenses	Prévisions adoptées Congrès annuel	Différence proposition/ prévisions adoptées	Proposition de modifications
Bureau	12 350,00 \$	(1 725,00) \$	10 625,00 \$
Loyer	6 100,00 \$	→ (500,00) \$	5 600,00 \$
Taxes municipales	150,00 \$	25,00 \$	175,00 \$
Assurances	2 100,00 \$	250,00 \$	2 350,00 \$
Fournitures	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Informatique	2 000,00 \$	(1 500,00) \$	500,00 \$
Administration	3 700,00 \$	- \$	3 700,00 \$
Honoraire professionnel	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$
Frais de caisse	700,00 \$	- \$	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$	- \$	- \$
Communication	9 200,00 \$	2 000,00 \$	11 200,00 \$
Télécommunications	6 000,00 \$	1 500,00 \$	7 500,00 \$
CNW Telbec	2 000,00 \$	500,00 \$	2 500,00 \$
Courier	200,00 \$	- \$	200,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	- \$	- \$	- \$
Employé-e-s	34 900,00 \$	- \$	34 900,00 \$
Permanence	33 500,00 \$	- \$	33 500,00 \$
Contrat été 2007	1 400,00 \$	- \$	1 400,00 \$
Conseils régionaux	10 000,00 \$	- \$	10 000,00 \$
CRAM	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
MASSE	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
CRAALL	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	4 000,00 \$	- \$	4 000,00 \$
Divers	2 000,00 \$	(2 000,00) \$	- \$
Subventions	2 000,00 \$	(2 000,00) \$	- \$
Projets spéciaux	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	- \$	- \$
Totaux	135 297,45 \$	(8 840,95) \$	126 456,50 \$
Surplus/(déficit)	451,55 \$		(3 626,50) \$

*man
deficit*

Bilan 2006-2007 et prévisions 2007-2008 : MASSE

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES DU SUD EST (MASSE)

Bilan financier 2006 - 2007

	Budget	Dépensé	% dépensé
Budget 2006-2007	\$1 000,00	\$144,70	14,47%

Motif des dépenses	Montant
Conseil de Coordination	
Transport 21 juin 2007	45,25 \$
Transport 31 mai 2007	99,45 \$

Phillipe Fortier-Charette

Coordonnateur de la MASSE 07-08

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES DU SUD EST (MASSE)

Prévisions budgétaires 2007-2008

	Budget	Prévu	% demandé
Budget 2007-2008	\$2 000,00	\$2 000,00	100,00%

Motif des dépenses	Montant
Transport (Co-Co, MASSE, etc.)	1 000,00 \$
Matériel	
Actions	500,00 \$
Mobilisation	500,00 \$

Phillipe Fortier-Charette

Coordonnateur de la MASSE 07-08

Bilan 2006-2007 et prévisions 2007-2008 : CRAALLL

Conseil Régional Avant-gardiste de l'ASSÉ des Laurentides, de Lanaudière et de Laval

Bilan financier 2006-2007

	Budget	Dépensé	% dépensé
Budget 2006-2007	\$2 000,00	\$1 794,72	89,74%

Motif des dépenses	Montant
Manifestation du 29 mars	
Autobus # 1	854,63 \$
Autobus # 2	404,52 \$
Macarons (1000)	535,57 \$

Geneviève Paquette

Coordonnatrice du CRAALLL 06-07

Conseil Régional Avant-gardiste de l'ASSÉ des Laurentides, de Lanaudière et de Laval

Prévisions budgétaires 2007-2008

	Budget	Dépensé	% dépensé
Budget 2006-2007	\$2 000,00	\$2 000,00	100,00%

Motif des dépenses	Montant
Mobilisation (matériel, information, actions)	800,00 \$
Transport	1 000,00 \$
Divers	200,00 \$

Raphaël Turbide

Coordonnateur du CRAALLL 07-08

Résumés des rencontres sur une coalition de l'ASSÉ, été 2007

Rencontres ayant pour base une coalition à l'ASSÉ dans le cadre des perspectives de grève générale illimitée à l'automne 2007

Par le Conseil exécutif

8 juillet 2007

Appelée par l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM)

Les discussions entourant l'organisation de la mobilisation étudiante pour la prochaine campagne de grève générale illimitée ont débuté sur deux constats majeurs. Premièrement, il faudra éviter à tout prix de centrer la grève sur un enjeu comptable comme ce fut le cas en 2005. Deuxièmement, il est primordial de conscientiser l'opinion publique (étudiante et globale) aux moyens d'action entrepris durant la grève, entre autres par le biais de l'action médiatique, et ce, sans travestir les principes de base du mouvement. Le contexte défavorable semble être un obstacle majeur à la capacité et à la volonté des exécutifs d'amener des revendications plus radicales telles que la gratuité scolaire. Toutefois, les issues ne semblent pas être complètement bouchées à ce niveau.

La question du syndicalisme de combat a été mise de l'avant à de nombreuses reprises. Malgré la présentation sur le sujet, le terme semble toujours poser problème à certaines associations, qui le jugent trop étiqueté, voire même puriste. Ces associations préféreraient parler de la nécessaire cohérence entre les fins et les moyens entrepris, venant sous-entendre que seule une mobilisation énergique et radicale nous permettrait d'obtenir des gains significatifs. Les interventions des associations membres défendaient l'importance de se rejoindre non seulement sur les revendications, mais aussi sur les moyens d'action. Faute de consensus sur le terme, c'est peut-être l'action concrète qui nous permettra de juger de la volonté des associations étudiantes de construire un mouvement de grève combatif, au-delà des déclarations de principes et des débats théoriques sur la question.

La majeure partie des discussions ont porté sur la question des principes/revendications que mettra de l'avant la coalition. Alors que des associations non-affiliées ont cherché à voir l'ouverture des membres de l'ASSÉ face à leurs positions de « perspective de gratuité », les associations membres ont insisté sur l'importance de s'entendre sur des revendications claires et d'amener la question en assemblée générale pour ne pas que les débats théoriques viennent diviser la coalition lors de moments critiques. En ce sens, il nous semble que le noeud du débat consiste à savoir comment se traduiront ces positions dans les faits. La véritable question demeure donc à savoir si les exécutifs mettront de l'avant la poursuite de la grève pour obtenir plus qu'un retrait du dégel, et quelle forme prendrait ce « gain supplémentaire ». Malheureusement, le débat semble avoir achoppé sur une double fermeture qu'il faudra dépasser afin de fonder une véritable coalition de grève : alors que les associations non-affiliées ainsi que certains membres insistaient sur l'acceptation de leur « perspective » comme revendication de grève (sans toutefois venir diluer les revendications officielles de la coalition, mais sans chercher à amener la revendication de gratuité), plusieurs associations membres ont grandement insisté sur le caractère non-négociable de la gratuité scolaire et de leur volonté de ne pas faire le choix de l'ouverture à tout pris.

Quelques débats ont aussi eu lieu par rapport à la structure de la coalition. La question n'a pas soulevé les passions : bien que la coalition serait une coalition de grève, plusieurs ont insisté sur le fait que les associations membres de l'ASSÉ devraient conserver leur siège à la coalition malgré un retour en classe. La revendication des garderies et celle de la loi C-43 semblent aussi avoir fait consensus.

Il nous faudra donc rivaliser d'ouverture afin de dépasser le dialogue de sourds au niveau des principes pour trouver une position inclusive qui ne viendra pas miner l'unité du mouvement lorsque les propositions gouvernementales viendront.

5 août 2007

Appelée par l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM) et l'Association étudiante du module de science politique de l'UQAM (AEMSP-UQAM).

Suite à la rencontre du 8 juillet, les attentes semblaient être assez élevées pour le 5 août, alors que bon nombre d'associations étudiantes non-affiliées avaient exprimé leur insatisfaction suite à la précédente rencontre.

À nouveau, les ateliers ouvrant la rencontre furent bien accueillis. L'atelier mobilisation permit de clarifier bon nombre de tactiques et d'approches pour la mobilisation au local, tandis que l'atelier sur les étudiants internationaux et étudiantes internationales nous permit de faire le point sur cette question incontournable. Le caucus non-mixte sur les principes de la coalition, au-delà de la répétition qu'il engendra au niveau des interventions, permit de familiariser les non-membres avec cette pratique courante à l'ASSÉ.

Les discussions qui suivirent permirent à tout le moins de clarifier un grand nombre d'imprécisions issues de la rencontre du 8 juillet. Tout d'abord, les débats concernant les modalités d'entrées dans la coalition conclurent qu'il fallait en exclure la question du syndicalisme et de combat et de la construction d'un mouvement combatif à long terme. Non pas que ces questions aient été balayées du revers de la main, mais leur importance fut réaffirmée au niveau de l'information de la base, et non pas des conditions d'entrée de la coalition. En effet, suite à une proposition informelle de l'AFESH, le fameux débat sur la « perspective de gratuité scolaire » fut recentré sur la nécessité de s'entendre sur une diminution effective des frais de scolarité tout en maintenant la gratuité scolaire comme revendication principale. On peut donc dire que les débats entourant les modalités d'entrée de la coalition permirent de préciser des questions importantes qu'il s'agit de concrétiser lors du présent Congrès.

En ce qui a trait aux principes de la coalition, certaines associations non-membres éprouvaient un problème à reprendre le chapeau « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » pour la campagne. Il fut convenu que c'était les revendications qui importaient d'abord et avant tout, bien que le malaise semblait plus ou moins partagé à l'égard dudit chapeau.

Les débats les plus houleux eurent lieu autour du principe de coalition de grève. En effet, certaines associations posaient la question de la distribution des droits de vote en fonction des votes de

grèves. La question semble avoir progressé sans que l'on soit parvenu à un consensus : la coalition sera-t-elle une coalition de grève et si oui, dans quelle mesure enlève-t-on le droit de vote aux associations qui ne seraient éventuellement plus en grève? Les associations membres de l'ASSÉ n'étant pas en grève conserveront-elles leur droit de vote? L'idée d'accorder un droit de vote aux associations ayant des mandats de tenir des AGs de grève (peu importe leur résultat) semblait plaire à plusieurs, bien qu'elle n'ait été que peu discutée.

Finalement, la question des finances de coalition fut abordée via la question des cotisations, ce qui eut pour effet de centrer le débat plus sur les moyens que sur les véritables enjeux : quelles seront les dépenses assumées par la coalition et comment les frais seront-ils distribués? Les associations étudiantes semblaient à tout le moins conscientes de la nécessité de contribuer financièrement à la coalition pour éviter le désastre financier que fut la CASSÉE. Malheureusement, cette journée forte en discussions se conclut sans que la question des structures ait été abordée de front. Quelques questionnements purent à tout le moins être lancés sur le sujet, bien que les débats demeurent entiers.

Le sort du mouvement, à court et à plus long terme

Par François Baillargeon, étudiant en histoire à l'UQAM

Le présent texte fait suite à celui que j'ai soumis au Congrès du 7 avril 2007. Il en reprend quelques thèmes et les développe à la lumière des positions et débats générés par ce Congrès.

La plateforme de revendications : historique et enjeux du débat

La problématique de départ se présente comme une alternative : lutter pour le *statu quo* ou pour le dépasser? Serons-nous à l'offensive ou sur la défensive¹? Cette question a été résolue (au moins temporairement...) dans le relativement long débat qui a précédé l'adoption à l'automne 2006 de l'actuelle plateforme. Si divers scénarios de revendications se sont affrontés, la prémisse de base faisant l'unité stipulait que le mouvement étudiant devait dorénavant rejeter la simple défense du *statu quo* et dicter son propre agenda social au gouvernement (et en général à la bourgeoisie). En d'autres mots, nous ne pouvons nous contenter d'être un frein, car nous nous faisons avoir à l'usure²; il faut provoquer les choses.

S'il s'agit de dépasser le *statu quo* en matière de droits de scolarité, la meilleure option m'apparaît de mettre de l'avant notre revendication historique, la gratuité scolaire. Celle-ci s'explique clairement, s'argumente d'autant mieux qu'un vaste travail de réflexion a été fait sur la question depuis peu, et nous laisse une large marge de manœuvre pour négocier un compromis temporaire en fonction du rapport de force que nous aurons construit, si l'obtention de la gratuité scolaire s'avérait impossible au terme d'une grève l'année prochaine.

Mais par-dessus tout, cette revendication a le mérite d'exposer sans ambiguïté l'objectif à atteindre et de camper clairement le débat de société. Qu'on me comprenne bien, la gratuité scolaire n'est pas L'Objectif à atteindre. Mais elle est effectivement un objectif légitime, parmi plusieurs autres, alors que le gel des frais – la défense du *statu quo* – n'est pas un objectif à atteindre : c'est un non-projet de société, c'est l'entérinement, avant même d'avoir mené la bataille, d'une non-reconnaissance du droit à l'éducation³. Le gel des frais ne devrait être, au mieux, qu'un compromis décevant qu'on nous passera en travers de la gorge quand nous serons au bout de nos armes.

La question peut se poser : le mouvement est-il prêt à assumer cette responsabilité? Sans doute peut-on trouver des signes contradictoires en cherchant à y répondre, mais il me semble que, globalement, c'est dans cette direction que les choses tendent. En 2001-2002, toute l'attention allait à la lutte contre le spectre de la privatisation; la gratuité scolaire était marginale dans notre discours. Elle y fut réintroduite en 2003 à la faveur d'une lutte contre la hausse des frais afférents et suscita alors un enthousiasme inattendu, malgré l'échec de la campagne. On sait quel succès elle eut en 2004-2005, sous la forme de perspective, comme auxiliaire dans la lutte contre la réforme de l'AFE.

- 1 Certes, de facto, le gouvernement nous met sur la défensive en décrétant le dégel de droits de scolarité, mais, en soi, cela n'empêche nullement qu'en ripostant nous ayons l'audace de quitter cette position pour passer à l'offensive, pour renverser le jeu. D'ailleurs, la grève se préparait avant que le gouvernement ne dévoile ouvertement son jeu.
- 2 C'est bien ce qui se passe depuis environ 1990, soit depuis que l'ANEEQ a mis en veilleuse la revendication de la gratuité scolaire pour faire front avec la FEUQ : quelques grands reculs (dégel des frais de 1990 à 1993, coupures drastiques de 1997 à 1999) ponctués de coups de frein mal contrôlés (grève de 1996 et de 2005), et au passage le naufrage de deux organisations syndicales combattives (l'ANEEQ et le MDE).
- 3 N'oublions pas que les reculs d'aujourd'hui sont le *statu quo* de demain, ou autrement dit, que le *statu quo* d'aujourd'hui, c'est l'entérinement des reculs d'hier.

Et c'est sur cette lancée que l'ASSÉ est sortie grandie de cette bataille, alors qu'au contraire la gratuité scolaire provoque des fissures dans les rangs de la FEUQ. Dans la dernière année, plusieurs associations se sont positionnées en faveur de cette revendication, avec pour résultat que le 29 mars dernier avait lieu sans doute la plus grosse manifestation en faveur de la gratuité scolaire depuis les années 1980. Tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde, et le plus gros reste à faire, mais le mouvement de fond est là.

Cela n'empêche pas qu'il faille tenir compte de l'ensemble de la situation. Certes, le dégel constituera un puissant levier de mobilisation pour la grève, davantage probablement que le projet politique du droit à l'éducation et de la gratuité scolaire, qui n'est pas encore si largement partagé au-delà du noyau dur de l'avant-garde syndicale étudiante. Mais notre rôle n'est pas de pondérer nos convictions par les hésitations des autres, ni de nous mettre à la remorque de la réaction spontanée de beaucoup de gens. Notre rôle est de trouver le moyen de transformer un mécontentement de nature d'abord économique (le fardeau des frais, la pression supplémentaire sur les conditions de vie) et d'abord nécessairement défensif, en un mouvement explicitement politique et social, c'est-à-dire doté d'une conscience claire de la nécessité de s'armer de perspectives sociales propres (en l'occurrence le droit à l'éducation et la gratuité scolaire) et de celle de construire un imposant contre-pouvoir (des organisations de luttes) capable d'arracher des gains à la bourgeoisie et à son État.

Comment négocier l'issue d'une grève?

Dans la perspective d'une lutte menée sur la base d'une plateforme offensive, il semble y avoir un consensus autour du fait que la grève se soldera au mieux par un compromis; la bataille de l'automne ne sera qu'une étape dans la marche à plus long terme vers la gratuité. Nous n'aurons pas la force de frappe pour contraindre le gouvernement à une telle réforme. La question qui se pose alors, c'est celle de la tactique qui permettra d'obtenir à court terme le meilleur compromis possible.

Être radical-e, ou d'avant-garde, ce n'est pas jouer quitte ou double, ce n'est pas se fermer les yeux pour foncer tête baissée jusqu'à ce que ça passe ou ça casse. C'est surtout partir d'une ligne juste et en tirer le maximum. Ça suppose d'apprendre à savoir quand faire preuve d'intransigeance et quand se replier pour ne pas être détruits et détruites. La CASSÉÉ, en 2005, a malheureusement été mal préparée à ces responsabilités. Ce qui n'a rien d'étonnant. Nous n'avions à peu près aucune expérience directe d'une telle bataille et beaucoup d'autres questions inédites (pour nous) ont complètement accaparé notre attention (comment constituer une coalition?, par exemple). Je dirais même que compte tenu de cette impréparation, nous nous en sommes relativement bien tiré-e-s. Ceci dit, nous nous sommes trouvé-e-s assez dépourvu-e-s au paroxysme de la lutte, quand le mécanisme de la récupération s'est enclenché. Le Congrès a été incapable d'adopter un mot d'ordre clair au moment vraiment décisif, c'est-à-dire dans les jours qui ont suivi l'entente de principe entre les fédérations et le gouvernement. Il aurait été préférable de dire clairement soit que la grève devait se poursuivre jusqu'à ce qu'on nous fasse une meilleure offre, soit qu'elle devait cesser, faute d'avoir les forces d'obtenir davantage. Mais c'est l'hésitation qui a prévalu, et la coalition a perdu de sa cohésion, son influence sur le mouvement a perdu de sa cohérence. Une semaine plus tard, nous appelions au « repli stratégique », mais c'était déjà tard et en fait il n'existait plus vraiment d'alternative; nous avons laissé le mouvement s'effriter sous nos yeux.

Cette fois, il faut être mieux préparé-e-s à ce chapitre. Il n'est pas possible de dresser d'avance un plan précis de la marche à suivre, plusieurs variables entreront en ligne de compte : quelle pression arriverons-nous à exercer pendant la grève, quelle sera notre importance quantitative et qualitative au sein du mouvement de grève, combien de temps le gouvernement mettra-t-il à faire ses premières concessions (donc de quelle marge de manœuvre disposerons-nous pour pousser une surenchère), etc. Mais il faut dès maintenant bien identifier ces variables et anticiper les scénarios possibles afin de faire une évaluation rapide et juste de la situation quand le moment des décisions déchirantes se présentera. Et cette réflexion ne doit pas être le fait des seul-e-s militants et militantes. Elle doit être largement débattue en assemblée générale, là où les choses se joueront au moment crucial⁴.

J'aimerais insister sur l'importance du problème de la fin de la grève. Les enjeux se définissent à plusieurs niveaux : il y a ceux, explicites, des objectifs formulés dans notre plateforme de revendications; il y a également ceux, dont il faut aussi impérativement avoir une conscience aiguë, du mouvement de lutte à long terme. Si au niveau des revendications l'objectif général est de renverser le statu quo, sur le plan du mouvement social, il faut sortir de la bataille plus forts et fortes, plus expérimenté-e-s et mieux organisé-e-s que nous l'étions en commençant. Rétrospectivement, on peut dire que l'ASSÉ a échoué au premier plan en 2005 (nous avons évité la catastrophe sans vraiment sauver les meubles), mais qu'elle a gagné au second plan. C'est d'ailleurs ce qui permet aux actuelles perspectives de grève de se présenter à nous : en fait, elles ne se présentent pas, nous les avons largement construites.

Il faudra, tôt ou tard, négocier un compromis, remettre temporairement au fourreau l'arme de la grève pour nous réorganiser, consolider les acquis et nous préparer aux autres épisodes à venir d'une bataille qui n'est pas celle d'une session. Pour ce faire, il est important de ne pas permettre à la droite de mettre un terme à la grève que nous aurons déclenchée, ne pas lui permettre de gagner du terrain en exploitant un ressac anti-grève que peut produire une fin de lutte dans la confusion et la débandade. Voilà pourquoi il faut envisager l'éventualité d'un repli, quand nous estimerons être arrivé-e-s au bout des potentialités à court terme générées par notre mouvement.

Construire une coalition

Autre question brûlante. Dans le texte que j'ai soumis au Congrès du 7 avril, j'estimais que la CASSÉE, malgré toutes les difficultés et dans les circonstances, avait été une réussite. Il se peut qu'elle ait aussi constitué un précédent aujourd'hui difficile à gérer. Je soulèverai principalement deux aspects entourant ce débat : la place des affiliations dans la stratégie de coalition; les raisons et les conditions justifiant la formation d'une coalition.

L'affiliation comme étape de l'escalade des moyens de pression?

Lors du Congrès du 7 avril, il a été mis en doute que l'affiliation à l'ASSÉ puisse être envisagée en soi comme un moyen de pression. À en croire cette opinion, ça apporterait peut-être quelque chose au mouvement étudiant en termes de capacités d'organisation (à ma connaissance, ce point de vue ne condamne pas les affiliations), mais ça ne changerait rien en soi au rapport de force avec le gouvernement. Avancer une telle affirmation, ça revient à dire que, du point de vue du gouvernement, l'existence ou l'inexistence de l'ASSÉ ne fait pas de différence; que ça ne change

⁴ Cette réflexion est une tâche imposante, mais je tiens à souligner l'ampleur et le degré de profondeur des discussions entourant la préparation de la prochaine grève, infiniment supérieurs à ce qui s'est fait en 2005. Le mouvement actuel a une considérable longueur d'avance à ce chapitre.

rien à son appréciation de la situation que les associations membres de l'ASSÉ soient toutes des électrons libres ou qu'elles gravitent au contraire en permanence autour d'un noyau dur de principes, de structures, de ressources et de tactiques. Il m'apparaît pourtant évident que l'agressivité et la détermination du gouvernement seront fonction inverse du degré d'organisation du mouvement étudiant (à moins bien sûr qu'on parle de cette organisation sur la base de la complaisance, du lobby et de la collaboration que représentent les fédérations étudiantes). Le gouvernement sait fort bien que le degré d'inorganisation du mouvement étudiant constitue concrètement sa marge de manœuvre en éducation (post-secondaire à tout le moins). En ce sens, chaque affiliation à l'ASSÉ aura sur lui un effet dissuasif. Bien entendu, ce ne sera jamais suffisant pour remporter les plus grosses batailles (pas plus qu'une pétition ne nous épargne d'avoir à manifester ou qu'une manifestation nous permette toujours d'éviter une grève). En plus de disposer d'une force de frappe, il faudra souvent l'utiliser effectivement. Mais une large association étudiante combative sera toujours un adversaire plus redoutable qu'une coalition temporaire composée d'une large proportion d'associations indépendantes, autrement dit une entité promise à brève échéance à une décomposition partielle. Revendications, moyens de pression et organisation sont indissociables.

Je trouve particulièrement déplacée l'accusation de corporatisme qu'on dirige à l'endroit des militants et militantes qui tiennent à faire des perspectives d'affiliations un thème central du débat sur une éventuelle coalition. Je trouve que c'est passer à côté de l'essentiel du problème. N'avions-nous pas fondamentalement de bonnes raisons de construire l'ASSÉ? Ces raisons ne sont-elles pas d'autant plus sensibles dans le contexte d'une grève? De quoi sommes-nous censé-e-s nous excuser au juste? Des associations ont décidé de ne pas s'affilier. C'est leur droit absolu, comme c'est également le nôtre de leur demander de nous expliquer les raisons de ce choix politique.

Dans les faits, en s'affiliant à une coalition pendant la grève, les associations soi-disant indépendantes⁵ cessent de l'être. Elles se regroupent, prennent parti, mettent leur poids dans la balance. La question à se poser, c'est pourquoi celles-ci tiennent-elles mordicus à s'intégrer au processus de prise de décisions lors d'un mouvement de grève, mais négligent-elles de le faire pendant le long processus de préparation qui y mène, ou à l'étape cruciale de la lutte qui consiste à gérer les suites de la grève? Ce positionnement qu'elles manifestent alors, pourquoi ne l'assumeraient-elles pas en tout temps, avant, pendant et après les moments forts de la lutte étudiante que sont les grèves générales? Ces questions, il faut les poser, car c'est ainsi que le débat progressera, de la même manière qu'il faut répéter que les associations membres de l'ASSÉ ne sont pas moins indépendantes que les autres dans le seul sens vraiment pertinent, c'est-à-dire qu'elles demeurent toujours localement souveraines. Quel serait notre engagement en tant que membre d'un regroupement syndical, si nous ne nous faisons pas un devoir d'entretenir le débat avec les autres associations et que nous ne les encourageons pas avec persévérance à faire ce que nous avons cru nécessaire? Peut-être, au bout du compte, chacun et chacune restera-t-il et elle sur ses positions, mais il ne faut pas commencer par tuer le débat dans l'œuf. Le plus sain, ce serait plutôt de l'encourager et de l'encadrer.

5 Y a-t-il une association plus dépendante que celle qui, non affiliée, demeure inévitablement à la remorque des initiatives prises par les associations regroupées nationalement? D'ailleurs, quand elles veulent se donner un levier de négociation face aux regroupements nationaux, les associations indépendantes se regroupent, ainsi que le font actuellement quatre associations facultaires de l'UQAM. Il faudrait en tirer les conclusions.

Une coalition, mais pourquoi et avec quelles retombées?

Dans le meilleur des mondes, on ferait précéder la grève par une campagne massive d'affiliations à l'ASSÉ. Mais il est tard pour orchestrer une telle campagne, et manifestement la volonté manque chez plusieurs au sein même de l'ASSÉ. Ainsi, peut-être faudra-t-il se résigner à former une coalition, peut-être l'ASSÉ ne sera-t-elle pas encore suffisamment large pour entreprendre de coordonner sur ses seules bases la grève dont elle appelle le déclenchement. Si cela devait être le cas, j'espère seulement que ce sera pour les bonnes raisons. Car il y a à mon avis beaucoup de mauvaises raisons qui ont été invoquées pour justifier la création d'une coalition, et les raisons qui justifieront ce choix en détermineront également la portée et les effets.

Par exemple, former une coalition pour retenir près de nous les associations qui autrement iraient se coaliser avec la FECQ et la FEUQ est une très mauvaise raison. Des associations qui magasinent de façon aussi légère et opportuniste une portion de pouvoir et de visibilité ne seront pas des alliées solides durant la grève. Former une coalition pour ménager complaisamment la sensibilité de ceux et celles qui prétendent que ça relève du corporatisme de faire la promotion d'une association nationale combative; de ceux et celles qui croient que toute association possède en temps de grève un droit acquis, à n'importe quelles conditions, de prendre part à un processus décisionnel qu'elle ne contribue ni à construire ni à entretenir, bref former une coalition parce qu'on cèderait à de tels arguments, ce serait à coup sûr s'engager dans une voie très précaire et construire un édifice sur des fondations fragiles.

La seule bonne raison pour former une coalition, c'est peut-être l'opportunité de rallier des associations réellement combattives, mais pour qui il serait vraiment impossible, pour des raisons surtout pratiques et politiques d'impréparation, d'envisager une affiliation d'ici la grève. Mais, pour que ça ait un sens de former une coalition, encore faut-il trouver des associations qui sont effectivement proches de nous, qui sont en accord avec notre plateforme de revendications et qui sont prêtes à mener la lutte sous le signe du syndicalisme de combat⁶. Il ne sert à rien de construire une organisation nationale si c'est pour saborder ce que nous sommes et ce qui fait notre pertinence dans le mouvement étudiant aux moments décisifs. Des associations décideront sans aucun doute de ne pas nous emboîter le pas. Ce n'est pas une tragédie. Il faudra étudier les possibilités de collaborer plus ponctuellement avec elles, tout en prenant nos décisions séparément et sans sacrifier notre raison d'être et nos positions.

Si nous ne pouvons attendre de tout le monde qu'ils et elles fassent immédiatement le pas de joindre nos rangs, nous devons, au risque de me répéter, impérativement maintenir en permanence le débat avec eux et elles. S'il est inutile d'être arrogant, il faut surtout être direct et franc. Il faut déconstruire les fantasmes irrationnels dont s'alimente la méfiance de certaines personnes à l'encontre de l'ASSÉ (la peur de la violence par exemple), et non pas se mettre à leur remorque. Ainsi, la construction à long terme d'un mouvement étudiant combattif devra être un des points d'unité de cette coalition (ce pourrait en être un principe formel) et un sujet de débat récurrent. Et pour que ces perspectives ne restent pas des vœux pieux, elles devraient s'incarner dans des engagements pratiques à court terme, ce qui signifie notamment de tout faire pour favoriser les affiliations durant et immédiatement après la grève. Si une coalition se construit sur ces bases, elle

⁶ N'en déplaise à certaines personnes, la référence au syndicalisme de combat n'est pas accessoire et décorative. Elle symbolise un degré d'entente sur la tactique et les moyens d'action. Si nous ne traçons pas cette ligne, comme le suggère la « Coalition des associations facultaires indépendantes de l'UQAM », les risques sont grands de s'enliser dans des débats interminables et stériles et d'être paralysé-e-s au moment d'agir.

aura peut-être des retombées qui en justifient l'existence. Elle permettra peut-être non seulement de faire des pas vers la gratuité scolaire dans l'immédiat, mais d'y arriver d'autant plus rapidement à moyen ou long terme.

Ce dont il faut se rappeler en abordant ce débat, c'est que nous ne faisons pas la grève pour former une coalition, mais bien l'inverse. Cette question remise sur ses pieds, il faut ensuite se rappeler que nous ne cherchons pas à nous coaliser pour déclencher une grève à tout prix. D'une façon ou d'une autre, il n'existe pas de garantie de victoire, mais assurons-nous au moins de mener le bon combat.

Négociation et récupération : La thèse Martin-Theurillat-Cloutier⁷

Je désire revenir sur ce texte qui n'a pratiquement pas été débattu au Congrès du 7 avril. Même si, à ma connaissance, il n'a pas fait beaucoup de partisans ou de partisanses (à part peut-être des délégué-e-s de l'AEMSP-UQAM), il soulève des enjeux fondamentaux et cristallise bien un point de vue qui pourrait se représenter durant la grève.

Le texte en question propose à l'ASSÉ de s'engager dans des « tractations avec les fédérations » sur les bases suivantes :

- 1) un débrayage massif qui durerait au moins jusqu'à l'obtention du gel
- 2) la liberté de revendication et de parole de chaque organisation, assortie d'une entente de non-agression (cela permettrait à l'ASSÉ de discuter de gratuité scolaire sur toutes les tribunes)
- 3) et, de manière extrêmement fondamentale **L'INTERDICTION POUR CHAQUE PARTIE DE NÉGOCIER SECRÈTEMENT EN L'ABSENCE DE L'AUTRE** (p. 39)

En voulant nous éviter la récupération politique, cette thèse nous jette littéralement dans ses bras. Par ailleurs, c'est une solution d'appareil qui nous éloigne de nos orientations stratégiques fondamentales, celles qui nous confèrent efficacité et pertinence, à savoir celles qui font reposer notre force sur la justesse de nos revendications, la qualité et l'étendue de notre mobilisation, le caractère à la fois combatif et démocratique de notre mouvement⁸.

Cette proposition nous ampute des deux tiers de notre plate-forme (en évacuant l'investissement dans les ressources et la mise sur pied de garderies) et nous fait faire un recul spectaculaire en ramenant le gel à l'avant-plan et en reléguant la gratuité scolaire au décor sous la forme d'une perspective.

La première clause de l'entente proposée – qui est censé nous garantir l'atteinte de nos objectifs minimaux – ne tient pas : nous ne pouvons nous-mêmes pas garantir de rester en grève jusqu'à l'annonce d'un gel; la FEUQ ne le peut pas non plus. Seules les assemblées générales en décideront. Et aussi désastreux que ça puisse paraître, peut-être serons-nous contraints et contraintes d'appeler à mettre fin à la grève avant même l'obtention du *statu quo*. Il n'est possible d'exclure absolument quoi que ce soit.

⁷ Voir le texte du cahier de Congrès du 7 avril 2007 : Éric Martin et Fanny Theurillat-Cloutier, « Grève générale : pour dépasser la récupération », p. 38-40.

⁸ Autrement dit, une stratégie radicalement opposée à celle qu'a proposée Marianita Hamel dans son texte dans le cahier de Congrès du 7 avril 2007 qui porte également sur les écueils de la récupération.

D'autre part, signer un pacte de non-agression, c'est selon toute vraisemblance tendre l'autre joue; c'est mettre la table (chandelles y comprises) pour une récupération assurée. Il faut se garder la possibilité de dénoncer les inconséquences, les insuffisances, les trahisons, la récupération, etc.

Enfin, à quoi nous servira-t-il d'être aux premières loges pour assister aux négociations à rabais entre le gouvernement et les fédérations? Comment pourrons-nous légitimement leur refuser d'accepter une offre qui leur convient, qui répond à leurs demandes, mais qui nous laisse fondamentalement insatisfaits et insatisfaites?

Seules les fédérations sortiraient grandies de ce pacte germano-soviétique, qui nous aurait muselé-e-s et leur redonnerait une crédibilité politique dont elles ont tant besoin. En traitant ainsi avec les fédérations, nous les instituons officiellement comme partenaires dignes de confiance, comme alliées dans un même combat, ce qui est objectivement un mensonge dont elles seront les seules à bénéficier. Cette proposition est une abdication, un triste aveu d'échec.

L'enjeu réel de la neutralisation des risques de récupération, c'est la mesure dans laquelle le gouvernement se croira contraint de nous adresser son offre, de l'adresser à notre plateforme de revendications; autrement dit, la mesure dans laquelle il ne pourra plus faire confiance en la capacité des fédérations de mettre un terme à la grève à bas prix. Il n'y aura pas de trucs ingénieux ou de raccourci pour y arriver. Notre seule option, c'est que la partie la plus significative du mouvement de grève s'identifie à notre cause, à nos stratégies et à nos organisations et qu'elle partage envers les fédérations la méfiance, voire l'hostilité que l'histoire nous conseille à leur égard.

L'enjeu de la récupération n'est cependant pas binaire. Lors de la grève de 2005, le gouvernement a tenté d'acheter le mouvement à très bas prix lors d'une première offre. N'eut été de notre pression et de notre influence, la FEUQ et la FECQ nous auraient sans doute dès lors vendu-e-s pour mettre fin à une grève dont elles ne voulaient pas. Il aura fallu une deuxième offre, encore médiocre mais un peu moins et surtout beaucoup plus tard, pour que nous cédions finalement. Et encore, l'entente fut reçue par tant de colère et de ressentiment que les fédérations ne purent vraiment crier victoire et en subirent de lourdes conséquences par la suite. Sans doute le même jeu reprendra-t-il lors de la prochaine grève. Les fédérations tenteront de nous récupérer et de saboter notre rapport de force puisque c'est objectivement leur rôle dans le mouvement étudiant. Notre objectif, dans ce contexte, c'est au pire de les contraindre à nous vendre au meilleur marché possible (elles savent mieux que jamais qu'elles y jouent leur existence), au mieux de les discréditer définitivement comme acteur influent dans le mouvement étudiant pour nous laisser dans un face à face direct avec l'État qui ne pourra plus nous éviter.

Autrement dit, non seulement cette thèse est-elle très pessimiste quant à l'évaluation de nos forces actuelles, mais elle l'est peut-être encore davantage quant au bilan de la grève de 2005. Il est indéniable qu'au plan de nos revendications, face au gouvernement, nous avons été largement défait-e-s dans la mesure où les résultats ont été en deçà de nos demandes qui se bornaient au *statu quo* (c'est d'ailleurs une de nos erreurs). Pourtant, peut-on douter que les retombées de la grève aient été largement favorables à l'ASSÉ et largement défavorables aux fédérations? Nous avons clairement accumulé des forces grâce à cette grève, alors qu'elles en ont perdu. C'est précisément ce qui nous permet d'espérer davantage de la prochaine lutte. Or cela, nous le devons à la justesse de notre stratégie d'alliance au sein du mouvement étudiant : tout en ralliant les éléments les plus combattifs (à différents degrés) parmi les associations locales, nous sommes resté-e-s impitoyables et intraitables envers les courants collaborationnistes et anti-démocratiques du mouvement étudiant.

Nous les avons dénoncés et nous nous en sommes clairement démarqué-e-s.

Ne cédon pas au fétichisme de la table de négociation. De toute façon, si on nous y invitait, nous n'enverrions pas de véritables négociateurs ou négociatrices ayant en poche une marge de manœuvre permettant de bonifier et d'accepter un compromis offert par le gouvernement. Il s'agirait d'une prestation purement symbolique, un simple travail de relais d'informations qui à la fois constitueraient pour nous une démonstration de force (le gouvernement étant contraint de nous reconnaître), à la fois serait pour le gouvernement une tentative de nous flatter et de nous amadouer. Si le gouvernement s'adresse à nous, directement par l'intermédiaire de nos délégué-e-s ou indirectement à travers les médias, une contre-offre de notre part ne pourra être l'initiative que du Congrès et des assemblées générales. C'est encore là que tout se jouera.

Mouvement étudiant : Le retour de 1990

Par Simon Tremblay-Pépin, étudiant en science politique à l'UQAM

« L'histoire se répète : d'abord en tragédie, ensuite en farce » - Karl Marx

L'Histoire radote, mais nul ne sait de science certaine s'il est utile de connaître les détails de ses répétitions. Une chose reste indéniable : il est cocasse de les constater. Le conteur du mouvement étudiant à un bouton sur le bout de la langue...

Relisons les *Six grèves générales* de Benoît Renaud.

Nous sommes en 1988. L'ANEEQ, l'association nationale progressiste d'alors, vient d'annoncer son « repli stratégique » lors d'une grève mi-figue mi-raisin. Les résultats sont à la mesure de la grève, quelques gains et quelques pertes sur les questions d'aide financière plutôt obscures. Personne n'est enthousiasmé : marasme.

En septembre 1989 les libéraux sont réélus. Ryan, catho farouche et ministre de l'Éducation du temps, réussit à faire accepter le dégel aux jeunes libéraux. Benoît Renaud : « À la mi-décembre, en pleine période d'examens, le conseil des ministres décide de faire passer les frais de scolarité de 500 \$ (+ 100 \$ de frais afférents) à 1 200 \$ par année en deux ans et donne aux administrations universitaires une marge de manoeuvre supplémentaire de 10 %. Pour une facture totale possible d'environ 1 500 \$ avec les frais d'inscription. »

Mais que fait le mouvement étudiant ? Il est d'abord divisé. Au début 1990, à force de négociations, l'ANEEQ laisse tomber la gratuité scolaire à tout prix et la FEEQ (ancêtre de la FEUQ) laisse tomber l'Impôt post-universitaire (IPU) ; une mesure qui prévoit que les étudiants universitaires paieront un impôt supplémentaire lorsqu'ils obtiendront un emploi. Un plancher de grève est établi, un mois plus tard il n'est toujours pas atteint et finalement abandonné. Quelques associations se lancent quand même. Renaud commente : « La mobilisation est radicale, mais demeure éclatée, mal coordonnée et très inégale selon les régions. Seules Montréal et Rimouski ont connu une mobilisation importante (Rimouski et l'AGEUQAM sont en grève pendant 4 semaines complètes, les cégeps de St-Laurent et du Vieux-Montréal pendant 3 semaines, Rosemont et Maisonneuve 2 semaines...). »

Le gouvernement a évidemment le beau jeu de ne rien donner. La hausse est maintenue et le mouvement périclite. En 1993, l'ANEEQ s'éteint ; la FECQ et la FEUQ prennent le relais. On entre alors dans une période sombre du mouvement étudiant dont la fin est encore toute récente... et incertaine.

C'était la tragédie, la farce maintenant.

Nous sommes en 2005, l'ASSÉ, l'association nationale progressiste d'aujourd'hui, s'est fait récupérer une grève que la FECQ et la FEUQ ont réussi à perdre à sa place en présentant cette défaite comme une victoire. Beaucoup de militantEs en sont sortiEs découragéEs et dépriméEs.

En 2007, les libéraux sont réélus. Courschene, l'opportuniste *nowhere* et ministre libérale du moment, fait passer le dégel comme du beurre dans la poêle parce que les médias nationaux ont fait la promo pro-dégel pendant deux ans. Plus subtile que l'ami Ryan, elle étend l'augmentation sur plusieurs années en donnant l'impression qu'il n'est question que de 50 \$ de plus alors qu'il s'agit en fait d'environ 950 \$.

Que fait le mouvement étudiant cette fois-ci? Il est divisé. L'ASSÉ prône la gratuité scolaire et la FEUQ prône le gel, mais serait en train de revoir ses positions considérant que le PQ n'a plus le courage de les maintenir. On entend dans les couloirs qu'il serait question du retour de l'impôt post-universitaire (IPU mentionné plus tôt) ou même de l'indexation. Forte de ses leçons des grèves passées et de ces 40 000 membres presque tous cégépiens, l'ASSÉ ne veut plus faire une coalition trop ouverte à n'importe quoi et se croit assez forte pour faire la grève toute seule. Elle met sur la table une proposition de coalition en tout point semblable à une affiliation, chose que peu de gens semblent prêts à accepter. La FEUQ ne semble pas vouloir sortir du tout en automne, si jamais elle sort. La FECQ paraît définitivement en perte de vitesse et assez peu en phase avec le mouvement. On entend s'organiser une troisième, peut-être une quatrième coalition en dehors des organisations nationales... Que dire sinon que la mobilisation sera « radicale mais éclatée et mal coordonnée »?

Peut-être pas. Il est encore possible que l'ASSÉ remplisse les conditions nécessaires pour attirer derrière elle suffisamment d'associations universitaires pour faire autre chose qu'une grève de cégeps. On ne parle pas de renier la gratuité scolaire, simplement de laisser entrer ceux qui sont favorables à une « perspective de gratuité ». Il ne s'agit pas non plus de mettre de côté le syndicalisme de combat, il ne faut simplement pas l'imposer à tout le monde. À la limite, il serait même envisageable qu'une coalition autour de l'ASSÉ s'entende avec la FEUQ, non pas sur une plateforme commune (on ne demande pas l'impossible), mais au moins sur un pacte de non-agression (on ne vous attaque pas dans les médias - vous ne négociez pas sans nous). Il faudra voir aussi à penser une coordination de la grève plus décentralisée où les exécutants n'ont pas l'impression de passer l'ensemble de leur temps et de leur énergie en réunions et en assemblées. Une ASSÉ plus ouverte qui abandonnerait le ton dogmatique et revanchard qu'on lui connaît parfois aurait toutes les chances d'attirer une base étudiante diversifiée, mobilisée et combative.

De plus, si l'ASSÉ tient compte de ces facteurs et qu'elle est capable de mobiliser avec la même énergie et la même efficacité qu'en 2005, il est possible qu'un mouvement de bonne taille émerge et ne soit pas immédiatement récupéré. Ensuite, il s'agira de voir si l'ASSÉ a bien compris les leçons de 2005. Est-elle capable de faire passer un discours fort et des actions radicales dans les médias sans se discréditer par sa propre maladresse? A-t-elle développé une logique de diversité des tactiques qui lui permette à la fois de faire des stratégies de grève efficaces, de respecter les décisions démocratiques de ses membres et d'inclure une large diversité de militantEs?

Si toutes les réponses à ces questions sont oui, il est possible d'éviter le retour de 1990.

Desiderata de la Coalition UQAM

Août 2007

Que la résistance s'organise!

Dégel des frais de scolarité, gouffre financier à l'UQAM, mobilisation massive : le cocktail est explosif et la grève, imminente. Nous, associations facultaires étudiantes indépendantes de l'UQAM, avons décidé de demeurer unies quant à l'avenue à emprunter lors de cette lutte qui s'organise.

Dans ce texte, sera exposé notre *desiderata* quant à une possible affiliation à la coalition de l'ASSÉ.

Perspective de gratuité scolaire

Tout comme l'ASSÉ, nous croyons que le discours qui doit être mis de l'avant est celui de la gratuité scolaire. Toutefois, nous pensons que la gratuité scolaire ne devrait pas être une condition *sine qua non* à l'affiliation et que les associations étudiantes dont les membres auraient, pour des raisons diverses, pris position contre le dégel dans une perspective de gratuité scolaire devraient avoir le droit de faire partie de cette coalition.

Diversité des tactiques

Nous croyons que les associations membres de la coalition devraient jouir d'une liberté quant aux actions locales. Prônant la pluralité des actions, nous souhaitons ici que toutes les associations puissent librement soumettre leurs suggestions quant aux moyens de pression qu'elles envisagent et ce, sans restriction et sans austérité. Bien qu'un plan d'action général semble de mise, aucune ligne prédéterminée en ce qui a trait aux moyens de pression ne pourra être imposée.

De plus, que les associations membres de la coalition puissent librement souligner leur dissidence idéologique face à une action, en respectant les associations qui y prennent part et le processus démocratique par lequel cette action s'est décidée représente un impératif.

Coûts

Nous sommes d'avis que les coûts des actions doivent être divisés équitablement entre les associations membres de la coalition au prorata du nombre d'étudiantEs représentéEs par chacune d'elles. Nous proposons également que les ententes soient contractualisées.

Nous croyons qu'une association membre qui aurait exprimé démocratiquement son opposition à une action ne pourrait financièrement s'en dissocier. Ainsi, nous voulons éviter d'alourdir la structure bureaucratique et désirons souligner notre soutien, encore une fois, à la diversité des actions qui seront menées.

Représentativité

En ce qui concerne la représentativité des associations indépendantes au sein d'une coalition nationale formée par l'ASSÉ, nous aspirons à ce qu'il y ait toujours unE porte-parole, déléguéE ou représentantE des associations indépendantes à toutes les instances, à toutes les sorties médiatiques ainsi que pour les négociations au sein d'une coalition. Le choix de la (du), porte-parole sera démocratiquement décidé entre les associations non-membres de l'ASSÉ et ce, au même titre que les associations non-membres ne s'ingéreront pas dans le choix de la (du) porte-parole des associations *a priori* membres.

Fonctionnement

Nous souhaitons que cette coalition en soit une de lutte et non de grève. Outil de conscientisation, agent de mobilisation, la grève est, certes, la tactique à privilégier, mais demeure à nos yeux un moyen parmi d'autres. Nous désirons que la grève générale illimitée ne constitue pas un obstacle à l'union des associations étudiantes défendant le même discours.

De plus, la Coalition des associations facultaires étudiantes indépendantes de l'UQAM souhaite que toutes les associations bénéficient d'un droit de propositions et de votes, selon le principe de «un asso, un vote», en évitant bien sûr, la double représentativité. Par ailleurs, nous proposons que les décisions soient prises au 2/3 des voix exprimées et ce, afin d'éviter les possibles dissensions qu'une décision prise à faible majorité pourrait engendrer.

Solidarité

Bien qu'au fait des divergences idéologiques présentes dans les différents regroupements étudiants nationaux, ce tournant décisif, cette difficile lutte qui s'annonce et dont nous voulons obtenir gains sociaux, exige du mouvement étudiant qu'il présente au gouvernement ainsi qu'à l'ensemble de la société un front militant uni. Nous considérons que des tractations doivent avoir lieu entre les différents regroupements étudiants nationaux, ne serait-ce que par le biais d'une table de concertation non décisionnelle où toutes les coalitions auraient droit de parole. Ainsi pourrions-nous orchestrer les différentes actions, sorties médiatiques et négociations. Et dans cette foulée, nous insistons sur le fait que les coalitions devraient faire preuve d'un respect mutuel lors des sorties médiatiques, avoir une ouverture face aux dialogues et à la concertation. Aussi, nous aspirons à ce que chacune des coalitions nationales soient présentes à la table des négociations.

État des travaux de la troisième coalition

CertainEs ne sont pas sans connaître l'existence d'une troisième coalition. En effet, la proposition mise en dépôt lors du Congrès annuel de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante tenu les 28 et 29 avril 2007 nous a semblé inadéquate. Ainsi, nous avons décidé de travailler à un projet de coalition sans bannière.

S'il advient que l'adhésion à la coalition de l'ASSÉ s'avère contraignante ou si la structure n'est pas assez ouverte, nous envisageons de poursuivre notre projet de troisième coalition et d'exposer la situation dans nos assemblées générales.

Quoi qu'il en soit, la coalition de l'ASSÉ sera, elle aussi, proposée.

ConscientEs de l'importance de présenter un mouvement étudiant uni, conscientEs de la nécessité d'ériger un mur de résistance infrangible dès l'automne, nous espérons que ces propositions seront reçues avec solidarité et ouverture. Nous sommes, pour notre part, prêtEs à entrer dans cette lutte que nous souhaitons historique.

Solidairement,

La Coalition des associations facultaires étudiantes indépendantes de l'UQAM

AFÉA-UQAM (Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts)

AFELLC-UQAM (Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications)

AESS-UQAM (Association étudiante du secteur des sciences)

AFESPED-UQAM (Association facultaire étudiante de science politique et de droit)

Le mouvement étudiant coalisé : une logique en trois étapes

Par Geneviève Gariépy, AFESH-UQAM

Au cours de l'été, diverses associations québécoises se sont rencontrées pour discuter des possibilités de s'organiser collectivement dans le but de contrer le dégel des frais de scolarité et également pour défendre le droit à l'éducation. Ce texte est un compte-rendu des rencontres et tractations pour former des coalitions, il s'agit de mes observations et analyses et ne représente en rien un compte-rendu fidèle de la situation.

Les possibles coalitions :

1. Coalition de l'ASSÉ élargie
2. La troisième coalition
3. Coalition FEUQ

Suite au Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), s'étant tenu les 28 et 29 avril dernier, plusieurs associations étudiantes indépendantes se sont vues insatisfaites de l'ouverture ayant été démontré par les membres de l'ASSÉ en ce qui a trait à une coalition ponctuelle de grève pour contrer le dégel des frais de scolarité et revendiquer un projet de société en matière d'éducation. Ayant des positions similaires à l'ASSÉ, les associations indépendantes de l'UQAM (AFESPED, AESS, AFEA, AFELLC) se sont concertées pour élaborer un document visant à exposer ce qui est plus susceptible de rejoindre les positions de leurs membres respectifs.

Pendant ce temps, l'AFESH-UQAM avec l'aide de l'AEMSP-UQAM et du Conseil exécutif de l'ASSÉ, a organisé deux rencontres informelles pour discuter des orientations de l'ASSÉ dans le but de former une coalition de grève avec notre syndicat national. Les rencontres ont eu lieu le 8 juillet et le 5 août. Du côté de la FEUQ, une rencontre fut organisée à Matawini, les 8 et 9 juin pour former une coalition afin de lutter contre le dégel des frais de scolarité. Du côté de la FECQ, les officiers et officières ont observé tout ce qui s'organisait au cours de l'été au niveau des trois coalitions. Suite à la rencontre de Matawini, l'ADEESE-UQAM a lancé un appel à l'ensemble des associations étudiantes québécoises pour créer la Coalition des forces étudiantes québécoises. Il s'agit d'une proposition à se rassembler autour de la FEUQ, mais pour former une coalition « sans bannière » ayant pour leadership les associations étudiantes locales.

1. Coalition de l'ASSÉ élargie

Les propositions officielles en ce qui concerne la coalition ayant émergé du Congrès d'avril dernier :

1. Que les revendications mises de l'avant dans le cadre d'une campagne de grève générale illimitée soient les mêmes que celles de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment ! » et que soit revendiquée parallèlement l'abolition de la Loi C-43.
2. Que l'ASSÉ revendique que toute négociation entre les gestionnaires de l'État et les délégués -e-s syndicaux soit transparente, publique et démocratique.¹

1 En ligne : http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?page=documents&id_rubrique=5&lang=fr

Le **8 juillet**, plusieurs associations étudiantes (37) universitaires et collégiales se sont rencontrées pour quelques ateliers (gratuité scolaire, syndicalisme de combat, revendications de l'ASSÉ, historique de la CASSÉE) et pour discuter de la question des principes de base, de la structure et du financement d'une éventuelle coalition.

La question du syndicalisme de combat a été mise de l'avant à de nombreuses reprises. Malgré la présentation sur le sujet, le terme semble toujours poser problème à certaines délégations qui le jugent trop étiqueté, voire même puriste. Ces délégations préféreraient parler de la nécessaire cohérence entre les fins et les moyens entrepris, venant sous-entendre que seule une mobilisation énergique et radicale nous permettrait d'obtenir des gains significatifs. Les interventions des délégations membres défendaient l'importance de se rejoindre non seulement sur les revendications, mais aussi sur les moyens d'action. Faute de consensus sur le terme, c'est peut-être l'action concrète qui nous permettra de juger de la volonté des associations étudiantes de construire un mouvement de grève combatif, au-delà des déclarations de principes et des débats théoriques sur la question.

La majeure partie des discussions ont porté sur la question des principes/revendications que mettra de l'avant la coalition. Alors que des délégations non-affiliées ont cherché à voir l'ouverture des membres de l'ASSÉ face à leur position de « perspective de gratuité », les délégations membres ont insisté sur l'importance de s'entendre sur des revendications claires et d'amener la question en Assemblée Générale pour ne pas que les débats théoriques viennent diviser la coalition lors de moments critiques. En ce sens, il nous semble que le noeud du débat consiste à savoir comment se traduiront ces positions dans les faits. La véritable question demeure donc à savoir si les exécutifs mettront de l'avant la poursuite de la grève pour obtenir plus qu'un retrait du dégel, et quelle forme prendrait ce « gain supplémentaire ». Malheureusement, le débat semble avoir achoppé sur une double fermeture qu'il faudra dépasser afin de fonder une véritable coalition de grève : alors que les délégations non-affiliées ainsi que certains membres insistaient sur l'acceptation de leur « perspective » comme revendication de grève (sans toutefois venir diluer les revendications officielles de la coalition, mais sans chercher à amener la revendication de gratuité), plusieurs délégations membres ont grandement insisté sur le caractère non négociable de la gratuité scolaire et de leur volonté de ne pas faire le choix de l'ouverture à tout prix.²

Le **5 août**, les associations étudiantes membres et non-membres de l'ASSÉ se sont réunies à nouveau pour approfondir les débats et tenter de trouver des propositions satisfaisantes pour une majorité d'associations. Les délégations autour de la table ont voté à majorité pour diverses propositions amenées par l'exécutif de l'AFESH-UQAM :

1. Revendications

1.1 Que pour la grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plateforme de revendications de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment ! ».

Que pour les associations n'ayant pas de mandat clair sur la gratuité, la coalition admette aussi dans ses rangs les associations ayant comme revendication la réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité.

1.2 Que l'on retire la perspective de l'établissement d'un mouvement étudiant combatif à long terme comme condition d'adhésion à la coalition.

Que l'on retire les moyens d'action du syndicalisme de combat comme condition d'adhésion à la coalition.

² Extrait du bilan concernant le 8 juillet, rédigé par l'exécutif de l'ASSÉ.

2. Structures

2.1 Que les associations étudiantes membres de la coalition et ayant été en grève au moins une semaine mais ne l'étant plus à un moment donné conserve leur droit de vote à la coalition jusqu'à ce que prenne fin la grève au niveau national.

2.2 Que le plancher de déclenchement de la grève soit de 7 associations étudiantes représentant au moins 25 000 membres partageant la plateforme de l'ASSÉ.

3. Financement

3.1 Toute association désirant joindre la coalition devra signer un contrat avec l'ASSÉ contenant les points suivants :

- Que la cotisation pour les membres ayant joint la coalition soit de 1,50 \$ par membre ;
- Que le paiement de la cotisation s'effectue en deux versements de 0.75 \$/membre : le premier à l'entrée dans la coalition, le second à la fin de la deuxième semaine suivant le premier versement;
- Qu'à la fin de la grève, une redistribution des trop-perçus soit faite au prorata des membres de la coalition;
- Qu'en cas de budget déficitaire, que les dépenses soient équitablement partagées selon le prorata de l'ensemble des associations de la coalition.

2. La troisième coalition

La troisième coalition, qui émerge des associations facultaires indépendantes de l'UQAM, est due en grande partie par le manque d'ouverture que les associations membres de l'ASSÉ auraient démontré au dernier Congrès et lors de la rencontre du 8 juillet. Voyant que l'ASSÉ s'enlisait dans une coalition peu inclusive, les associations de l'UQAM se sont tournées vers un plan B pour la mobilisation cet automne. De leur côté, les trois coalitions seront présentées en Assemblée Générale, et c'est à ce moment que nous verrons qui sera dans les rangs de l'ASSÉ pour vivre la 9^e grève générale illimitée.

Les revendications de cette coalition sont semblables à celles de l'ASSÉ, mais il n'y a pas de préalable obligatoire pour y entrer, sauf être en accord avec les principes présentés dans le document de travail. Le document de la coalition est bien ficelé et sa lecture est fortement recommandée. La première rencontre publique concernant la possible coalition de l'UQAM dans le but d'en élargir le futur membership a eu lieu le **20 juillet** à l'UQAM; il en est découlé le document de travail et les grands principes de base. La seconde rencontre eut lieu le **30 juillet** sur les mêmes bases, mais les débats accrochent au niveau de la revendication de la perspective de gratuité, ce qui pourrait écarter certaines associations telles que la CADEUL et SSMU. C'est le point le plus litigieux. Certains débats ont éclos en ce qui concerne l'organisation de la mobilisation

La troisième rencontre a eu lieu le **10 août** à l'UQAM. Encore une fois, la pierre d'achoppement sera la revendication entourant la gratuité scolaire. La CADEUL, dans un élan de pragmatisme somme toute intéressant, aimerait convaincre d'abord la population en général que le dégel affecte grandement la condition étudiante et que c'est néfaste pour la société québécoise. Il s'agit plutôt d'une logique étapiste dans le but de convaincre les gens que le dégel est néfaste et d'obtenir des appuis significatifs. L'AGE-UQO amène l'importance d'avoir un discours offensif même si notre bataille est défensive. On parle peut-être d'avoir un bloc à l'interne dans la coalition pour la gratuité, mais de ne pas la revendiquer directement. Du côté des associations de l'UQAM, de l'UQO et l'AGECVM, elles mentionnent que revendiquer la perspective de gratuité est un minimum et que l'entente ne sera pas facile, bien qu'il faille s'unir pour contrer l'attaque gouvernementale. Pour certaines associations, il est mentionné qu'il serait dommage d'avoir des divisions idéologiques au sein de la coalition. Le REMDUS apporte l'idée que le terme « gel des frais » est peut-être usé, qu'il faut avoir une réflexion sémantique pour accommoder le plus

d'associations. On mentionne qu'il ne faudrait pas provoquer la grève uniquement pour revendiquer la gratuité scolaire.

La prochaine rencontre aura lieu à Québec jeudi le **30 août** dans les locaux de la CADEUL. La rencontre sera stratégique puisque le congrès de la FEUQ a eu lieu (le 19 août) et la CADEUL aura eu son caucus (instance décisionnelle des associations départementales) le 26 août pour valider ses positions concernant une coalition.

3. Coalition FEUQ

Le 9 juin 2007, plusieurs associations étudiantes québécoises universitaires répondaient à l'appel de la FEUQ concernant une coalition pour contrer le dégel des frais.

« Le débat a eu pour centre les propositions de la coalition des associations étudiantes de l'UQAM. L'ensemble des associations étudiantes autour de la table s'est positionné en faveur de quelques mesures pour une coalition sauf l'AFESH qui s'est abstenu sur la question.

1. Une coalition ayant pour principe de base :
 - Contre le dégel des frais de scolarité
 - Pour le réinvestissement public en éducation
2. Une coalition cégeps-universités
3. Une asso, un vote
4. Le vote au 2/3 pour les universités et c'est à voir pour les cégeps.
5. Le vote à double majorité pour les cégeps et les universités.
6. Les associations nationales ont droit de parole, mais elles n'ont pas droit de vote autour de la table. Elles n'ont pas droit de proposition.

Pour ce qui est de la coalition, il n'y a rien de fixé officiellement, mais la FEUQ a une base de travail pour les prochains mois et c'est en ce sens qu'elle travaillera. Mise à part l'AGEUQO, il y a eu peu de critiques envers la Fédération. Ils ont joué la carte de l'ouverture et ça semble fonctionner. L'exécutif de la FEUQ n'a pratiquement pas parlé de toute la rencontre. On a évoqué le financement, mais rien n'est établi sur le sujet. Même chose pour la double représentation, mais on penche contre celle-ci : il ne peut pas avoir double représentation (les AGE seront membres de la coalition et non les modules). Toutes les associations ne sont pas à l'aise avec le fait que la FEUQ et l'ASSÉ soient à la même table de négociation durant la grève. La prochaine rencontre de la Coalition FEUQ se fera le 19 août à l'UQAM après le congrès de la FEUQ et de la FECQ.»³

Le 19 août

Toutes les associations québécoises, autant collégiales qu'universitaires, ont été invitées pour cette rencontre. Elle a eu lieu à l'UQAM sous l'invitation de l'ADEESE-UQAM. Bien entendu, certaines modalités étaient préalablement discutées puisque le congrès de la FEUQ a eu lieu les journées précédentes à Concordia le (17 au 19 août).

Préambule

Plusieurs associations membres de la FEUQ (AGE-UQO, AGEUQTR, REMDUS, AGEUQAR)

³ Extrait d'un précédent compte-rendu - 12 juin 2007.

mettent en doute la capacité de la FEUQ à mettre en branle la mobilisation de l'automne. Bien que celles-ci aient comme premier plan une coalition sans bannière organisée par la FEUQ, elles sont très intéressées par ce que proposent les associations de l'UQAM. Le seul hic, c'est que les associations doivent adopter en assemblée générale des positions de gratuité ou de perspective de gratuité, ce qu'elles sont tout de même prêtes à tenter. Si ce n'est pas le cas, la troisième coalition risque d'amollir ses revendications; elle pourrait être composée de : SSMU, CADEUL, AGE-UQO, AGEUQTR, REMDUS, AGEUQAR, AESSUQAM, AFESPED-UQAM, AFELLC-UQAM, AFEA-UQAM et de quelques cégeps. En complément, l'AGEUQAR sera en campagne de désaffiliation de la FEUQ cet hiver, même chose pour l'AGE-UQO. De plus, le SSMU ne sera pas à la rencontre, car les exécutants affirment que les associations étudiantes n'ont pas besoin de la FEUQ pour faire des rencontres nationales.

La rencontre du 19 août : un virage à droite

Suite à un congrès de la FEUQ, où la Fédération s'est vu essayer quelques critiques de la part de ses membres, la journée du 19 août n'a été qu'une mise en scène dans le monde du mouvement étudiant. Premièrement, les associations autour de la table, ont reçu un document, séance tenante avec diverses propositions concernant une coalition nationale. Le document était rédigé par l'ADEESE-UQAM.

Au départ, il y a eu une tentative de radicaliser les positions de la future coalition, ce qui a lamentablement échoué. Les associations de l'UQAM n'ont pas présenté leur document, car les propositions adoptées au début de la rencontre ne cadraient aucunement avec les idées présentées. Les associations de l'UQAM ont donc quitté la table. Suite au peu de place accordé aux débats, la CADEUL, l'UQO et l'AGEUQAR quitteront la rencontre quelques instants plus tard. Ils restaient simplement les associations de la FECQ (une partie), quelques associations de la FEUQ, AGECVM et la SoGÉÉCoM (pour finir également par claquer la porte).

Bref, les positions défendues par la coalition des Fédérations, moins quelques membres seront :

- Contre le dégel des frais de scolarité
- Pour un réinvestissement public en éducation post-secondaire
- Pour une réelle réforme de l'Aide financière aux études

Il est à noter que le réinvestissement n'est pas précisé et que la réelle réforme n'est pas détaillée en rien, on ne sait pas de quel type de réforme il s'agit. De plus, lors du dernier congrès de la FEUQ, les associations membres ont ajouté un objectif secondaire à leur plan d'action, soit une réduction des frais de scolarité, ce qui signifie que la coalition « sans bannière » des Fédérations sera moins « radicale » que la FEUQ. La prochaine rencontre pour fixer la coalition aura lieu la première fin de semaine d'octobre.

Analyse de la situation

La troisième voie est sur le point d'enlever le leadership de la FEUQ au sein du mouvement étudiant. Une décentralisation des pouvoirs de la Fédération vers les exécutifs locaux est pressentie, ce qui pourrait gravement affecter la FEUQ; celle-ci pourrait perdre son rôle de « principale organisation étudiante ». La troisième voie est donc très bénéfique pour la mobilisation qui s'en vient et pour le mouvement étudiant en général puisqu'elle ne peut qu'affaiblir le discours de la

FEUQ et laisser place aux idées défendues par d'autres associations étudiantes. La mobilisation en sera donc plus forte et la négociation plus transparente et démocratique. Par contre, il faut se questionner à savoir s'il est préférable d'avoir une troisième coalition moins radicale ou encore une coalition ayant les revendications similaires à l'ASSÉ. Est-il stratégique que la gauche étudiante soit divisée en deux coalitions?

De notre côté, il faut faire preuve d'ouverture et inclure les associations de l'UQAM, l'UQO et pourquoi pas les autres associations du Réseau UQ dans notre démarche. Une coalition-ASSÉ forte avec des associations prônant comme projet d'éducation la gratuité scolaire et, de l'autre côté, une coalition moins radicale mais voulant ardemment dépasser le gel des frais vers un idéal, voilà qui pourrait couper le bec solidement à la FEUQ et, par ricochet, à la FECQ. Le but n'étant pas d'éradiquer les Fédérations, mais bien que les idées plus progressistes en éducation puissent faire leur place. De plus, il est évident qu'il faut travailler avec cette troisième coalition. Nous avons un dégel des frais de scolarité massif devant nous, une autre attaque néolibérale qui s'inscrit dans le désengagement de l'État envers l'éducation.

Cette fois-ci, contrairement à 2005, il y a peu d'acteurs politiques du côté de la population étudiante. Il faudra donc se concerter pour contrer le dégel, sans oublier le discours offensif propre à l'ASSÉ. En plus de combattre le dégel, il faut également mettre un coup de hache dans le néolibéralisme et contrer les discours de droite qui fusent de toutes parts concernant l'éducation et les autres enjeux sociaux.

De notre côté, il faut penser à nos revendications, à notre idéal, à notre plan d'action, mais il faut également s'interroger et établir des bases de la négociation. Il est évident que nous n'obtiendrons pas la gratuité scolaire cette année, alors que voulons-nous? Que pensez-vous d'une réduction significative des frais pour cette année dans une perspective d'obtenir la gratuité scolaire sur 5 ans? La rhétorique est facile : le gouvernement dégèle les frais de scolarité sur 5 ans, alors nous exigeons la gratuité scolaire sur 5 ans. Par contre, il ne faut surtout pas tomber dans une logique économique : notre grève se doit d'être idéologique, mais il faut avoir une vision « réaliste et pragmatique » pour convaincre le gouvernement que la gratuité se doit d'être un choix de société québécois. J'ajoute que le discours idéologique, la négociation stratégique et une mobilisation forte accompagnée de perturbations sociales et économiques bien organisées seront une voie intéressante pour l'ASSÉ et les autres associations québécoises au cours de la prochaine année.

En route vers la grève!

L'ASSÉ : Pour un mouvement étudiant combatif à long terme

Ce texte a pour but de défendre certains points qui sont peu à peu délaissés dans la tête des gens sur les fondements de la coalition, dont le syndicalisme de combat et le fait de favoriser les affiliations à l'ASSÉ.

Une première leçon qu'on peut déjà tirer de la campagne de grève 2007, c'est qu'un temps précieux a été consacré depuis des mois par des dizaines de personnes à élaborer et négocier une proposition de coalition pour la grève. Ce sont du temps et des efforts qui n'ont pas été investis dans la production de matériel d'information, dans la préparation d'un plan de mobilisation, dans la recherche documentaire et historique, dans la formation des militants et des militantes, etc. Autrement dit, le caractère encore trop étroit du regroupement national responsable des initiatives les plus combatives constitue un véritable frein aux luttes les plus importantes du mouvement étudiant. Lever cet obstacle aussi lourd que concret doit être parmi nos principales priorités. Et il faut se défaire de l'idée que la croissance de l'ASSÉ ne sera que le produit spontané et nécessaire de son activité en général. Pour réaliser les retombées possibles de nos luttes et de notre activité, pour traduire notre rayonnement en croissance, il faut constamment mettre en relief les enjeux de l'organisation du mouvement et stimuler des débats les plus explicites possible.

Le problème n'en est pas seulement un d'efficacité, de temps et d'énergie. C'en est aussi un de démocratie. En effet, il faut bien voir que ces jeux de négociations nous entraînent en dehors du processus de dialogue entre les instances nationales (Congrès et Comités) et les instances locales souveraines, les assemblées générales. Alors que la construction de la campagne s'est faite dans le cadre de ces mécanismes de démocratie directe institutionnalisés dans les structures de notre organisation nationale, le centre de gravité se déplace maintenant vers des tractations entre comités exécutifs, dans des instances souvent informelles, et le poids des assemblées générales diminue en fonction de ce déplacement. À mesure que l'ASSÉ devient plus populeuse, les débats continuent à exister à l'interne et les désaccords peuvent émerger dans l'élaboration de nos plans d'action, mais alors tout le monde participe au débat dès le départ et dans des conditions beaucoup plus claires, beaucoup plus démocratiques. Il n'y a pas de règles démocratiques à géométrie variable.

Favoriser le syndicalisme de combat

L'importance d'un mouvement étudiant combatif et permanent

Il est très important pour le mouvement étudiant de s'unir dans la lutte. Cette union doit par contre se faire sur des bases communes. Il existe une quantité impressionnante de raisons pour joindre un regroupement permanent et particulièrement quand vient le temps d'une campagne de grève générale illimitée. Une des forces d'un regroupement est basée sur son temps de réaction face à une situation. Pour réagir fortement à un dégel des frais de scolarité par exemple, ou pour le prévenir, il faut une organisation combative qui soit en mesure de faire douter les gouvernements avant qu'ils ne passent à l'acte. Cette organisation doit être active hors des grandes luttes, pour dissuader le gouvernement d'agir ou pour réagir rapidement. Depuis le début des discussions entourant la formation de la coalition de l'ASSÉ pour la campagne 2007, une chose est trop souvent négligée. Si toutes les énergies mises de l'avant pour former la coalition de la grève avaient servi à en préparer le déclenchement, on aurait sans doute une meilleure idée du moment de ce dernier. Bref, au

moment de former une coalition, il faut revenir en arrière, laisser tomber certaines revendications ou certaines parties de notre plan d'action pour permettre d'intégrer les non-membres à la coalition. Le climat est au compromis dans le but d'élargir de plus en plus le mouvement de grève. Par cette affirmation, il n'est pas question de remettre la coalition en cause, mais davantage de démontrer la pertinence d'affilier à un regroupement combatif et permanent et de prendre en considération les énergies déployées pour créer une coalition, alors que la solution à long terme serait de joindre les rangs d'un regroupement national.

Favoriser les affiliations à l'ASSÉ

La grève est un moment riche en débats politiques et en implications de toutes sortes. C'est durant la grève que la mobilisation est à son comble et qu'elle est, par la même occasion, à l'affut au maximum des enjeux de l'organisation et des luttes de tendance au sein du mouvement étudiant. C'est donc dans ce contexte qu'il est préférable de parler d'affiliation à l'ASSÉ. Durant la grève, il faut favoriser les affiliations et lancer le débat dans la population étudiante sur les orientations que devrait prendre le mouvement, et espérons que ce soit pour créer un rapport de force permanent face à l'État en développant des tactiques syndicales combattives et en joignant les rangs d'un syndicat fondé sur ces principes : l'ASSÉ.

Que veulent dire favoriser les affiliations? Il ne s'agit pas ici de ne pas respecter la souveraineté locale ou encore de forcer les associations étudiantes de la coalition à tenir des campagnes d'affiliation durant ou suite à la campagne de grève. Il faut simplement lancer le débat dans les assemblées générales des associations membres la coalition, diffuser du matériel d'information sur la question, organiser des conférences sur le sujet, etc. Il est nécessaire que les membres des différentes associations étudiantes soient informé-e-s sur le fondement de la coalition. Non seulement de connaître les revendications qu'elle met de l'avant, ou encore les conditions pour en être membre, mais bien de savoir qui en est à l'origine et quels sont les fondements et les moyens d'action mis de l'avant par cette organisation au-delà de la coalition.

CASSÉÉ : élargissement du mouvement étudiant combatif

L'expérience de la grève de 2005 a été bénéfique sur certains points pour l'ASSÉ et pour le mouvement étudiant en général. L'ASSÉ est notamment sortie gagnante en ce qui a trait à la croissance et à la consolidation d'un mouvement étudiant fort et combatif. En effet, le membership de l'ASSÉ a presque doublé suite à la grève de 2005. L'ASSÉ s'est par la suite réorientée et a mené un nouveau plan d'action sur le thème « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » qui mène aujourd'hui vers ce qui pourrait devenir la neuvième grève générale illimitée de l'histoire du mouvement. Ce qu'il y a de plus impressionnant là-dedans, c'est que cette grève serait la deuxième en deux ans. Avec l'absence d'un mouvement étudiant combatif et organisé (l'ASSÉ), ceci n'aurait jamais pu être possible. Pour ce qui est de l'état du mouvement étudiant, la revendication de la gratuité scolaire connaît un certain regain de popularité. Beaucoup d'associations étudiantes non membres de l'ASSÉ se sont rapprochées de celle-ci et participent activement au plan d'action mis de l'avant.

Durant la grève de 2005, les pratiques syndicales combattives n'étaient pas suffisamment instaurées au travers les membres de la coalition, ou du moins, les gens ne réussissaient pas à s'entendre sur

une définition du syndicalisme de combat et le moment où utiliser les moyens d'action plus musclés. Le flou entourant cette question aura souvent mis l'avenir de la coalition en péril et aura surtout retardé les actions plus dures durant la grève. Résultat, la grève fut la plus longue de l'histoire, la plus populeuse, mais le manque d'actions de perturbation reprises par les masses étudiantes n'aura pas permis d'exercer une pression suffisante.

Cessons de jouer aux hypocrites

Il ne faut pas voir les conditions d'admission à la coalition comme étant un frein pour joindre le mouvement. Ces conditions servent à ce que collectivement, on décide de nos revendications, de nos moyens d'action, et qu'ensemble on emboîte le pas dans la grève générale illimitée. Les assemblées générales qui décideront de joindre la coalition doivent être au courant de ce qu'est l'ASSÉ et doivent connaître nos méthodes d'action. Il ne suffit pas seulement d'être de bonne foi et de vouloir en parler dans nos assemblées générales, il faut mettre des mécanismes en œuvre pour être certains et certaines que ces sujets seront abordés de front. Ne pas vouloir mettre de l'avant des mécanismes structurés, cela revient à délibérément éviter le sujet et passer à côté de l'essentiel : construire un mouvement étudiant combatif à long terme pour être mieux outillé-e-s pour affronter de nouvelles attaques des gouvernements contre les droits sociaux. À l'heure actuelle, le seul regroupement qui offre ces possibilités, c'est sans équivoque l'ASSÉ.

Donc

1. Que se tienne un point d'information sur l'ASSÉ et le syndicalisme de combat lors des assemblées générales où sont votées les modalités pour entrer dans la coalition.
2. Que du matériel de promotion du syndicalisme de combat soit produit et largement diffusé dans les associations membres et non membres de l'ASSÉ.
3. Que du matériel faisant la promotion de l'affiliation à l'ASSÉ soit produit et diffusé largement dans les associations non membres.
4. Que les affiliations soient favorisées durant la grève.

Alex Desrochers
François Baillargeon
François Carbonneau
Adam Pétrin
Jaouad Laaroussi
Marie-Michèle Whitlock
Guillaume Mannigham
Philippe Fortier-Charette
Jean-Sébastien Ranger
Geneviève Paquette

Élections

Conseil exécutif

Objet : Candidature au poste de Secrétaire aux finances

Jeudi, le 9 août 2007

Salut au Congrès,

À l'aube d'une possible grève générale illimitée, il est important que l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante ait un Conseil exécutif complet, et ce, afin de remplir de manière efficace la multitude de tâches connue et inconnue qui lui échoit.

Durant l'année 2004-2005, j'ai pu voir les impacts négatifs d'un mauvais suivi des finances sur une association locale. La coalition de l'ASSÉ en 2005 a, pour sa part, cumulé une dette envers l'AFESH de 26 611,34 \$ et évité la catastrophe de peu.

À cette époque où les coalitions se multiplient; les partis politiques tiennent le même discours; les médias de masse sont de moins en moins objectifs; et les enjeux ainsi que les périls mettent l'ASSÉ à l'épreuve alors qu'elle vient tout juste de s'acheter un tout nouveau photocopieur, le poste de Secrétaire aux finances est toujours vacant.

Il y a 55 minutes, je me suis rendu compte que cela faisait 107 jours exactement que je souhaitais occuper ce poste, mais que j'hésitais. Une demi-heure plus tard, j'en arrive à la conclusion que je ne saurai si je suis capable de le combler que si je le tente.

La majorité de l'expérience que je possède provient de mon implication au sein de mon association locale au cours des trois dernières années, et ce, principalement en temps de « paix ». Au cours de l'année qui vient de s'écouler, je me suis familiarisé avec les structures de l'ASSÉ et ses membres actifs et actives. En même temps que j'apprenais à mieux connaître les enjeux de la grève à venir, je développais respect et confiance pour toutes ces personnes qui travaillent pour un projet de société réaliste. Et plus je prenais conscience de mon ignorance, plus je constatais l'effet entraînant qu'avait le dynamisme de l'ASSÉ.

La quantité de travail à faire me semble tout aussi incalculable et j'ai pu avoir un aperçu du temps que demande le fait de s'impliquer au sein de l'exécutif national au cours des derniers mois. Cependant, j'ai aussi conscience de la nécessité que des personnes se consacrent à tenter de supporter le mouvement de grève et que la somme de travail étant si gigantesque, qu'ils et elles tentent de s'impliquer là où ils et elles seront le plus utiles.

Durant l'année qui vient de s'écouler, j'ai rempli le poste de trésorier au sein de mon conseil exécutif local ce qui m'a appris les exigences inhérentes à ce poste en particulier qui est semblable, dans la mesure du possible, au poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ.

Je ne prétendrai pas avoir de certitudes quant à la grève et l'avenir de l'ASSÉ, mais j'ai bien l'intention de consacrer la majeure partie de mon énergie pour que notre association nationale

ressorte victorieuse et plus forte du combat qu'elle a engagé au cours de l'année passée.

Pour toutes ces raisons, je vous sou mets donc ma candidature au poste de Secrétaire aux finances au sein du Conseil exécutif de l'ASSÉ.

Solidairement,

Jean-François Filiatrault

Étudiant en Sciences Humaines au Collège de Bois-de-Boulogne

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration de l'AGEBdeB du 9 août 2007

Appui de la candidature de Jean-François Filiatrault au poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ pour le Congrès de l'ASSÉ du 1^{er} et 2 septembre 2007.

Proposée par Arnaud Theurillat-Cloutier

Appuyée par Émilie Gendron

Adoptée à l'unanimité

Comité à la mobilisation

Montréal, le 17 août 2007

Objet : Candidature pour le Comité à la mobilisation de l'ASSÉ

Bonjour à toutes et tous,

La présente lettre vise à vous soumettre ma candidature sur le Comité à la mobilisation de l'ASSÉ. La grève est à nos portes et je désire y prendre part activement.

Myriam Villeneuve
AFESH-UQAM

Extrait du procès-verbal du Conseil exécutif de l'AFESH-UQAM du 23 août 2007

1. ASSÉ

1.1 Que l'on appuie la candidature de Myriam Villeneuve pour le comité à la mobilisation de l'ASSÉ.

Proposée par Alexandre Leduc

Appuyée par Christian Pépin

Adopté à l'unanimité

Objet : Candidature pour le Comité à la mobilisation

Warwick, le 9 août 2007

Bonjour à toutes et tous,

Et voilà, la grève générale illimitée est à nos portes. Il reste beaucoup de travail, et je désire mettre la main à la pâte. Le Comité à la mobilisation répond à mes attentes dans ce sens. Durant la grève on devra être au top, élargir notre mouvement de grève et le graver dans la mémoire collective en y instaurant des pratiques syndicales combattives d'un mouvement étudiant combatif à long terme au sein de l'ASSÉ.

C'est de cette façon que je tenterais de traduire mon implication au sein de ce comité.

Solidairement,

Alex Desrochers, membre volontaire de l'AFESH-UQAM

Extrait du procès-verbal du Conseil exécutif de l'AFESH-UQAM du 28 août 2007

Que l'on appuie la candidature de Alex Desrochers pour le comité à la mobilisation de l'ASSÉ.

Proposée par Alex Leduc

Appuyée par Christian Pépin

Adoptée à l'unanimité

Comité journal

Montréal, le 26 août 2007

Bonjour,

Je désire présenter ma candidature sur le Comité journal, du moins, pour la campagne de grève qui s'annonce. J'ai milité par le passé à l'AGECVM (Cégep du Vieux Montréal) dans le comité de mobilisation ainsi qu'à titre de responsable général sur le bureau exécutif, et ce, lors de la grève de 2005. J'ai par la suite soutenu mon implication à l'AFESH (science humaine – UQAM), dans le comité de mobilisation notamment. Je participe déjà depuis cet été au Comité journal de l'ASSÉ, j'ai à cet effet contribué à la mise sur pied de l'*Ultimatum* de rentrée. Finalement, je désire surtout contribuer au mouvement étudiant combatif en y mettant du mien à l'ASSÉ. Sur cette note, j'espère bien « que les rues s'illuminent » cette session.

Julien Vadeboncoeur

Extrait du procès-verbal du Conseil exécutif de l'AFESH-UQAM du 28 août 2007

Que l'on appuie la candidature de Julien Vadeboncoeur pour le comité journal de l'ASSÉ.

Proposée par Alex Leduc

Appuyée par Christian Pépin

Adoptée à l'unanimité

Propositions

Procédures

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que Mathieu Jobin agisse à titre d'animateur, que Valérie Soly agisse à titre de secrétaire, que Louis-David Lalancette-Renaud et Martine Poulin agissent à titre de gardien du senti et que Geneviève Paquette s'occupe de la prise des tours de parole.
2. Le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ordre du jour en page 3.
3. Le Conseil exécutif propose au Congrès de modifier le point « 8.0 Dépôt des avis de motion » par « 8.0 Avis de motion », « 8.1 Traitement des avis de motion » et « 8.2 Dépôt des avis de motion ».
4. Le Conseil exécutif propose au Congrès que les tours de parole soient limités à 3 minutes pour le 1^{er} tour et 2 minutes pour le 2^e, excluant les présentations et les interventions du praesidium.
5. Considérant nos positions de rapprochement avec les médias indépendants;
Considérant les positions historiques de l'ASSÉ sur la transparence;
Le Conseil exécutif propose au Congrès que les journalistes ayant fait la demande au préalable puissent avoir accès au Congrès bien qu'en tout temps une personne puisse demander leur exclusion;
Que le Conseil exécutif encadre l'activité des représentants et représentantes des médias et, qu'en ce sens, les entrevues aient uniquement lieu durant la pause du souper ou à la période indiquée par le Congrès.

Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tiennent plusieurs caucus procédures de 20 minutes sous la forme de quiz.

Finances

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que les revenus du poste budgétaire Fonds des arrêté-e-s 2007 comprennent les contributions monétaires provenant de l'utilisation externe du photocopieur et toute autre contribution provenant de futures activités d'autofinancement ou de dons pour le Fonds.
↳ adopté à l'unanimité
2. Le Conseil exécutif propose au Congrès l'adoption des modifications aux prévisions budgétaires 2007-2008.
3. Le Conseil exécutif propose au Congrès d'ajouter 2 000 \$ au poste « Ultimatum et express » et de le retrancher du poste « Nouveaux Conseils Régionaux ».
↳ adopté à l'unanimité

Femmes

1. Le Comité femmes propose au Congrès une plénière de 30 minutes sur la division sexuée des

tâches au sein des associations étudiantes, suivi d'un caucus non-mixte d'une heure pour conclure la plénière et parler des actions possibles pour la revendication sur les systèmes de gardes.

2. Le Comité femmes propose au Congrès une plénière de 20 minutes sur la précision de la revendication sur les garderies et les parents-étudiants.

3. Le Comité femmes propose au Congrès que les associations membres de l'ASSÉ se renseignent sur le nombre de parents-étudiants bénéficiant des services du CPE ayant un lien avec leur institution post-secondaire.

4. Considérant notre revendication sur les systèmes de service de garde qui touchent directement les parents-étudiants;

Considérant la méconnaissance sur la situation des parents-étudiants;

Considérant que le Conseil du statut de la femme en a fait la demande en 2004 auprès du Ministère de l'Éducation;

Le Comité femmes propose au Congrès que le Ministère de l'Éducation poursuive ses enquêtes :

1- Afin de connaître la situation des étudiantes enceintes et des mères aux études, leurs besoins et leurs attentes à l'endroit du système d'éducation;

2- Afin de déterminer dans quelle mesure la maternité est un facteur d'abandon des études à tous les niveaux d'enseignements.

Que les associations membres poussent leur administration à faire un recensement pour connaître le nombre de parents-étudiants (ou mères enceintes) au sein de leur établissement scolaire.

5. Le Comité femmes propose au Congrès d'entamer une réflexion au sein des exécutifs locaux sur la place que devraient prendre les points « femmes » pendant les Congrès de la grève. Qu'en ce sens, le prochain Congrès prenne position.

Coalition

1. Considérant que de ce Congrès pourrait naître une coalition qui inclurait des membres et des non-membres de l'ASSÉ;

Considérant que seules les associations étudiantes membres de l'ASSÉ peuvent exercer leur droit de vote lors de ce Congrès;

Considérant que l'opinion des non-membres sur la question de la coalition est primordiale pour des décisions conséquentes de la part des membres;

Que le Conseil exécutif propose au Congrès la levée de l'Article 60 b) du Nouveau code des procédures de l'ASSÉ et ce, jusqu'à la fin du présent Congrès.

Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tiennent des votes indicatifs avant les votes formels, et ce, jusqu'à la fin du point « 6.0 Plan d'action ».

2. Le Conseil exécutif propose au Congrès un tour de table afin de connaître les positions des assemblées générales sur les revendications de la plate-forme *Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!* ainsi que sur la loi C-43.

3. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tienne une plénière de 20 minutes sur les revendications d'une coalition de l'ASSÉ en temps de grève.

4. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tienne une plénière de 20 minutes sur les conditions d'admissibilité des associations non-membres dans une coalition de l'ASSÉ en temps de grève.

→ c'est la qu'on parle de la proposition.

5. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tienne une plénière de 20 minutes sur les objectifs opérationnels de la prochaine grève.

6. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tienne une plénière de 20 minutes sur les structures d'une coalition de l'ASSÉ.

7. Le Conseil exécutif propose au Congrès que se tienne une plénière de 20 minutes sur la division des postes budgétaires entre l'ASSÉ et une coalition de l'ASSÉ en temps de grève.

Coalition : Principes

*contre dégel
hausse de frais ...*

1. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que pour la grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plateforme de revendications de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! ».

de la facture étudiante 142

Que pour les associations n'ayant pas de mandat clair sur la gratuité, la coalition admette aussi dans ses rangs les associations ayant comme revendication la réduction des frais de scolarité dans une perspective de gratuité.

absolition C-43

Document "théorique" concret pour rendre + accessible le discours

2. AECSL

Coalition : Structures

1. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que le plancher de déclenchement de la grève soit de 7 associations étudiantes représentant au moins 25 000 membres partageant la plateforme de l'ASSÉ.

2. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que les associations étudiantes membres de la coalition et ayant été en grève au moins une semaine mais ne l'étant plus à un moment donné conserve leur droit de vote à la coalition jusqu'à ce que prenne fin la grève au niveau national.

3. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que l'on encourage la tenue de Congrès de façon hebdomadaire mais n'excédant pas une journée.

4. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que l'on crée un Comité de négociation redevable au Congrès et ayant droit de proposition.

5. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que l'on crée un Comité médias redevable au Congrès et ayant droit de proposition. Que ce Comité soit coordonné par le Secrétaire aux communications de l'ASSÉ.

6. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'on ouvre la structure de l'ASSÉ pour former une coalition élargie de l'ASSÉ. Le Congrès de l'ASSÉ peut proposer des refontes, des changements structurels, des conditions d'admissions et des mesures financières pour adapter les Statuts et règlements à la coalition. Les mesures financières devront être acceptées, ou modifiées selon le cas, au premier Congrès de la coalition. Dans tout autre cas, les Statuts et règlements et le Nouveau code

des règles de procédure de l'ASSÉ s'appliqueront lors des instances de la coalition.

7. Considérant que l'ASSÉ continue à exister en tant qu'organisation malgré sa coalition;
Considérant que certaines questions ne sauraient ni ne pourraient être votées par les associations non-membres de l'ASSÉ;

Considérant qu'il serait impossible de tenir un ou des Congrès de l'ASSÉ en plus des Congrès de la coalition;

Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'il soit possible pour les associations membres de l'ASSÉ, dans le cadre d'un point spécifique ASSÉ dans lequel un ou des sous-points définissent les sujets spécifiques à traiter tels que la confirmation du statut de membre de l'ASSÉ, les locaux de l'ASSÉ, les questions touchant à la permanence de l'ASSÉ, les dépenses engageant l'ASSÉ à moyen ou long terme, toute question juridique visant directement l'ASSÉ ou ses représentants et représentantes élu-e-s., de s'exprimer et de voter sur des questions spécifiquement liées à l'organisation dans le cadre des Congrès de la coalition;

Qu'un tel point puisse être ajouté en tout temps à l'ordre du jour d'un Congrès de la coalition sur proposition d'une association étudiante membre de l'ASSÉ adoptée à la majorité des membres de l'ASSÉ.

8. Le Conseil exécutif propose au Congrès que soit formé par la coalition de grève le Comité suivant :

- Comité aux communications :

Le Comité aux communications est composé de 5 personnes, incluant les porte-parole, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, provenant du cégep et de l'université, dans la mesure du possible.

Le Comité aux communications a pour fonction de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique en travaillant aux contacts médias, à la préparation des actions médiatiques et à la diffusion médiatique du discours de la coalition.

Les membres du Comité aux communications sont élu-e-s et redevables en Congrès de la coalition, mais relèvent au quotidien du Comité de Coordination.

9. Le Conseil exécutif propose au Congrès que soit formé par la coalition de grève le Comité suivant :

- Comité négociations :

Le Comité négociations est composé de 4 personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, provenant du cégep et de l'université, dans la mesure du possible. Une personne du Comité aux communications et une personne du Comité à la recherche et aux affaires académiques siègent d'office.

Les membres du Comité négociations ont pour fonction d'être délégué-e-s la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec cette dernière. En aucun cas ce Comité ne peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.

Les membres du Comité négociations sont élu-e-s et redevables en Congrès de la coalition, mais relèvent au quotidien du Comité de Coordination.

10. Le Conseil exécutif propose au Congrès que tous les Comités de l'ASSÉ soient ouverts et refondus pour la coalition de grève comme suit :

- Le Comité à la mobilisation de l'ASSÉ en Comité à la mobilisation de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction d'organiser des tournées des associations étudiantes du Québec et de promouvoir le regroupement au niveau national des associations dans un mouvement permanent combatif.

Afin d'organiser efficacement les tournées des associations étudiantes, le coordonnateur ou la coordonnatrice du Comité doit constamment faire le suivi de la situation de toutes les associations étudiantes en grève. Pour ce faire, il ou elle devra faire le suivi du déroulement de chaque assemblée générale de grève et en compiler les résultats dans un document. Ce document servira à déterminer quelles associations ont le plus besoin d'aide.

- Le Comité journal et le Comité d'information de l'ASSÉ en Comité matériel d'information de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 7 personnes.

Celui-ci aura pour fonction de produire du matériel d'information et du matériel de vulgarisation des propositions ministérielles. Il diffusera l'information au grand public de la coalition, notamment en s'assurant la mise à jour du site Internet et par la rédaction et la production des *Ultimatum express*.

- Le Comité femmes de l'ASSÉ en Comité femmes de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction de promouvoir les luttes féministes au sein des associations étudiantes, de même que la revendication sur les services de garde en milieu étudiant, de dénoncer les actes de sexisme pendant la grève, ainsi qu'une bonne répartition des tâches hommes femmes dans les instances de la coalition, de s'assurer d'une grande participation des femmes dans le mouvement de grève et du respect de leur intégrité.

- Le Comité à la recherche et aux affaires académiques en Comité à la recherche et aux affaires académiques de la coalition, dont le nombre maximal serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction d'affiner le discours de la coalition quant à ses revendications et de démontrer leur réalisme au large public en construisant un contre-argumentaire aux points de vue hostiles aux nôtres dans l'espace public. Il réagira particulièrement aux propositions gouvernementales pendant la grève pour que la coalition soit au fait de ses moindres détails. Il assistera, d'autre part, les associations étudiantes locales dans leurs négociations avec leurs administrations et devra être une source d'information pédagogique sur les conséquences de la grève.

- Le Comité formation en Comité formation de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 3 personnes.

Celui-ci est chargé d'organiser des formations locales pendant la grève générale illimitée.

- Le Comité aux relations internationales de l'ASSÉ en Comité externe de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura comme fonction de recueillir des appuis au mouvement de grève autant au niveau national qu'international.

Que la formation de ces Comités se fasse en respectant, dans la mesure du possible, une parité hommes et femmes - à l'exception du Comité femmes qui demeure non-mixte - membres et non-membres de l'ASSÉ et provenant du cégep et de l'université. Le Congrès de la coalition demeure toutefois souverain.

11. Considérant l'importance d'assurer une représentation équitable des membres et des non-membres au sein de l'instance de coordination du travail de la coalition;
Considérant que les Comités accomplissent des tâches souvent complémentaires qui demandent une coordination régulière, sinon quotidienne.

Le Conseil exécutif propose au Congrès que soit créé un Comité de Coordination de la coalition composé de 8 membres élu-e-s en Congrès de la coalition, dont quatre membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ et quatre non-membres de l'ASSÉ.

Pour être éligibles au Comité de Coordination, les personnes devront d'abord être membre élu-e-s au sein d'un Comité de la coalition. La composition du Comité de Coordination doit inclure un ou une membre de chacun des huit Comités qui sera chargé-e de le représenter au Comité de Coordination.

Que les tâches du Comité de Coordination soient de gérer le fonds de grève de la coalition, de convoquer les instances de celle-ci, de les préparer, d'y amener des propositions, d'appliquer les décisions du Congrès de la coalition, de mettre en oeuvre le plan d'action et de coordonner le travail des Comités.

Que les membres de l'exécutif de l'ASSÉ siègent d'office dans la structure de la coalition via les Comités.

Qu'en ce sens, une place soit réservée à chacune de ces personnes sur les Comités de la coalition.

Que, dans la mesure du possible, le Comité choisi par chaque personne soit lié au poste occupé sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ.

Que ce choix soit entériné par le Congrès de la coalition.

12. Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'en tout temps, les Comités de la coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ. Que ces comités soient redevables devant le Congrès de la coalition.

Plan d'action

1. Le Conseil de Coordination propose au Congrès que le camp de formation régulier d'automne se déroule durant la fin de semaine du 21 au 23 septembre 2007.

Élections

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que le temps de présentation des candidatures soit limité à 3 minutes par candidat et candidate. Que 10 minutes soient par la suite allouées pour les questions et réponses.

Traitement des avis de motion

1. Le Conseil de Coordination propose au Congrès de traiter l'avis de motion suivant :¹

À l'Article 27 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section D) Les propositions privilégiées, du Chapitre 3 : Les propositions : Que le caucus non-mixte devienne le point m) et que, conséquemment, on décale l'ordre tel que prévu.

¹ Avis de motion déposé le 12 juillet 2007.

Article original, Nouveau code des règles de procédure

Chapitre 3 : Les propositions

D) Les propositions privilégiées

Article 27 - Considérations générales

Les propositions privilégiées sont celles auxquelles le Congrès accorde priorité en raison de l'urgence des questions qu'elles soulèvent. Elles ont priorité sur toutes les autres propositions et il existe entre elles un ordre de priorité. Ce sont des propositions distinctes.

Elles ne sont pas sujettes à amendement, requièrent la majorité des voix et un appui et, sont sujettes à débat, à moins de spécifications contraires.

Elles sont soumises au Congrès directement ou découlent d'une question de privilège accordée par la présidence. Aucune proposition privilégiée ne peut cependant être formulée lorsqu'un vote est décidé.

Les propositions privilégiées sont de la moins à la plus prioritaire :

- a) Scinder
- b) Texte section par section
- c) Huis clos
- d) Caucus non-mixte
- e) Reconsidération session tenante
- f) Reconsidération ultérieure
- g) Reprise d'un point de l'ordre du jour suspendu
- h) Reprise d'une proposition mise en dépôt
- i) Reprise d'une proposition laissée sur table
- j) Plénière indéterminée
- k) Plénière déterminée
- l) Suite à une question de privilège
- m) Suspension d'une règle de procédure
- n) Ajournement pur et simple

2. Le Conseil de Coordination propose au Congrès de traiter l'avis de motion suivant :²

À l'Article 15 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section A) Propositions ordinaires, du Chapitre 3 : Les propositions : Ajouter : Article 15.1 : Chaque proposition dûment appuyée peut être présentée pour un laps de temps restreint (sans proposition privilégiée pour la définir, le praesidium considère qu'il est de 1 minute 30 secondes) par la délégation qui l'a proposée. Cette présentation n'est pas une intervention régulière. Elle vise strictement à éclaircir le Congrès sur les modalités de la proposition afin que les tours de paroles subséquents ne soient pas hors d'ordre. En ce sens, elle n'est pas comptabilisée dans les tours de paroles.

² Avis de motion déposé le 12 juillet 2007.

Article original, Nouveau code des règles de procédure

Chapitre 3 : Les propositions

A) Propositions ordinaires

Article 15 - Considérations générales

Les propositions ordinaires sont celles dont le Congrès est saisi normalement en suivant l'ordre du jour alors qu'aucune autre proposition n'est devant lui. Ce sont les propositions principales avec, s'il en est, des amendements et des sous-amendements. Elles soulèvent aussi bien des questions vitales que des questions de routine. Les propositions ordinaires requièrent un appui, sont sujettes à débat et sont entérinées à majorité simple.

3. Le Conseil de Coordination propose au Congrès de traiter l'avis de motion suivant :³

De rajouter : « La gardienne ou le gardien du senti a droit de proposition dans le Congrès, mais strictement sur des questions d'encadrement : proposition de caucus non-mixtes, proposition de plénière et de pause. » avant « Créer la fonction de gardien et gardienne du senti pour le Congrès; Que soit accordé un tour de parole prioritaire à la personne désignée comme gardien ou gardienne du senti afin que tout problème soit réglé rapidement. » de la position adoptée lors du Congrès d'orientation de novembre 2005.

4. Le Conseil de Coordination propose au Congrès de traiter l'avis de motion suivant :

À l'Article 9 des Statuts et règlements : Composition et définition, du Chapitre 3 Congrès : Que soit ajouté au point 2 : « Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) entre deux jours de Congrès, en autant qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. » après « La délégation doit être composée d'au moins une femmes et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. »

Article original, Statuts et règlements

Chapitre 3 : Congrès

Article 9 : Composition et définition

1. Le Congrès de l'ASSÉ est l'instance suprême de l'organisation. Il a le dernier mot sur toutes les décisions qui la concernent.

2. Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Il est aussi composé des délégué-e-s du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal, du Comité à la mobilisation et du Conseil exécutif qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

3. Le Congrès annuel doit se réunir vers la mi-avril de chaque année. À cette occasion il adopte un aperçu des prévisions budgétaires de l'année à venir, conformément au plan établi et il élit les membres du Comité journal, du Comité à la mobilisation, du Comité femmes, des Comités de travail, ainsi que les membres du Conseil exécutif.

³ Avis de motion 3 et 4 déposés le 25 juillet 2007.

Québec, le 10 août 2007

Monsieur Guillaume Fortin
Secrétaire à la coordination
Association pour une solidarité syndicale étudiante
2570, rue Nicolet, local 301
Montréal (Québec) H1W 3L5

Monsieur,

Le 28 juin 2007, j'ai annoncé que le gouvernement mettrait de l'avant une proposition pour encadrer plus adéquatement les frais institutionnels obligatoires dans les universités.

Afin d'en arriver, en toute transparence, à la meilleure proposition possible, le Ministère procédera à une consultation publique, qui s'échelonnera du 27 août au 8 octobre 2007. Les étudiantes et les étudiants, les citoyennes et les citoyens de même que les groupes d'intérêt, seront invités à faire valoir leur opinion. Ils pourront faire parvenir leurs commentaires ou un mémoire, par courrier, ou les transmettre en ligne sur le site de la consultation à l'adresse suivante : mels.gouv.qc.ca/consultation.

Je souhaite vivement vous associer à la démarche. À titre de partenaire privilégié, je sollicite votre participation active pour enrichir la réflexion et contribuer à la recherche d'une solution adéquate. Je vous convie donc, de façon toute spéciale, à participer à l'exercice en me transmettant vos commentaires ou en m'acheminant un mémoire.

Vous trouverez, en pièces jointes, le document qui sert de base à la consultation, des données agrégées pertinentes et les questions pour lesquelles je souhaite obtenir des avis. Des données détaillées sur les frais exigés par chaque établissement universitaire sont également disponibles sur le site de la consultation, sous l'onglet relatif aux données institutionnelles.

...2

Connaissant votre engagement au regard de l'avenir de l'enseignement supérieur, je peux vous assurer que j'accorderai une grande attention aux suggestions et aux remarques que vous porterez à ma connaissance. Je suis confiante qu'ensemble nous saurons définir la proposition qui permettra la progression constante de la qualité de l'enseignement supérieur au Québec.

Je vous prie d'agr er, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michelle Courchesne". The signature is fluid and cursive, with the first name "Michelle" written in a larger, more prominent script than the last name "Courchesne".

MICHELLE COURCHESNE

p. j. (1)

**CONSULTATION SUR L'ENCADREMENT
DES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES
IMPOSÉS AUX ÉTUDIANTS DANS LES UNIVERSITÉS**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
AOÛT 2007**

Introduction

Le 28 juin 2007, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, a annoncé que le gouvernement soumettrait prochainement une proposition pour encadrer plus adéquatement les frais institutionnels obligatoires dans les universités. Afin d'en arriver en toute transparence à la meilleure proposition possible, la ministre a décidé de procéder à une consultation en ligne sur le sujet parallèlement à la consultation de personnes ou de groupes intéressés par cet enjeu. Les deux consultations seront menées simultanément durant six semaines à compter du 27 août 2007. Ce document, qui se veut un aide-mémoire en vue de la consultation, présente brièvement le contexte du dossier, certaines données factuelles pertinentes à la réflexion et quelques questions sur lesquelles la ministre désire obtenir un avis.

Éléments de contexte

Les établissements universitaires se sont vu reconnaître au Québec, comme dans la plupart des pays industrialisés, une pleine autonomie de fonctionnement sur le plan de leurs activités d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité. Au nom de l'autonomie universitaire et de la liberté académique, qui sont des valeurs fondamentales de l'institution universitaire, les universités se veulent libres de toutes attaches ou ingérences qui pourraient les détourner de leur mission visant à assurer la formation supérieure, la production des connaissances et leur diffusion. Afin de réaliser leur mission, les universités peuvent compter sur les subventions de fonctionnement allouées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et sur les revenus provenant du gouvernement fédéral, des fondations, des milieux privés et des étudiants. Ces derniers sont sollicités par l'entremise des droits de scolarité, dont l'encadrement est assuré par les règles budgétaires élaborées par le Ministère et approuvées par le Conseil du trésor, et des frais afférents, dont certains sont déterminés par les universités et d'autres, par les associations étudiantes.

Étendue des frais afférents

Les frais afférents couvrent une réalité plus vaste que l'objet de cette consultation. Globalement, ce sont tous les frais autres que les droits de scolarité imposés aux étudiants, qu'il s'agisse de frais institutionnels établis par les universités ou de frais déterminés par les associations étudiantes (cotisations). Ils peuvent être obligatoires, facultatifs, répétitifs, ponctuels ou avoir un caractère pénal, comme les suppléments de retard imposés par une bibliothèque.

Définition des frais institutionnels obligatoires

Les frais institutionnels obligatoires couvrent un ensemble de services qui varient d'un établissement à l'autre, d'une année à l'autre et même, à l'intérieur d'un même établissement, d'une faculté ou d'une unité d'enseignement à l'autre. Ils englobent notamment les frais généraux (admission, inscription, examen, stages, etc.), les frais technologiques, les frais de services aux étudiants, les contributions à la vie étudiante, les frais de droits d'auteur, les primes relatives à certaines assurances obligatoires, les frais reliés aux services des sports et loisirs, et divers autres frais (relevés de notes, émission de diplôme, laboratoires, uniformes, etc.).

Historique relatif à l'encadrement des frais institutionnels obligatoires

En 2003, le gouvernement avait envisagé d'adopter une loi-cadre sur l'accessibilité aux études supérieures afin de mieux définir les balises entourant la détermination des droits de scolarité et les frais afférents exigés par les universités. Dans cette perspective, le Ministère avait mis sur pied, en 2004, un comité de travail sur l'encadrement des frais afférents, avec la participation du mouvement étudiant et des universités. À l'issue des travaux du comité, en octobre 2004, les universités s'opposaient à l'adoption d'une loi-cadre, alors que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) voulait un droit de veto, garanti dans une loi, sur l'introduction ou la modification de frais institutionnels. Néanmoins, un certain consensus s'était établi autour de l'engagement des universités de faire preuve de transparence et de consulter les étudiants avant toute hausse des frais obligatoires institutionnels. En 2006, à la suite de l'annonce de hausses importantes des frais institutionnels obligatoires dans certains établissements, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport avait rappelé aux universités son désir de les voir se conformer à cet engagement.

Lors de l'élection de 2007, le gouvernement s'est engagé à encadrer les frais institutionnels obligatoires, après discussion avec les associations étudiantes et les universités. C'est dans cette perspective, en juin dernier, que la nouvelle ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, a annoncé qu'elle soumettrait bientôt une proposition pour encadrer plus adéquatement les frais institutionnels obligatoires dans les universités.

Données comparatives québécoises

Le Ministère dresse chaque année un inventaire des frais afférents, qu'il fait valider par les universités. Les données brutes recueillies montrent des différences significatives sur le plan de la nomenclature et des tarifs entre les établissements d'enseignement. Dans les tableaux qui suivent, les frais apparentés sont regroupés sous des appellations communes afin de permettre la comparaison. Toutefois, les situations vécues à titre individuel par les étudiants peuvent diverger dans certains

cas de celles présentées dans les tableaux en raison de la variabilité des frais particuliers associés aux différents programmes, du caractère ponctuel de certains frais, du volume d'activités auxquelles sont inscrits ces étudiants et du traitement des données requis pour les rendre comparables sur une base annuelle. L'inventaire le plus récent porte sur l'année universitaire 2006-2007. Le tableau 1 présente une agrégation de ces frais par établissement universitaire pour un étudiant de 1^{er} cycle inscrit à temps plein.

Tableau 1

Frais autres que les droits de scolarité imposés aux étudiants année 2006-2007, 1^{er} cycle
(à l'exclusion des frais exclusifs à une faculté ou à un programme)

Établissements universitaires ⁽²⁾	Frais institutionnels obligatoires annualisés ⁽¹⁾		Contributions à l'université ⁽¹⁾ fixées par l'association étudiante	Cotisations aux associations étudiantes ⁽¹⁾⁽⁴⁾	Total
	À fréquence sessionnelle	Ponctuels ⁽³⁾			
Université McGill	871,80	20,00	48,00	157,94	1097,74
Université Concordia	685,00	33,83	0,00	267,36	986,19
Université Bishop's	661,00	50,00	30,00	165,00	906,00
École des Hautes Études Commerciales	594,90	41,67	0,00	64,90	701,47
Université de Montréal	491,40	26,67	0,00	82,25	600,32
Université Laval	426,30	10,00	25,00	60,00	521,30
École Polytechnique	380,00	62,93	0,00	72,00	514,93
Université de Sherbrooke	308,40	23,33	0,00	66,00	397,73
Université du Québec en Outaouais	252,50	10,00	0,00	72,50	335,00
Université du Québec à Montréal	224,14	18,33	0,00	53,07	295,54
Université du Québec à Chicoutimi	212,50	10,00	0,00	65,00	287,50
Université du Québec à Rimouski	177,80	10,00	0,00	65,00	252,80
Université du Québec à Trois-Rivières	186,10	11,67	0,00	43,00	240,77
École de technologie supérieure	170,00	13,33	0,00	50,00	233,33
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	164,90	10,00	0,00	32,00	206,90
Moyenne pondérée	470,60	67,33	10,53	104,83	656,54

MELS, Enseignement supérieur, DGFE-DPBF

(1) annualisés pour un étudiant résident du Québec, inscrit à temps plein aux sessions d'automne et d'hiver, c'est-à-dire à des cours totalisant 30 crédits.

(2) sans l'École nationale d'administration publique, l'Institut national de la recherche scientifique et la Télé-université.

(3) les frais ponctuels correspondent aux frais qu'un étudiant doit payer une seule fois au cours de ses études, par exemple les frais d'admission, de stages, de diplomation, carte d'identité, etc. Ils ont été ramenés sur une base annuelle, en les divisant par trois, ce qui correspond à la durée usuelle d'un programme de 90 crédits.

(4) cotisations sans plan de soins de santé et de soins dentaires.

Les frais afférents moyens des étudiants de 1^{er} cycle, comprenant les frais institutionnels obligatoires et ceux des associations étudiantes, s'établissaient à 656,54 \$, soit 206,90 \$ à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour les plus bas et 1 097,74 \$ à l'Université McGill pour les plus élevés. Si on s'en tient aux frais institutionnels obligatoires imposés par les universités, ils étaient de 537,93 \$, les deux extrêmes étant de 174,90 \$ à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et de 891,80 \$ à l'Université McGill. Ces disparités peuvent être attribuées à la qualité et à la quantité variables des services offerts

aux étudiants selon les établissements, mais également à l'ancienneté plus ou moins grande dans ces derniers d'une tarification systématique à cet effet. Certaines universités se sont donné avant d'autres des moyens financiers plus à la mesure des services souhaités, tandis que pour d'autres, de telles mesures de financement en vue de services plus adéquats ne se sont pas encore concrétisées. Le tableau 2 regroupe sous certaines rubriques communes les frais institutionnels obligatoires imposés aux étudiants à temps plein, au premier cycle, pour l'année 2006-2007.

Tableau 2

Ventilation sommaire des frais institutionnels obligatoires imposés aux étudiants par les universités, année 2006-2007, 1^{er} cycle,
(à l'exclusion des frais exclusifs à une faculté ou à un programme)

	Frais annualisés ⁽¹⁾ à fréquence sessionnelle						Sous total	Frais ponctuels annualisés ⁽⁴⁾	Total
	Frais généraux ⁽²⁾	Frais de technologie	Services aux étudiants	Droits d'auteur	Vie étudiante	Frais divers ⁽³⁾			
McGill	203,40	198,60	414,00	19,80		36,00	871,80	20,00	891,80
Concordia	310,00		375,00				685,00	33,83	718,83
Bishop's	80,00		581,00				661,00	50,00	711,00
HEC	60,00	270,00	231,00	17,40		16,50	594,90	41,67	636,57
Université de Montréal	161,40	120,00	210,00				491,40	26,67	518,07
Polytechnique	100,00	115,00	150,00	15,00			380,00	62,93	442,93
Laval	150,00	49,50	226,80				426,30	10,00	436,30
Sherbrooke	60,00		230,70	17,70			308,40	23,33	331,73
UQO	50,00		183,30	19,20			252,50	10,00	262,50
UQAM	40,00		184,14				224,14	18,33	242,47
UQAC	40,00		154,50	18,00			212,50	10,00	222,50
UQTR	40,00		120,00	21,90		4,20	186,10	11,67	197,77
UQAR	50,00		66,90	17,40	40,00	3,50	177,80	10,00	187,80
ETS	50,00		120,00				170,00	13,33	183,33
UQAT	40,00		66,90	18,00	40,00		164,90	10,00	174,90

MELS, Enseignement supérieur, DGFE-DBPF

(1) pour un étudiant résident du Québec, inscrit à temps plein aux sessions d'automne et d'hiver, c'est-à-dire à des cours totalisant 30 crédits.

(2) les frais généraux regroupent plusieurs types de frais dont la terminologie diffère selon les universités : frais d'inscription, de service, de gestion; droits administratifs, etc.

(3) les frais divers regroupent les frais de relevés de notes, de notes de classe, d'assurance accidents, etc.

(4) les frais ponctuels correspondent aux frais qu'un étudiant doit payer une seule fois au cours de ses études, par exemple les frais d'admission, de stages, de diplomation, carte d'identité, etc. Ils ont été ramenés sur une base annuelle, en les divisant.

L'inventaire en cours sur les frais institutionnels obligatoires qui seront imposés à l'automne 2007 laisse présager des hausses importantes dans certaines universités. Ces hausses pourraient notamment s'expliquer par une volonté de rattrapage en matière de tarification et d'amélioration des services.

Données comparatives canadiennes

À l'échelle canadienne, Statistique Canada rapporte que les frais obligatoires autres que les droits de scolarité pour les étudiants de 1^{er} cycle s'établissaient en moyenne à 619 \$ en 2006-2007, les dix provinces confondues. On observe les frais les plus élevés en Ontario (729 \$) et à l'Île-du-Prince-Édouard (728 \$); les plus faibles sont au Nouveau-Brunswick (341 \$) et en Saskatchewan (431 \$). Au Québec, les frais s'élèvent à 624 \$. Ce montant diffère de celui que l'on trouve au tableau 1, ce qui s'explique par des différences méthodologiques dans les définitions, les périodes où sont effectués les inventaires et les populations étudiantes considérées. Le tableau 3 reproduit les données de Statistique Canada sur les frais obligatoires autres que les droits de scolarité imposés dans les provinces canadiennes aux étudiants de premier cycle en 2006-2007.

Tableau 3

Moyenne des frais obligatoires autres que les droits de scolarité au Canada, 2006-2007, 1^{er} cycle

	2005-2006	2006-2007	De 2005-2006 à 2006-2007
	<i>En dollars courants</i>		<i>Variation en %</i>
Canada	595	619	4,0
Ontario	695	729	4,9
Île-du-Prince-Édouard	584	728	24,7
Québec	596	624	4,7
Nouvelle-Écosse	519	572	10,3
Alberta	557	567	1,8
Terre-Neuve et Labrador	466	466	0,0
Manitoba	352	458	30,2
Colombie-Britannique	476	442	-7,1
Saskatchewan	456	431	-5,5
Nouveau-Brunswick	345	341	-1,2

Source : Statistique Canada, *Le Quotidien*, 1^{er} septembre 2006

Questions soumises à la consultation

Afin de déterminer la nature et les modalités d'un éventuel encadrement des frais afférents, nous vous invitons à soumettre au Ministère votre réflexion, notamment sur les questions suivantes :

- Le gouvernement devrait-il encadrer les frais institutionnels obligatoires imposés par les universités?
- Quels principes devrait-on privilégier dans l'établissement de nouveaux frais institutionnels obligatoires? *Exemples : transparence, équité, etc.*

- À quelles conditions et dans quelle mesure les universités devraient-elles pouvoir augmenter les frais institutionnels obligatoires existants?
- Selon quelles conditions les universités dont les frais institutionnels obligatoires sont inférieurs à la moyenne des frais imposés en 2006-2007 devraient-elles pouvoir les ajuster au niveau de cette moyenne?
- Quel devrait être le rôle respectif des associations étudiantes, des établissements d'enseignement universitaire et du MELS dans la détermination et l'encadrement des frais institutionnels obligatoires?
- Il existe présentement des ententes relatives à la détermination et à l'encadrement des frais institutionnels obligatoires conclues entre les établissements d'enseignement universitaire et les associations étudiantes. Est-ce que cette voie mériterait d'être approfondie et, le cas échéant, comment?